



البركة تجمعنا
100% +0% 14
Partageons le Progrès
Sharing Progress

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022



SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION DE COSUMAR

- 11 Producteur historique de sucre
- 12 Notre histoire
- 14 Une gouvernance solide au service du Groupe
- 16 Un modèle de création de valeur solide et résilient
- 17 Une modernisation réussie
- 22 Une forte impulsion nationale et internationale
- 24 Une dynamique soutenue du commerce à l'international
- 26 Chiffres clés 2022
- 28 Performances 2022

02

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 32 Principales réalisations 2022
- 38 Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

03

RAPPORT ESG

- 43 À propos de ce rapport
- 46 COSUMAR, un pionnier de la RSE au Maroc
- 56 Gouvernance responsable
- 73 Stratégie et démarche RSE
- 84 Pratiques responsables pour une filière sucrière durable
- 128 Méthodologie et note explicative
- 129 Annexes

04

COMPTES ET RAPPORTS ANNUELS

- 142 Rapport de gestion
- 158 Comptes sociaux
- 174 Comptes consolidés
- 182 Rapports des commissaires aux comptes

MOT DU PRÉSIDENT



Depuis sa création il y a 94 ans, COSUMAR a connu plusieurs défis et a toujours su faire preuve de résilience et d'engagement pour la souveraineté alimentaire du Royaume

L'année 2022 a été marquée dans notre pays par l'une des sécheresses les plus rudes des dernières années et par les événements géopolitiques qui ont touché le monde entier. En effet, les conditions climatiques ont été très défavorables et la raréfaction des précipitations s'est intensifiée, entraînant ainsi des préoccupations sur les plans agricole, économique et social. La flambée des prix d'achat des intrants et des matières énergétiques s'est aussi confirmée durant l'année écoulée et s'est même amplifiée.

Nous avons dû procéder pour nos agriculteurs partenaires, à la sélection, des variétés de semences à fort potentiel, à l'intensification du peuplement à l'hectare et à leur accompagnement pour une installation à grande échelle des systèmes d'irrigation de précision. Beaucoup d'efforts ont ainsi été menés afin d'atténuer les impacts de cette situation inédite et honorer nos obligations envers nos clients et l'ensemble de notre écosystème.

Nous avons également continué de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires centraux et régionaux et nous avons ensemble, fait preuve de résilience, d'adaptation et de détermination pour faire face aux défis. Nous avons, avec la coopération de nos partenaires, adopté des solutions innovantes et durables en vue d'assurer la continuité de la production des plantes sucrières et du sucre local.

Pour contribuer à la souveraineté alimentaire du Maroc, le Groupe compte sur son modèle d'agrégation efficace et sur la diversité de ses métiers pour la production de sucre blanc. En plus de la production

de sucre à partir de la betterave et de la canne à sucre, nous raffinons également le sucre brut importé, conférant ainsi une bonne résilience à la filière grâce à la capacité de production du Groupe, qui atteint 2 millions de tonnes de sucre, ainsi que ses capacités de stockage approchant le million de tonnes.

Nous avons, par ailleurs, poursuivi notre engagement pour la décarbonation et la réduction de l'empreinte carbone du Groupe qui a enregistré une baisse de 17,2 % par rapport à 2021 et ce grâce, notamment, à l'introduction d'un procédé innovant substituant le fuel par le séchage solaire de la pulpe de betterave. Nos efforts ont permis également une augmentation substantielle des parcelles équipées en énergie solaire en 2022. Nous avons, au cours de la dernière décennie adopté des approches innovantes pour optimiser les consommations d'énergie et de l'eau industrielle qui ont baissé respectivement de 39% et de 90% dans les sucreries de betterave.

Depuis sa création il y a 94 ans, COSUMAR a connu plusieurs défis et a toujours su faire preuve de résilience et d'engagement pour la souveraineté alimentaire du Royaume, et c'est grandement grâce au dévouement et à l'abnégation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe que je remercie pour leur fort engagement pour la réussite dans les missions du Groupe.

Nous allons continuer, dans le cadre de notre démarche RSE, à travailler en parfaite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires que je tiens à remercier pour leur appui et leur confiance pour une filière sucrière performante, innovante et durable.

HICHAM BELMRAH
Président du Conseil
d'Administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Nous continuerons à renforcer nos investissements en matière de R&D et d'innovation vu qu'ils constituent un véritable levier de performance et de progrès pour notre Groupe et de bénéfices concrets pour nos partenaires

Face à un contexte national et international des plus défavorables de ces dernières années, marqué principalement par la sécheresse et la flambée des intrants, nous avons opté tout au long de l'année 2022 au renforcement de notre stratégie de développement durable pour l'innovation technologique et l'accroissement de la performance. Nous avons ainsi, en plus de la digitalisation de l'amont agricole, confirmé la poursuite du déploiement de l'agriculture innovante et de l'intelligence artificielle au profit de nos agriculteurs. Il s'agit notamment de l'utilisation de capteurs pour l'irrigation de précision, avec pour objectif d'économiser les ressources hydriques et d'optimiser les rendements des agriculteurs partenaires. De plus, en 2022, l'analyse des sols a été étendue à l'ensemble des périmètres grâce à notre laboratoire national installé à Tadla et ce pour la production des formules d'engrais personnalisées et adaptées à la nature du sol de chaque parcelle, moyennant la technologie de Smart Blender. Cette innovation permet de réduire considérablement les coûts pour les agriculteurs d'environ 25%, d'optimiser la fertilisation des cultures sucrières et de préserver les sols. Nous avons également eu recours à l'intelligence artificielle et à l'utilisation des drones pour le calcul précis de la densité des cultures de betteraves en vue de l'augmentation du peuplement, la détection

des mauvaises herbes et le traitement de précision des parcelles. Cela a permis une optimisation des coûts des intrants ainsi qu'une amélioration des rendements agricoles pour nos partenaires. Le développement des plateformes basées sur l'IA et l'imagerie drone contribuent ainsi fortement à la préservation de l'environnement et à l'accroissement de la performance.

Le Groupe a poursuivi également cette année sa politique de décarbonation et d'économie circulaire. Nous avons accentué nos efforts pour atteindre nos objectifs en matière de protection et de préservation de l'environnement en réduisant de manière significative notre empreinte environnementale à travers des projets structurants d'efficacité énergétique, de réduction de nos consommations d'eau et d'économie circulaire. Notre empreinte carbone a ainsi été réduite de façon continue de 46 % depuis 2016 due entre autres à notre projet innovant de séchage solaire des pulpes de betterave.

Nous continuerons à renforcer nos investissements en matière de R&D et d'innovation vu qu'ils constituent un véritable levier de performance et de progrès pour notre Groupe et de bénéfices concrets pour nos partenaires pour un développement durable de notre filière et pour la souveraineté alimentaire de notre pays.

HASSAN MOUNIR
Directeur Général

PRÉSENTATION DE COSUMAR





PRODUCTEUR HISTORIQUE DE SUCRE

Depuis sa création en 1929, COSUMAR a développé une expertise dans la production de sucre à partir de plantes sucrières et le raffinage du sucre brut importé. Aujourd'hui, COSUMAR est le producteur historique de sucre au pays avec ses sucreries réparties dans cinq régions du Royaume et à sa raffinerie de sucre brut située à Casablanca. Son engagement est de garantir l'approvisionnement régulier en sucre du pays.

En investissant plus de 10 milliards de dirhams au cours des dernières années pour la modernisation de la filière sucrière, COSUMAR a réalisé plusieurs avancées en matière d'innovation, de R&D et a investi dans les technologies propres afin d'améliorer ses indicateurs de performance pour une filière durable.

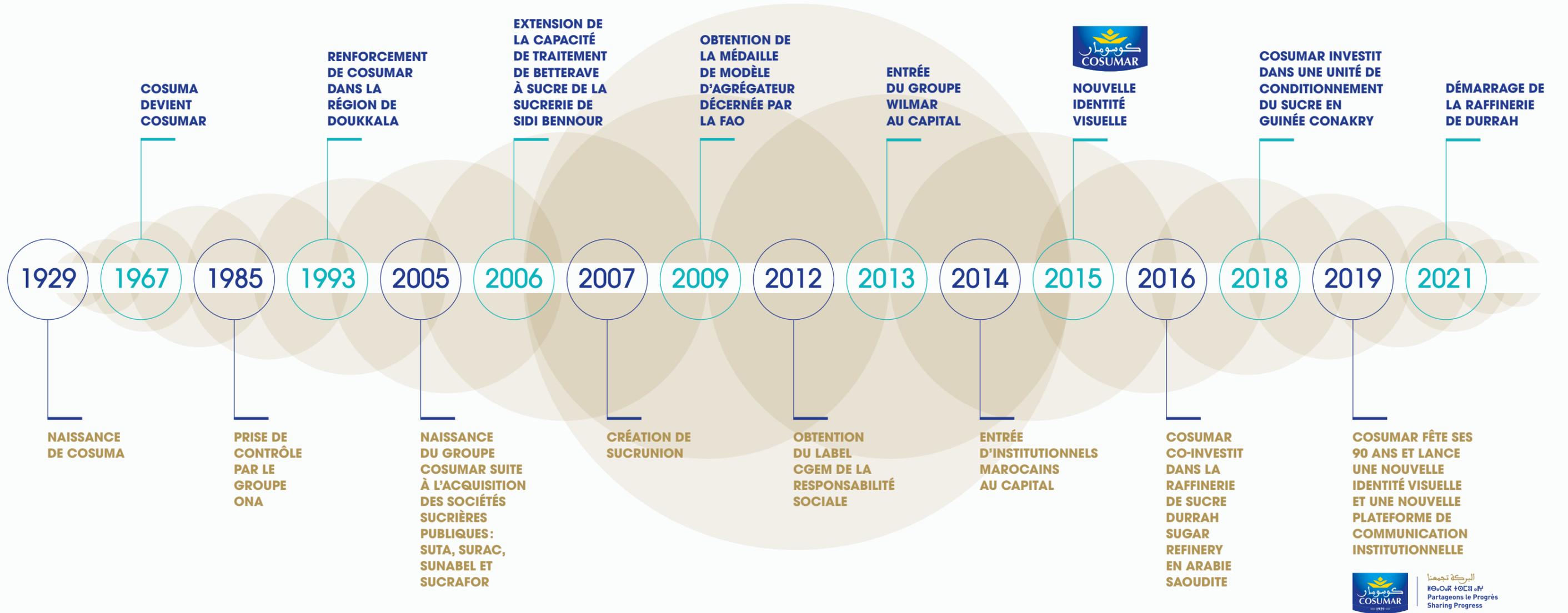
COSUMAR a été précurseur dans le domaine de l'agro-industrie à travers la signature de contrats d'agrégation avec ses partenaires agriculteurs. Cette relation gagnant-gagnant entre agrégateur et agrégés permet d'optimiser la production en termes de qualité et de quantité au niveau de l'amont agricole et de contribuer à améliorer la vie de plus de 40 000 agriculteurs partenaires et leurs familles.

Grâce à sa collaboration avec des instituts de recherche de renom et ses partenaires agriculteurs, COSUMAR améliore continuellement la qualité de ses produits et le rendement des cultures pour l'accroissement de la production nationale du sucre à partir des plantes sucrières. Afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché marocain, COSUMAR recourt également à l'importation de sucre brut qu'elle transforme dans la raffinerie de Casablanca.

Avec son modèle intégrant l'extraction, le raffinage, le conditionnement et la commercialisation du sucre, le Groupe se positionne comme un des acteurs majeurs intégrés de l'agroalimentaire en Afrique, continent sur lequel le Groupe se développe par l'export du sucre blanc sur plusieurs pays et à travers une unité industrielle de conditionnement de sucre en Guinée Conakry.

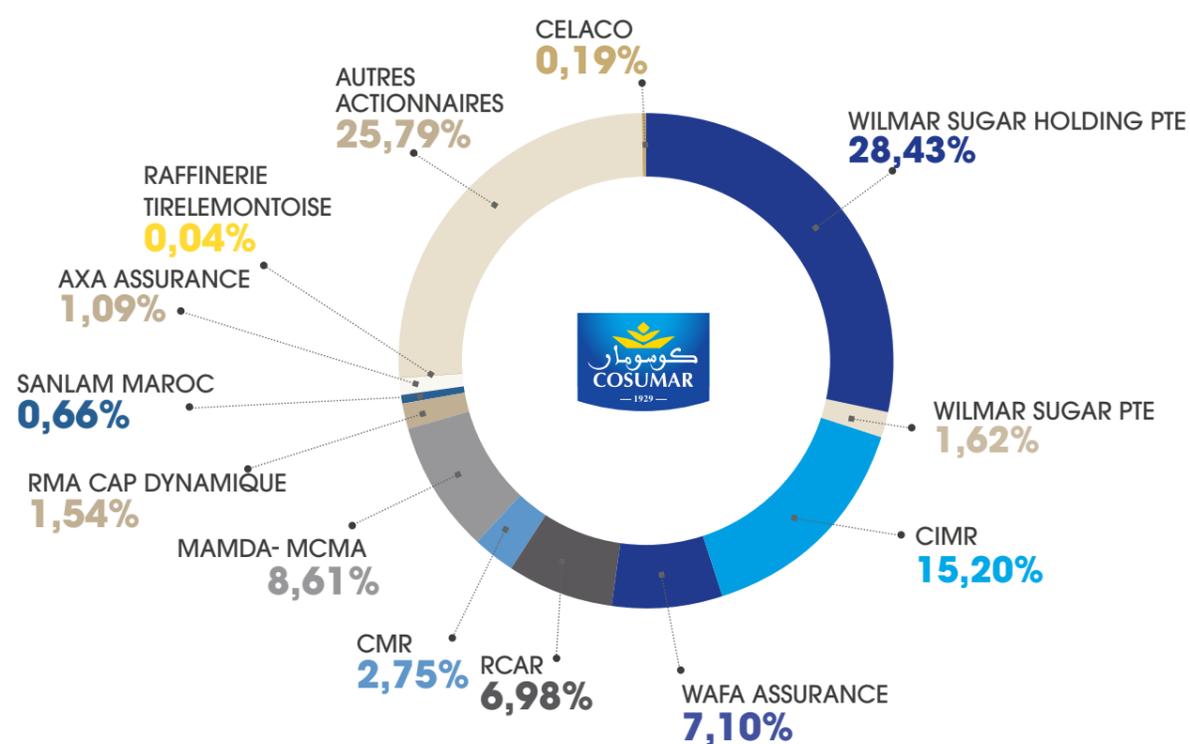
Le Groupe est également présent en Arabie Saoudite grâce à sa participation dans une raffinerie sur le port de Yanbu.

NOTRE HISTOIRE

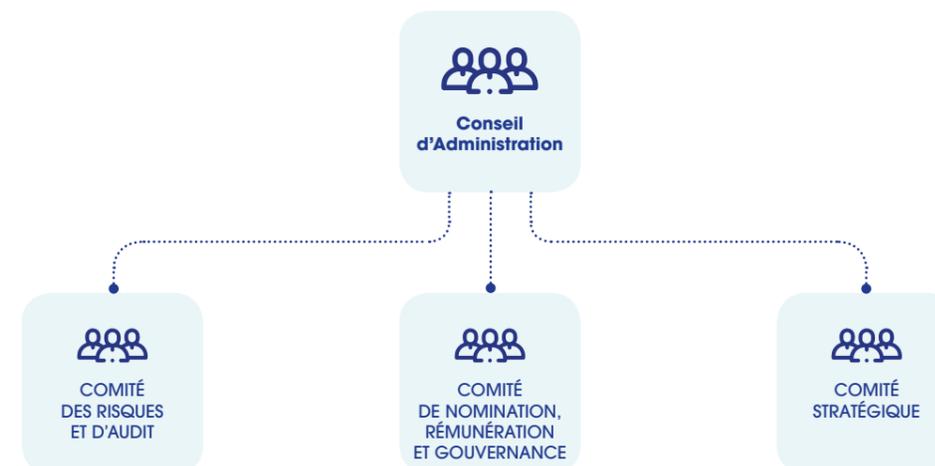


UNE GOUVERNANCE SOLIDE AU SERVICE DU GROUPE

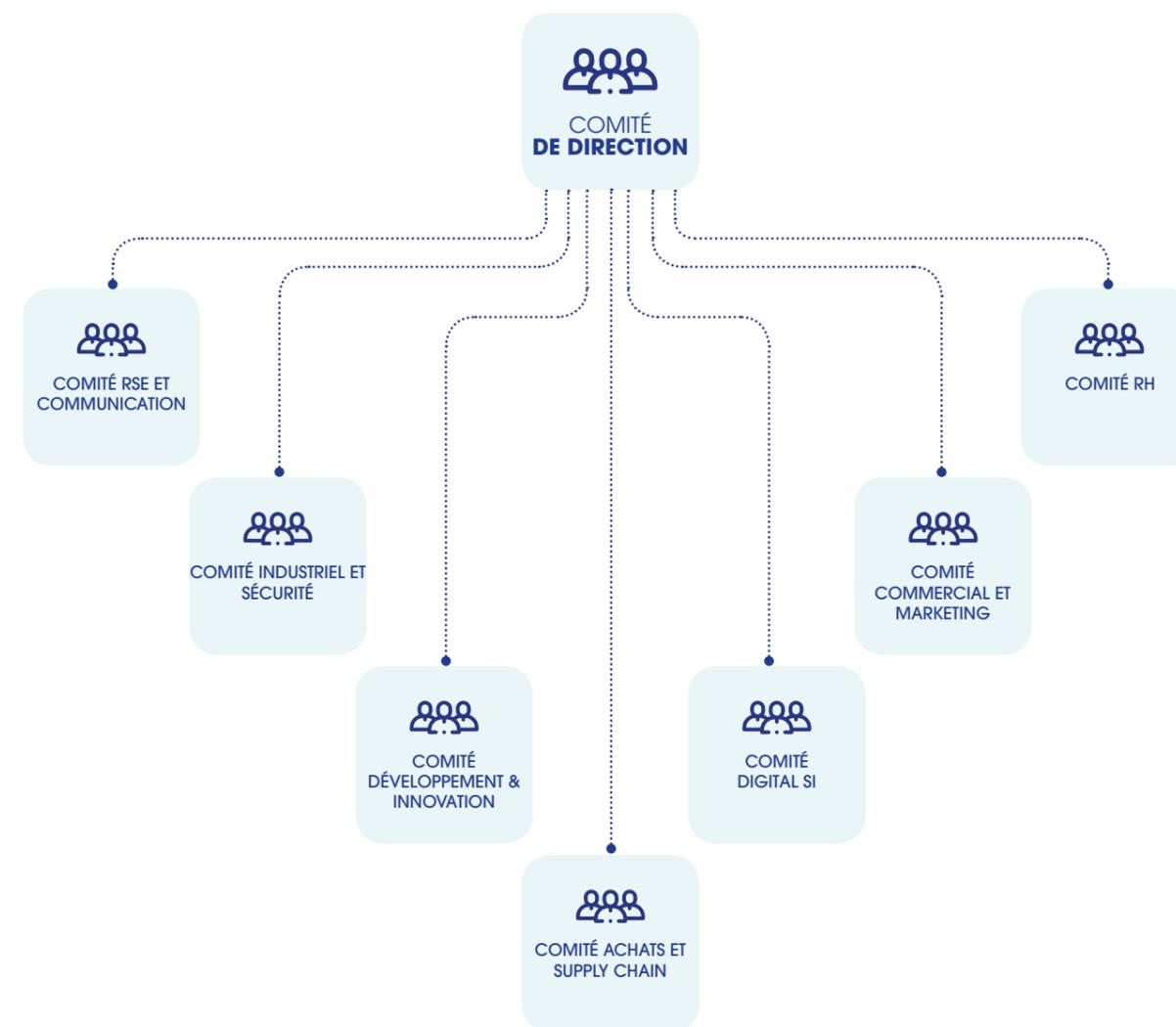
STRUCTURE DU CAPITAL AU 31/12/2022



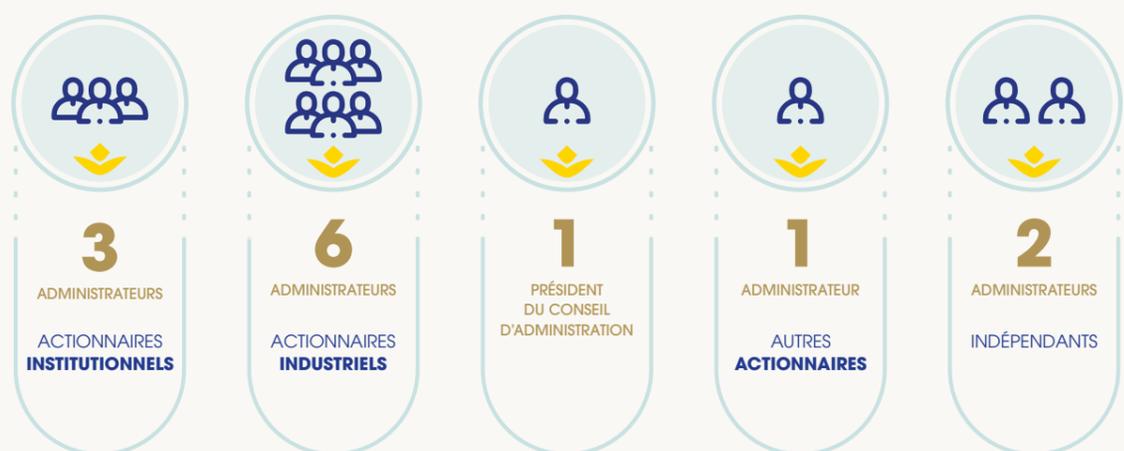
Le Conseil d'Administration est appuyé par trois comités spécialisés



La gestion au quotidien de COSUMAR est assurée par les sept comités opérationnels



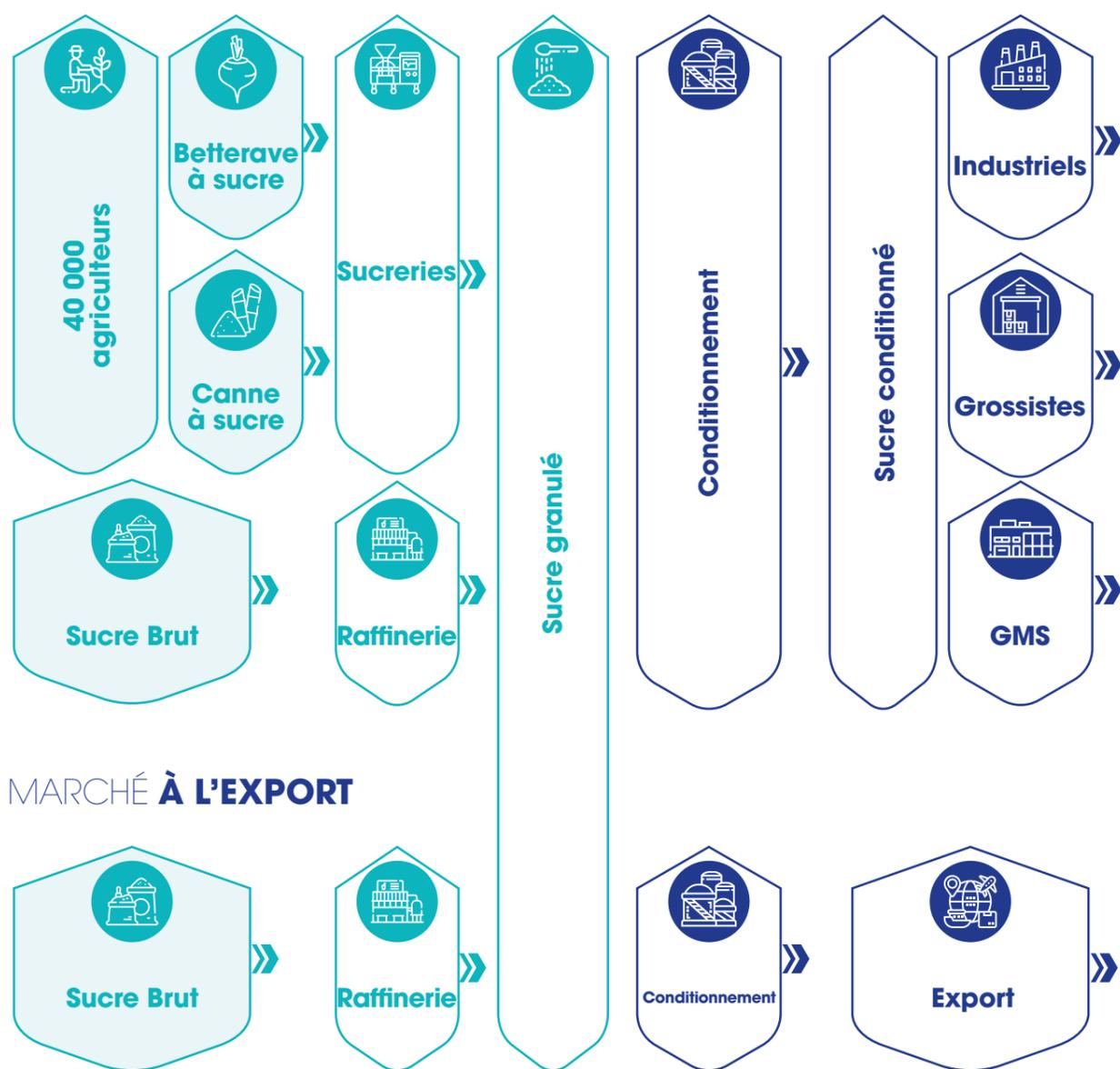
REPRÉSENTATION DES ACTIONNAIRES DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



UN MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR SOLIDE ET RÉSILIENT

Acteur incontournable du secteur agroalimentaire au Maroc depuis sa création, COSUMAR a la responsabilité d’approvisionner régulièrement et sans interruption le marché marocain en sucre, afin de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays. Son modèle économique est basé sur une intégration verticale et une maîtrise totale de la chaîne de production allant de l’amont agricole jusqu’au conditionnement et la commercialisation du sucre blanc. Le Groupe est d’ailleurs l’un des rares opérateurs sucriers mondiaux à intervenir sur l’ensemble des métiers de la production du sucre à partir de la betterave à sucre, de la canne à sucre et du sucre brut importé et raffiné localement.

MARCHÉ LOCAL



UNE MODERNISATION RÉUSSIE

Ancré dans l’histoire du Maroc et tourné résolument vers l’avenir, COSUMAR a su mener une modernisation à tous les niveaux de sa chaîne de valeur pour inscrire son activité dans la durabilité. Pour y parvenir, le Groupe a intégré les enjeux sociaux et environnementaux dans sa stratégie de développement, faisant ainsi de ces questions des axes de progrès majeurs. Cette modernisation a été possible grâce à un modèle d’agrégation unique, à l’implication quotidienne des techniciens et ingénieurs agronomes de COSUMAR sur le terrain, ainsi qu’à l’importante contribution des équipes de recherche et développement en matière d’innovation.



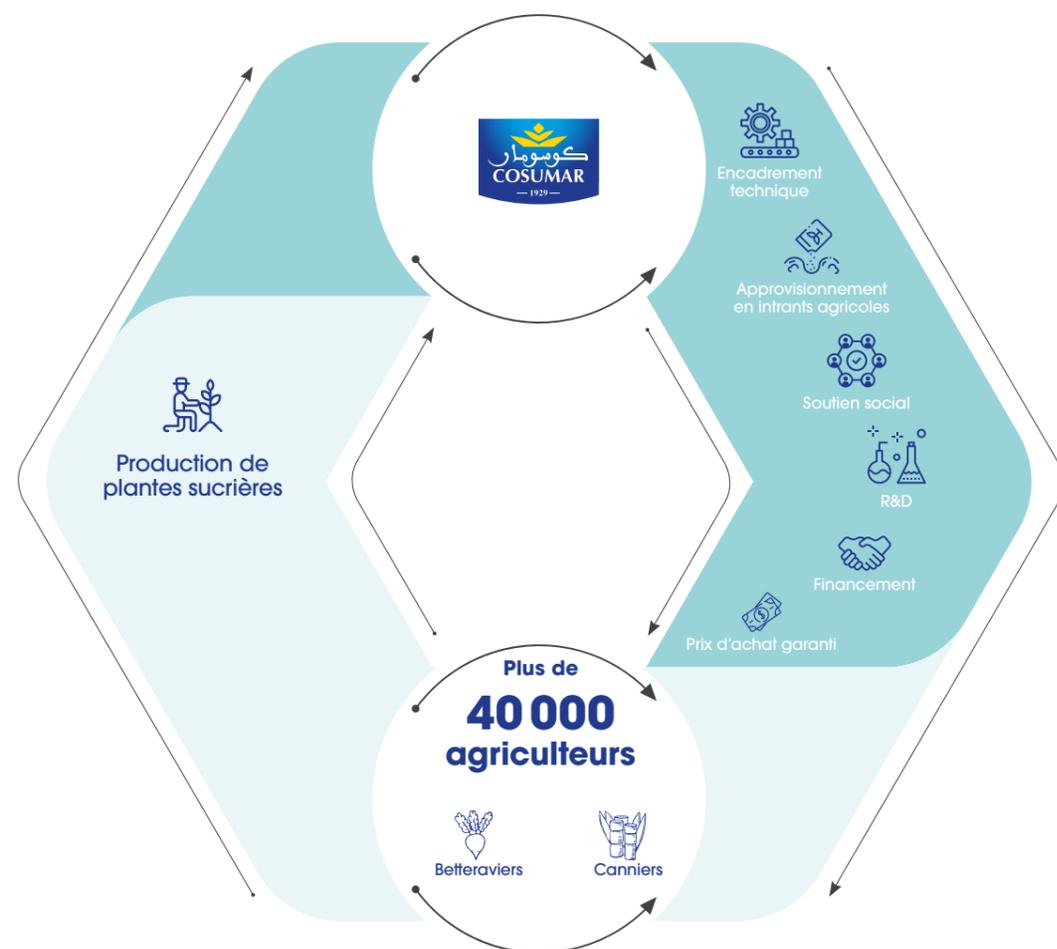
L'AGRÉGATION PILIER DE L'AMONT AGRICOLE

Grâce à son modèle d'agrégation et à sa politique de diversification des intrants pour la production de sucre blanc, COSUMAR a fait preuve de résilience durant les différents épisodes de sécheresse et de crises sanitaire et géopolitique qui ont touché la majeure partie des pays durant ces deux dernières années et ce, en contribuant à assurer l'approvisionnement régulier du marché marocain sans aucune interruption.

COSUMAR a renforcé sa coopération avec les agriculteurs de betterave à sucre et de canne à sucre, dont le nombre s'élève à plus de 40 000 agriculteurs. Grâce à cette coopération, COSUMAR apporte à ces agriculteurs son expertise et les fruits de ses investissements en matière de recherche et développement, pour améliorer continuellement le rendement des surfaces cultivées en dépit des aléas climatiques et en respectant la nature du sol. En plus de l'appui technique, COSUMAR accompagne les

agriculteurs sur les plans financier et opérationnel. Le Groupe prend en charge l'acquisition des semences sélectionnées, des boutures performantes ainsi que des fertilisants et intrants adaptés sans oublier les machines mécaniques agricoles qui permettent un meilleur rendement et une maîtrise des opérations de l'itinéraire technique depuis les semis jusqu'à l'arrachage des récoltes. Ceci contribue fortement à l'approvisionnement régulier en matières premières de qualité, à des coûts compétitifs et dans une logique de traçabilité. Grâce à ce renforcement de la production locale, le Groupe réduit la dépendance du pays vis-à-vis des importations de sucre brut, contribuant ainsi à renforcer la souveraineté alimentaire pour le sucre qui figure parmi les aliments de première nécessité dans le panier du consommateur marocain et qui reste un intrant stratégique de l'industrie agroalimentaire nationale.

PRINCIPAUX APPORTS DE L'AGRÉGATION



UN MODÈLE D'AGRÉGATEUR RECONNU PAR LA FAO

Le modèle d'agrégation adopté par COSUMAR a été primé par la FAO en 2009. La relation entre COSUMAR et les partenaires agricoles est encadrée par des contrats d'agrégation sur cinq ans, conformément à la loi 04-12 sur l'agrégation. Le soutien apporté aux agriculteurs agrégés s'articule autour de quatre volets :

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

- ▶ Apport récurrent de 3 milliards DH/an dans le monde rural, financement des intrants, des avances et du matériel agricole
- ▶ Transport de la production des plantes sucrières
- ▶ Achat de la totalité de la production quel que soit le volume au prix contractuel garanti

UN ENCADREMENT TECHNIQUE

- ▶ 120 conseillers, techniciens et ingénieurs-agronomes en contact permanent avec les agriculteurs agrégés
- ▶ Création de 103 sociétés dans la distribution des intrants agricoles, 262 sociétés prestataires de travaux mécaniques
- ▶ Vulgarisation, formation et accès aux résultats de la R&D

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ▶ Mise en place d'un fonds de soutien des cultures sucrières contre les effets des aléas climatiques au sein de l'interprofession sucrière (FIMASUCRE)
- ▶ Mise en place de l'assurance maladie pour les agriculteurs et leurs familles depuis 2010
- ▶ Mise en place d'un programme de retraite souple et adapté au profit des agriculteurs
- ▶ Attribution de voyages OMRA pour les meilleurs producteurs de betterave à sucre et de canne à sucre
- ▶ Attribution des primes d'encouragement pour les meilleurs bacheliers, enfants des agriculteurs
- ▶ Accompagnement à travers des programmes d'alphabétisation et de sensibilisation à l'hygiène et à la santé en faveur des femmes d'agriculteurs
- ▶ Parrainage des écoles et encouragement à la scolarisation des enfants.

UN ACCOMPAGNEMENT LOGISTIQUE

- ▶ Une flotte d'environ 1 500 camions mise au service des agriculteurs chaque campagne agricole pour assurer l'acheminement de la production vers les sucreries.
- ▶ Un planning de transport défini par chaque sucrerie permettant une meilleure gestion de la récolte et la préservation de la qualité des plantes sucrières.

DES PROCÉDÉS INNOVANTS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET RÉSILIENTE



COSUMAR, un groupe marocain, fait face à un défi récurrent : la sécheresse qui affecte le pays de manière cyclique, et qui s'est accentuée ces dernières années. Pour maintenir une production de sucre régulière, le Groupe a recours à des technologies innovantes pour améliorer les rendements de production et la qualité du sucre.

Pour faire face à la sécheresse, le Groupe a mis en place plusieurs mesures au niveau de l'amont agricole en utilisant des variétés de canne à sucre et des semences de betterave à sucre plus résistantes aux maladies et aux conditions environnementales difficiles. De plus, COSUMAR a opté pour des systèmes d'irrigation de précision pour économiser l'eau et optimiser les rendements, ce qui permet de préserver les ressources naturelles. Grâce à ces mesures, à la diversité culturelle des plantes sucrières (betterave à sucre et canne à sucre), et à sa disposition d'une grande capacité de raffinage, COSUMAR a su s'adapter à la conjoncture climatique et économique et a réussi à approvisionner le marché sans interruption, faisant preuve de résilience.

Dans cette résilience, la digitalisation de l'amont agricole joue un rôle important, avec la solution «ATTAISSIR» qui répond aux exigences des cultures des plantes sucrières ainsi qu'aux attentes des agriculteurs partenaires en termes de mobilité, de régulation des

intrants, d'encadrement technique et agronomique et de planification des cultures. La solution permet aussi d'assurer une traçabilité sur l'ensemble de l'activité agricole, partant des opérations de programmation des semis des plantes sucrières jusqu'au paiement par virement bancaire des agriculteurs, en passant par l'encodage automatique des parcelles, l'affectation des machines agricoles, le transport et la livraison des plantes sucrières.

Une solution pour laquelle le Groupe COSUMAR a été distingué par la FAO en 2020 comme meilleure initiative de protection des agriculteurs contre COVID-19 dans la région NENA (Near East and North Africa).

En 2022, le Groupe a également commencé à utiliser des drones équipés de caméras pour la gestion des parcelles cultivées. Les drones permettent de détecter les mauvaises herbes, les maladies et les insectes, ainsi que de traiter ces derniers. Cette méthode est plus précise et efficace que les méthodes traditionnelles et permet de réduire les coûts de traitement.

De plus, COSUMAR a généralisé l'usage des smart-blenders, introduits en 2018. Ces derniers permettent de produire des formules d'engrais sur mesure, adaptées aux spécificités de chaque parcelle. Cette méthode permet de maximiser les rendements tout en minimisant le volume et le coût des intrants.

UNE MODERNISATION CONTINUE DE L'OUTIL INDUSTRIEL

Dans le cadre de sa stratégie de modernisation de son outil industriel et d'amélioration de ses performances opérationnelles, COSUMAR a investi régulièrement et considérablement au cours des dernières années. Le niveau des investissements consentis s'élève à plus de 10 milliards de dirhams. Cette stratégie a permis à COSUMAR de disposer d'une capacité de traitement des plantes sucrières et de raffinage adéquate pour répondre à tous les besoins du pays en sucre blanc.

Grâce à ces investissements, le Groupe a pu augmenter sa capacité de production de sucre, tout en améliorant la qualité de ses produits. Les équipements de production modernes et l'innovation technologique ont contribué à maximiser l'efficacité de l'outil industriel et à réduire

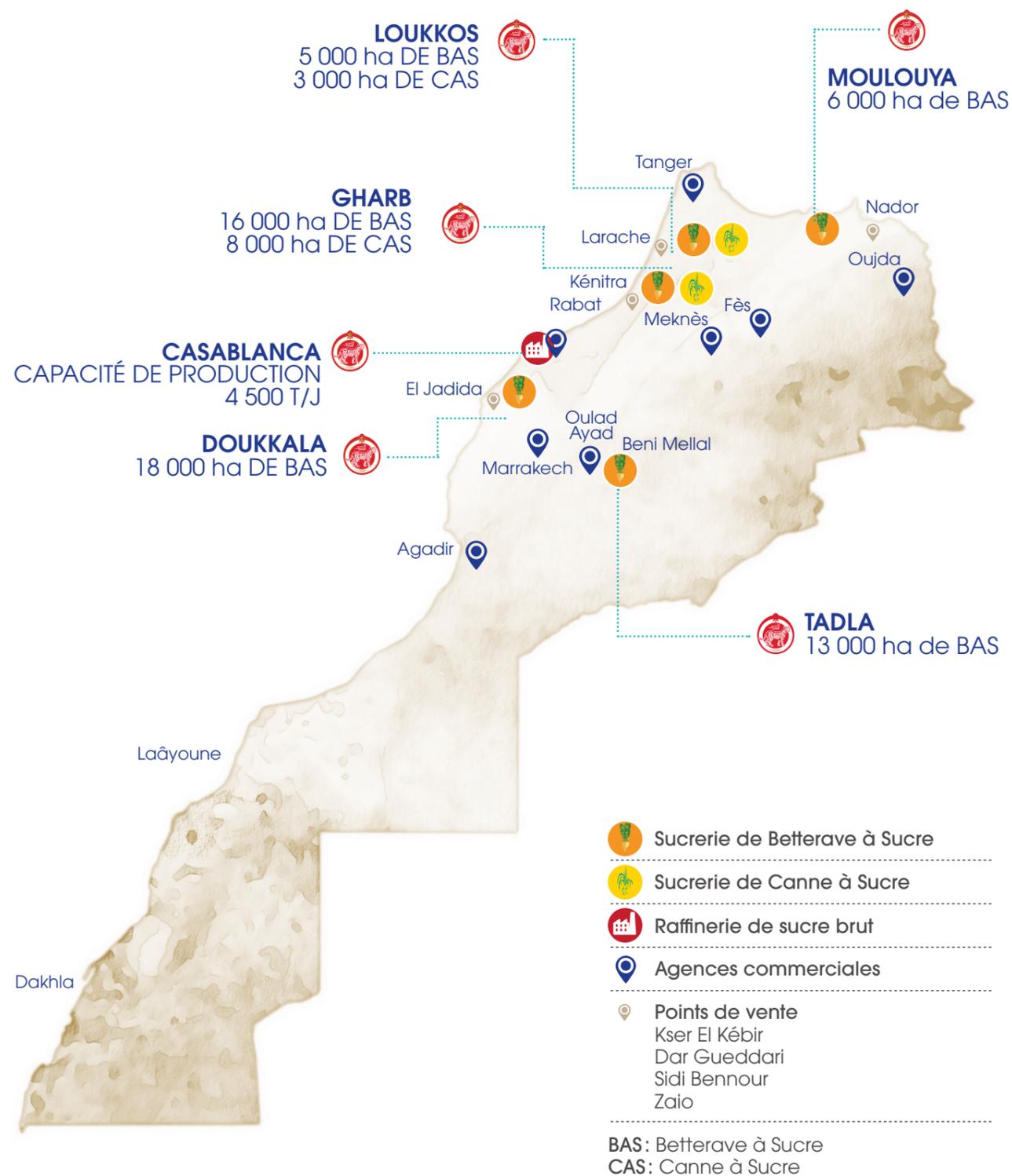
les coûts de production. Les processus de fabrication ont également été concernés par la modernisation. L'objectif étant de garantir une production durable et respectueuse de l'environnement. Ainsi, le Groupe a mis en place des systèmes efficaces de gestion de l'énergie pour optimiser sa consommation et réduire son impact environnemental.

Parallèlement, COSUMAR a développé une politique de stockage stratégique pour garantir la sécurité de l'approvisionnement du pays. Cette capacité de stockage s'établit désormais à plus de 950 000 tonnes, ce qui permet d'assurer une continuité de la production de sucre, même en cas de fluctuations importantes de la demande.



UNE FORTE IMPULSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Présence territoriale



Implantations à l'international

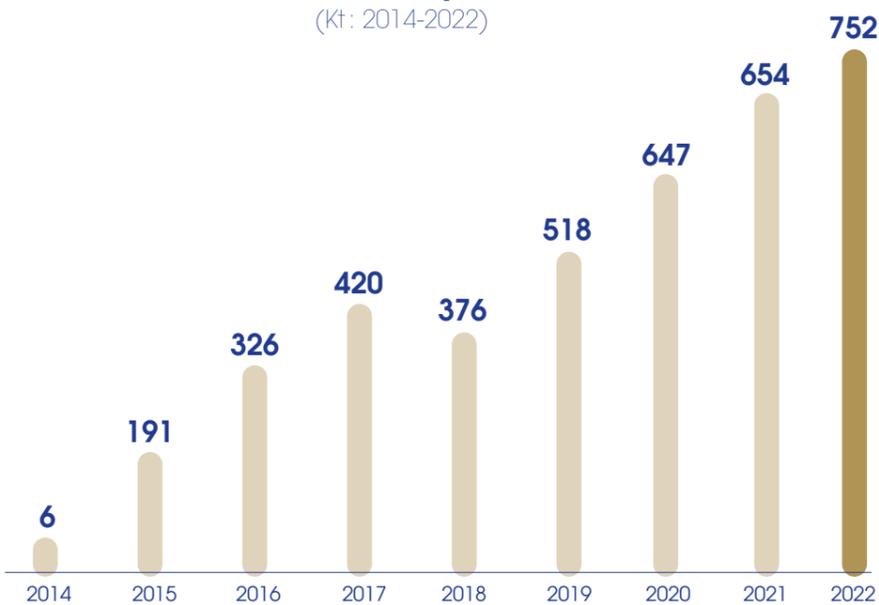


UNE DYNAMIQUE SOUTENUE DU COMMERCE À L'INTERNATIONAL

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS
VOLUMES CUMULÉS ENTRE 2015 ET 2022 DE 3 884 KT



Volumes exportés
(Kt : 2014-2022)



CHIFFRES CLÉS 2022

UNE PRÉSENCE DANS

**3**

PAYS

**8**UNITÉS INDUSTRIELLES AU
MAROC, DONT UNE
RAFFINERIECAPACITÉ GLOBALE
DE TRAITEMENT DES
PLANTES SUCRIÈRES**5**

MILLIONS DE TONNES

CAPACITÉ GLOBALE
DE PRODUCTION
DE SUCRE BLANC**2**

MILLIONS DE TONNES

**1 326**

COLLABORATEURS

**5 000**EMPLOIS DIRECTS ET
INDIRECTS

MARCHÉ NATIONAL

**1 202**MILLE TONNES
DE SUCRE BLANC**+10**MILLIARDS DE DIRHAMS
D'INVESTISSEMENTS DEPUIS
2006

UNE PRÉSENCE DANS

**5**RÉGIONS À TRAVERS
LE ROYAUME**+40 000**

AGRICULTEURS PARTENAIRES

**40**PAYS DE DESTINATION DES
EXPORTATIONS**752**MILLE TONNES
DE SUCRE BLANC
(dans le cadre du système d'admission
temporaire hors système de subvention)

PERFORMANCES 2022

PERFORMANCES
AGRICOLES**1,8**MILLIONS DE TONNES
DE BETTERAVES À SUCRE
TRAITÉES**530,2**MILLE TONNES
DE CANNES À SUCRE
TRAITÉES**27%**TAUX DE COUVERTURE EN
SUCRE PRODUIT À PARTIR
DES PLANTES LOCALES**2 000**MACHINES AGRICOLES
CONNECTÉES AU SERVEUR
DE COSUMAR**8,5**TONNES/HA
DE RENDEMENT SUCRE
POUR LA BETTERAVE À SUCRE**7,9**TONNES/HA
DE RENDEMENT SUCRE
POUR LA CANNE À SUCREPERFORMANCES
INDUSTRIELLESPRODUCTION ISSUE
DES PLANTES LOCALES**320,9**

MILLE TONNES

PRODUCTION DU
SUCRE BLANC ISSUE
DU RAFFINAGE**1 589,9**

MILLE TONNES

PERFORMANCES
FINANCIÈRESCHIFFRE
D'AFFAIRES**10 433**

MILLIONS DE DIRHAMS



EBE

1 718

MILLIONS DE DIRHAMS

RÉSULTAT
NET - PART
DU GROUPE**826**

MILLIONS DE DIRHAMS

RAPPORT D'ACTIVITÉ



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022

AMONT AGRICOLE

INTENSIFICATION DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE À SUCRE

Face à la rareté des ressources hydriques et afin d'augmenter le rendement culturel de la betterave à sucre, le Groupe COSUMAR a procédé, dès la campagne 2021-2022 à l'intensification de cette culture sucrière dans l'ensemble des périmètres betteraviers. Ainsi, le peuplement à l'hectare a été augmenté grâce à une densité de semis plus élevée, sélectionnée sur la base d'essais menés sur plus de trois campagnes agricoles. Des modifications ont ainsi été apportées aux machines pour adapter l'arrachage mécanique à cette nouvelle densité. L'intensification a, in fine, permis une amélioration du peuplement d'environ 20%.



OPTIMISATION DE LA FERTILISATION DES CULTURES SUCRIÈRES

Dans le cadre de sa stratégie d'agriculture de précision qui vise à optimiser la fertilisation des cultures sucrières à travers l'introduction de smart-blenders produisant des formules d'engrais adaptées à chaque parcelle, 24 machines smart-blenders ont renforcé le parc machines, permettant ainsi la fertilisation raisonnée de 14 850 hectares au cours de la campagne 2021-2022.

L'analyse des sols a été élargie à l'ensemble des périmètres à la suite de la mise en place d'un laboratoire national dans le périmètre de Tadla, zone du projet pilote, et a permis le traitement de 200 échantillons par jour. Durant la campagne 2021-2022, ce sont 8 800 échantillons de sols qui ont été analysés.

Pour répondre aux besoins en fertilisants nécessaires, COSUMAR a anticipé la flambée des prix à travers un approvisionnement optimisé aux meilleures conditions économiques, afin d'en faire bénéficier les agriculteurs agrégés. Pour la campagne agricole 2022-2023, COSUMAR a importé plus de 15 000 tonnes d'urée et 5 000 tonnes de potasse et s'est également approvisionné localement en DAP et TSP pour répondre aux besoins en engrais des agriculteurs.

DÉVELOPPEMENT

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES CULTURES SUCRIÈRES

COSUMAR a introduit l'utilisation de l'intelligence artificielle comme outil d'amélioration de la gestion des cultures de betterave à sucre, à travers l'utilisation de drones équipés de caméras. Ces nouveaux outils permettent aux équipes de calculer avec précision le peuplement à l'intérieur des parcelles pour un diagnostic plus rapide et une détection précoce des parcelles à faible peuplement. Aussi, la détection précoce des mauvaises herbes, maladies, insectes et ravageurs permet d'identifier les espèces et la densité des nuisibles pour une meilleure gestion de la parcelle. L'usage des drones permet une optimisation des traitements avec un choix de l'herbicide en fonction de la présence ou absence de certaines mauvaises herbes, une réduction des coûts pour l'agriculteur, une protection de l'environnement grâce à la réduction des intrants, une traçabilité des traitements et un accès aux parcelles même en périodes pluviales sans tassement du sol. Ce projet permettra aux agriculteurs d'améliorer leur productivité et leur rentabilité tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Après le succès du projet pilote mené sur 1 000 ha à Suta, le déploiement sur l'ensemble des parcelles du périmètre de Tadla a été réalisé durant la campagne 2022-2023. Dans une logique de généralisation de la solution, un projet pilote a été lancé dans les autres périmètres du Groupe.



COSUMAR à l'avant-garde en matière d'innovation dans le secteur agricole

UN LOGICIEL DÉVELOPPÉ EN INTERNE POUR SURVEILLER LES CULTURES SUCRIÈRES

Les équipes R&D et Innovation du Groupe COSUMAR ont finalisé la version 1 du logiciel basé sur l'Intelligence Artificielle et les algorithmes pour améliorer la détection et l'identification précoce des adventices et maladies de la betterave à sucre. Ce projet R&D, développé en partenariat avec MASCLR, permettra à terme d'utiliser l'imagerie drone pour :

- ▶ détecter automatiquement la présence et le type d'adventices et de maladies
- ▶ générer des cartes de présence d'adventices et de maladies pour les parcelles survolées
- ▶ réaliser des tests de traitements localisés et sur mesure par drones

Cette solution permettra à COSUMAR d'améliorer la gestion de la culture de la betterave à sucre et d'en améliorer les rendements.



COSUMAR, PIONNIER MONDIAL À TRAVERS LE PROCÉDÉ DE SÉCHAGE SOLAIRE DE LA PULPE DE LA BETTERAVE À SUCRE

COSUMAR a introduit, durant la campagne 2022-2023 une nouvelle technique innovante, utilisant le séchage solaire de la pulpe de betterave à sucre pour produire des pellets riches en fibres et vitamines pour le bétail. Cette technique, qui remplace un procédé utilisant le fuel, a permis une réduction considérable des émissions de CO₂ et une économie significative sur la consommation énergétique globale. COSUMAR a investi 100 millions de dirhams et a consacré 40 ha pour cette innovation, devenant ainsi un pionnier mondial dans ce domaine. Le Maroc fait ainsi partie du TOP 3 des pays ayant adopté cette technique avec les États-Unis et l'Espagne.

LA RAFFINERIE DE CASABLANCA, UNE DES PLUS PERFORMANTES AU MONDE

Grâce à l'amélioration de son processus de production et aux investissements réalisés ces dernières années, la capacité nominale de production de la raffinerie de Casablanca est passée de 4 200 tonnes/jour à 4 500 tonnes/jour, ce qui en fait l'une des raffineries les plus performantes au niveau mondial. Aujourd'hui, la raffinerie de Casablanca est en mesure de répondre à tous les besoins du pays en matière de sucre blanc et aux besoins de l'export, avec une qualité qui répond aux meilleurs standards internationaux.

LA TRANSFORMATION DIGITALE ET LA CYBERSÉCURITÉ AU CŒUR DES ENJEUX DE LA DIRECTION SI & TD

Dans une optique d'amélioration continue de ses processus de gestion et afin d'accroître la résilience du Groupe à l'ère du numérique, la Direction des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale a déployé plusieurs projets IT transverses ainsi que des programmes de transformation durant l'année 2022. Il s'agit notamment :

- ▶ Du déploiement d'une plateforme d'achat centralisée permettant une intégration accélérée des fournisseurs, un libre-service pour les partenaires et une dématérialisation de la relation pour fluidifier les opérations.
- ▶ De la transformation digitale du parcours client avec comme objectifs d'assurer la centricité client, éliminer les étapes et documents intermédiaires et garantir une vue 360° pour un pilotage proactif de l'activité.
- ▶ De la restructuration de l'architecture SI actuelle : qui passe d'une architecture de données et d'application à une architecture technologique
- ▶ Du développement de la culture digitale au sein du Groupe.

Sur le volet Cybersécurité, plusieurs projets ont été déployés dont la mise en place d'un site de secours informatique distant : projet Disaster Recovery, ainsi que la création d'une nouvelle fonction managériale RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information visant à instaurer un cadre de gouvernance de la sécurité, mitiger les cyber-risques et se prémunir contre toute éventuelle attaque informatique.

COSUMAR FACE AU DÉFI DE LA SÉCURISATION DE LA SUPPLY CHAIN

En 2022, COSUMAR a dû faire face à des défis importants en termes d'approvisionnement, tout comme de nombreux autres acteurs du secteur agro-industriel. La conjoncture économique difficile, caractérisée par une forte hausse des coûts de transport et des intrants, a rendu l'approvisionnement plus coûteux. Malgré cela, le Groupe a réussi à assurer le déchargement de 50 navires sucriers et à acheminer 1,6 million de tonnes de sucre brut importé vers la raffinerie de Casablanca, grâce à la capacité organisationnelle et opérationnelle de la fonction supply chain du Groupe.

Pour accompagner la dynamique des flux des produits, COSUMAR a inauguré en 2022 un nouveau port sec à la raffinerie de Casablanca. Avec une superficie de 3 000 m², le nouveau port sec peut

accueillir jusqu'à 380 TC pleins et 450 TC vides, ce qui a permis d'augmenter la capacité de stockage de conteneurs de 72%. Grâce à cette augmentation de capacité, le volume de conteneurs expédiés a atteint 22 800 TC, enregistrant une évolution de +26%.

COSUMAR a également généralisé l'utilisation des palettes en plastique réutilisables au niveau des sucreries, avec 17 000 palettes et 12 points de vente. Cette décision a permis de réduire les coûts de la chaîne logistique tout en améliorant la sécurité et l'efficacité des opérations de manutention.

Grâce à ces dispositions, COSUMAR a réussi à assurer en continu l'approvisionnement et la disponibilité du sucre sur l'ensemble du territoire national, tout en répondant à la demande extérieure du sucre raffiné.



UNE FILIÈRE SUCRE BIOLOGIQUE EN DÉVELOPPEMENT

Le Groupe a récemment initié la culture du sucre Bio en créant une nouvelle filière pour répondre à la demande croissante de produits Bio sur le marché national et international. Le Groupe a ainsi planté, dans le cadre d'un projet pilote, 119 hectares de canne à sucre Bio. Grâce à la maîtrise du protocole d'extraction, COSUMAR est en mesure de produire, en respect des normes les plus élevées en matière de production biologique, un sucre certifié Bio.

Le Sucre Bio issu de cette filière est destiné à satisfaire les besoins du marché local, mais également ceux à l'export. Cette production pourra ainsi répondre aux attentes des consommateurs qui recherchent des produits adaptés à leur mode de consommation et auxquels le Groupe répond grâce à son engagement envers la durabilité, la protection de l'environnement et l'amélioration des revenus des agriculteurs planteurs de canne à sucre Bio.



MARCHÉ

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA MARQUE EMBLÉMATIQUE ENMER ET SA PLATEFORME DE COMMUNICATION

Pour assurer le succès du déploiement de la nouvelle identité visuelle et le lancement de la nouvelle plateforme de communication, plusieurs actions ont été entreprises par COSUMAR. Une caravane dédiée aux collaboratrices et collaborateurs a été lancée depuis la raffinerie de Casablanca pour présenter les nouveaux packagings et la nouvelle charte graphique à laquelle ils ont activement contribué. Une tournée des équipes marketing et commerciales a été également organisée

dans les principales villes du Maroc pour rencontrer les clients grossistes et échanger autour du projet de refonte ainsi que des initiatives commerciales lancées en 2022. Enfin, un plan de communication dédié a été mis en place pour toucher les consommateurs, incluant le lancement d'une nouvelle campagne publicitaire à la télévision, la radio et sur les réseaux sociaux durant la haute saison du mois de Ramadan.



ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

INDICATEURS DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2022 s'établit à 10 433 Mdh en progression de +14,5% par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est portée par l'augmentation de l'activité de raffinage. Le volume des ventes à l'export s'établit à 752 Kt à fin décembre 2022 contre 654 Kt à la même période en 2021, soit une croissance de +15%.

L'excédent brut d'exploitation consolidé IFRS s'établit à fin 2022 à 1 718 Mdh, en baisse de -7% par rapport à l'année précédente en raison de la flambée des prix d'achat des intrants et matières énergétiques et les conditions climatiques extrêmement difficiles ayant impacté la production nationale. Les projets d'amélioration et d'innovation menés en 2022, ont permis d'atténuer cette baisse.

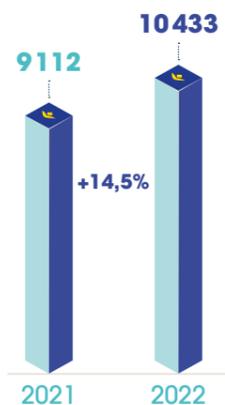
Le résultat net part du groupe à fin 2022 ressort à 826 Mdh, soit une hausse de +8,2% par rapport à fin 2021. L'année précédente avait été impactée par les coûts de démarrage de la raffinerie de Durrah.

INDICATEURS DE RÉSULTATS SOCIAUX

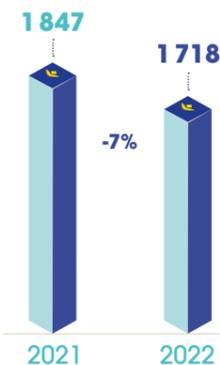
L'excédent brut d'exploitation social de COSUMAR SA au 31 décembre 2022 s'établit à 1 328 Mdh, marquant une hausse de +6% par rapport à la même période de l'année écoulée expliquée principalement par l'augmentation du volume des ventes locales de sucre de COSUMAR SA par rapport à ses filiales sucrières ainsi que par la croissance de l'activité export.

Le résultat net social ressort à 856 Mdh, en augmentation de +1,3% par rapport aux réalisations de 2021.

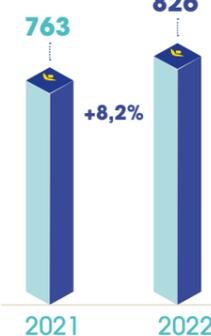
**CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ**
(EN MMAD)



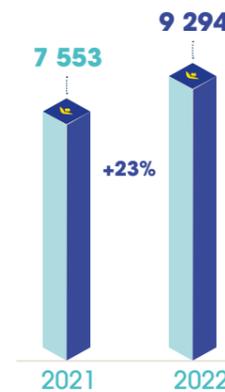
**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
CONSOLIDÉ**
(EN MMAD)



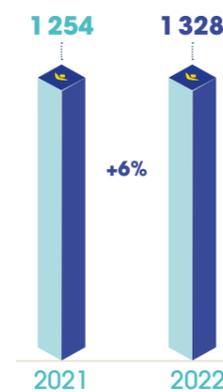
**RÉSULTAT NET
PART DU
GROUPE**
(EN MMAD)



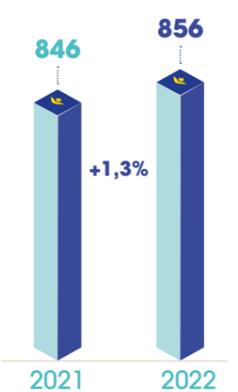
**CHIFFRE D'AFFAIRES
SOCIAL**
(EN MMAD)



**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
SOCIAL**
(EN MMAD)



**RÉSULTAT NET
SOCIAL**
(EN MMAD)



PERSPECTIVES

- Les opérations de plantation de la canne à sucre et de semis de la betterave à sucre sont finalisées dans des conditions hydriques difficiles et ce grâce à la forte mobilisation des pouvoirs publics et de l'écosystème (Partenaires agriculteurs, institutionnels...).
- Le Groupe COSUMAR continuera à déployer tous les efforts pour assurer un approvisionnement normal du marché national en sucre malgré les conditions climatiques défavorables impactant la production sucrière locale et un contexte international marqué par une flambée des prix des matières premières.

RAPPORT ESG





À PROPOS DE CE RAPPORT



Ce rapport est la publication officielle des réalisations et des performances extra-financières du Groupe COSUMAR en 2022, des performances de sa démarche RSE et de sa contribution au développement durable pour la même période. Ce rapport a été établi conformément aux normes GRI suivant une option de conformité étendue.

Il couvre l'ensemble des activités et entités du Groupe pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, correspondant à l'exercice social de la société. Le cycle de déclaration est annuel. La prochaine publication sera communiquée en 2024 et couvrira les réalisations et les performances ESG du Groupe en 2023.

Ce rapport a été soutenu par un cabinet d'assistance technique en développement durable, qui a fourni la méthodologie de l'analyse de matérialité présentée à l'annexe de ce rapport. Toutes nos publications sont disponibles sur notre site internet : www.cosumar.ma.

Le Groupe COSUMAR est à votre disposition pour vous fournir toute autre information sur sa démarche RSE et sa contribution au développement durable. À cet effet, nous mettons à disposition une adresse e-mail dédiée à nos parties prenantes que nous encourageons à faire part de leurs attentes et préoccupations : s.abaragh@cosumar.ma

SOMMAIRE

I. COSUMAR, UN PIONNIER DE LA RSE AU MAROC

- Nos performances extra-financières
- La durabilité à toutes les étapes de la chaîne de valeur
- Évolution de notre démarche RSE au fil du temps
- Progresser en continu : certifications et reconnaissances

46
46
48
52
54

II. GOUVERNANCE RESPONSABLE

- Adopter une gouvernance responsable et transparente
- Renforcer la culture de la conformité, de l'éthique et de la conduite des affaires

56
56
70

III. STRATÉGIE ET DEMARCHE RSE

- **Prioriser nos enjeux RSE pour mieux répondre aux attentes de notre écosystème**
 - Aperçu sur le contexte 2022 de COSUMAR
 - Critères de sélection des parties prenantes
 - Dialogue et proximité avec nos parties prenantes
 - Promotion d'une politique d'achats responsables
 - Analyse de la matérialité, gage de maturité de l'engagement RSE de COSUMAR
 - Une stratégie RSE confirmée « Caring for the future »

73
73
73
74
75
78
80
82

IV. PRATIQUES RESPONSABLES POUR UNE FILIÈRE SUCRIÈRE DURABLE

- **Contribuer à relever les défis de la sécurité alimentaire**
 - Les défis de la sécurité alimentaire
 - La résilience de notre supply chain au service de l'approvisionnement régulier du marché
 - La santé et sécurité alimentaire de nos clients au cœur de nos priorités
 - Nouvelle stratégie des marques : une confiance renouvelée auprès de nos consommateurs
- **Créer et partager la valeur avec le monde agricole**
 - L'agrégation, vecteur de développement du monde agricole
 - Inclusion socio-économique du tissu agricole régional
- **Innover pour une agriculture durable et responsable**

84
84
84
85
86
86
88
88
91
94

- Développement d'une agriculture résiliente aux changements climatiques
- L'optimisation de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Politique environnementale
- Réduction de la consommation d'eau dans les usines et dans les champs
- Développement de solutions innovantes pour une agriculture intelligente
- Revalorisation des déchets et des co-produits via l'économie circulaire

94
95
95
96
97
98

▸ **S'engager pour la décarbonation de l'industrie sucrière**

- Notre programme d'efficacité énergétique
- Réduction de nos émissions de Gaz à effet de serre
- Introduction progressive des énergies renouvelables dans notre mix énergétique

99
100
101
103

▸ **Investir dans le développement de notre capital humain**

- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- La culture du talent et le développement des compétences
- Favoriser l'inclusion et la diversité
- Encourager le dialogue social

104
104
106
109
112

▸ **Renforcer notre engagement envers nos communautés**

- Soutenir l'éducation dans le monde rural
- S'engager pour l'autonomisation des populations vulnérables
- Contribuer au développement des territoires

113
113
123
127

V. MÉTHODOLOGIE ET NOTE EXPLICATIVE

- Périmètre du rapport ESG
- Exercice
- Référentiels
- Processus de recueil des données

128
128
128
128
128

VI. ANNEXES

- Certification de vérification du reporting extra-financier
- Rémunération des CAC
- Tableau des correspondances
- Définition des ODD

129
130
132
138

COSUMAR, UN PIONNIER DE LA RSE AU MAROC

NOS PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES



AU PROFIT DE NOS COLLABORATEURS



2549

J/H DE FORMATION



55,4%

PROGRESSION DE LA PARITÉ ENTRE 2016 ET 2022



-15%

DU TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS EN 2022



-62%

DU TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS EN 2022

AU PROFIT DE NOS CLIENTS



+85%

TAUX DE SATISFACTION DES CLIENTS INDUSTRIELS DE LA QUALITÉ DU PRODUIT ET DU SERVICE



84,2%

TAUX DE SATISFACTION DES CLIENTS GROSSISTES DE LA QUALITÉ DU SERVICE



48

SOUKS VISITÉS EN 2022



274

CLIENTS GROSSISTES RENCONTRÉS EN 2022



+3 200

COLLABORATEURS (INCLUANT LES SOUS-TRAITANTS) SENSIBILISÉS À LA NOUVELLE STRATÉGIE DE MARQUE

AU PROFIT DE NOTRE PLANÈTE



10

MILLIARDS DE DHS INVESTIS DANS L'OUTIL INDUSTRIEL POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



-90%*

DE LA CONSOMMATION D'EAU DEPUIS 2005



-39,4%*

DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DEPUIS 2005

*process traitement de betterave à sucre



-46%

DES ÉMISSIONS À GES ENTRE 2016 ET 2022



276 799

TONNES DE CO-PRODUITS REVALORISÉS (PELLET, BAGASSE, MÉLASSE)

AU PROFIT DE NOS COMMUNAUTÉS



+40 000

AGRICULTEURS AGRÉGÉS



3 000

EMPLOIS INDIRECTS CRÉÉS



369

PME CRÉÉES DANS LE MONDE AGRICOLE ET 5 COOPÉRATIVES SOUTENUES



5

MILLIONS DE JOURS DE TRAVAIL GÉNÉRÉS DANS LE MONDE AGRICOLE



87%

DE PARTENAIRES ET FOURNISSEURS LOCAUX



70%

DU BUDGET ACHAT RÉALISÉ LOCALEMENT



2 792

BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION

LA DURABILITÉ À TOUTES LES ÉTAPES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

GRI 2



AGRICULTURE DURABLE



ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

RESSOURCES



IMPACTS



* Process traitement betteraves à sucre



GESTION DURABLE DES RESSOURCES ET DE L'EAU



GESTION DES DÉCHETS ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL



DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET ACCÈS À LA TECHNOLOGIE



QUALITÉ, SÉCURITÉ ET TRAÇABILITÉ ALIMENTAIRE



NOTRE DÉMARCHE RSE, UNE STRATÉGIE À IMPACT DURABLE



ÉVOLUTION DE NOTRE DÉMARCHE RSE AU FIL DU TEMPS

GRI 2

Parsa position d'opérateur sucrier unique et agrégateur reconnu, COSUMAR s'est très tôt impliqué dans les questions liées au développement durable et de la RSE au Maroc avec de nombreuses distinctions à la clé. Dès 2009, les efforts du Groupe ont été récompensés avec la remise, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de la médaille du modèle d'agrégateur. La même année, COSUMAR s'est également vu décerner le label RSE de la CGEM.

En 2016, COSUMAR formalise son engagement social, sociétal et environnemental en adoptant l'approche des 3 P, sur ses trois axes d'engagements que sont People, Planet et Prosperity qu'elle présente la même année pendant la COP22. En 2018, COSUMAR marque

son entrée dans le classement du Top 10 Performers de l'indice ESG 10 de la bourse de Casablanca et figure parmi les 10 valeurs cotées ayant obtenu les meilleurs scores dans la notation de Vigeo-Eiris.

En 2021, COSUMAR démontre sa montée en maturité en termes de RSE en menant sa première analyse de matérialité. Cet exercice, effectué auprès d'un large panel de son écosystème, a permis à COSUMAR d'identifier de façon très claire les principaux enjeux prioritaires de sa durabilité.

À l'issue de l'analyse de la matérialité, l'année 2022 a été marquée par la formalisation d'une nouvelle stratégie RSE baptisée «CARING FOR THE FUTURE» basée sur les enjeux RSE stratégiques du Groupe.



Médaille FAO Modèle Agrégateur 2009



Prix des «Pionniers de la RSE et de l'économie verte en Afrique» 2012



Prix Rotary Club Mers Sultan «Entreprise Citoyenne de l'année 2013»



Label RSE CGEM 2019

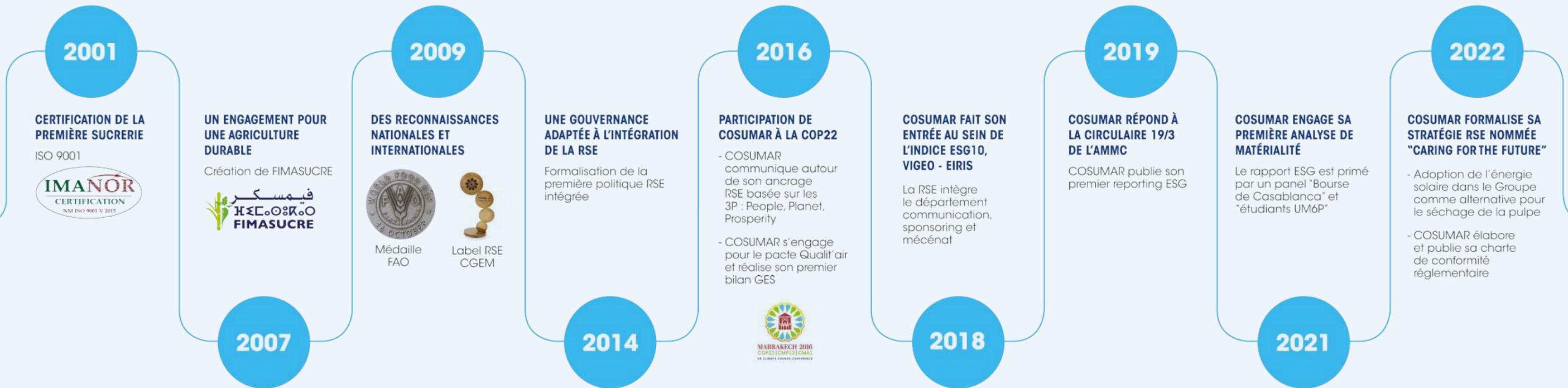


Trophée du Centenaire de la Propriété Industrielle Morocco Awards 2016



VIGEO Top Performer RSE 2012 - 2020

L'HISTOIRE D'UN GROUPE ENGAGÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



PROGRESSER EN CONTINU : CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES



Le Groupe COSUMAR a une tradition de longue date en matière de démarches de progrès. En effet, le Groupe a mis en œuvre le premier système de management de la qualité dans l'un de ses sites de production en 2001 et a enchaîné les certifications de ses différents sites et activités selon plusieurs normes internationales. Le Groupe est aujourd'hui l'un des opérateurs industriels marocains qui détient le plus grand nombre de certifications multisites et multinormes.

CERTIFICATION DU GROUPE COSUMAR



*Les versions des certifications sont celles en vigueur

La certification ISO 9001 est l'aboutissement de la démarche de mise en place d'un Système de Management de la Qualité, vecteur de progrès indéniable pour la performance de notre Groupe et la satisfaction de nos clients.

La certification ISO 45001 est un référentiel d'exigences qui permet de mettre en place un Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail qui fournit un cadre de gestion des risques professionnels.

La certification ISO 14001 est une reconnaissance de l'efficacité de notre Système de Management de l'Environnement. Ce système nous permet en continu de réduire à court, moyen et long terme tous nos impacts environnementaux : déchets, bruits, gaz à effet de serre, énergie, sous-sol, etc., dans le cadre d'une relation de confiance avec la collectivité, d'engagement vis-à-vis de nos clients et une culture d'écoute des parties intéressées pour la prise en compte de nos enjeux environnementaux.

La certification ISO 50001 est le résultat de la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie. Ce système nous permet d'optimiser nos consommations énergétiques de manière durable et efficace, de limiter nos émissions de gaz à effet de serre et les polluants

liés à la combustion d'énergie. Cette certification remplace les audits énergétiques obligatoires.

La certification FSSC 22000 est un système de certification du Système de Management de la Sécurité Sanitaire des Aliments tout au long de la chaîne alimentaire. Ce système nous permet de maîtriser efficacement les dangers liés à la sécurité sanitaire des aliments, de mieux répondre aux exigences de qualité et sécurité des aliments et de conformité légale, d'être reconnues par le Global Food Safety Initiative et d'obtenir la confiance, en tant que fournisseur, de nos clients groupes industriels de l'agroalimentaire.

L'accréditation ISO 17025 est la reconnaissance de la compétence technique de nos laboratoires d'essais. Elle nous permet d'assurer aux clients la délivrance de résultats d'essais, des prestations conformes à leurs besoins. Elle permet en outre à nos laboratoires le gain en compétence technique, la production des données précises, dans le cadre d'une dynamique d'amélioration continue.

La norme NM 00.5.601 est une norme de conformité sociale visant à inciter les organismes à appliquer la réglementation sociale en vigueur (code du travail, protection sociale, assurance contre les accidents du

travail et les maladies professionnelles, assurance maladie obligatoire). Sa mise en place contribue au développement des relations professionnelles, la promotion du dialogue social et la pérennisation de la paix sociale.

SMETA (Sedex Member Ethical Trade Audit) est un processus d'audit mis au point par Sedex (organisation mondiale de membres à but non lucratif au service de commerce éthique). Il a pour objectif d'aligner les normes d'audit social et les pratiques de contrôle afin d'alléger la charge liée au processus d'audit. SMETA couvre quatre piliers : les normes de travail, la santé et la sécurité, l'éthique professionnelle et l'environnement.

La certification HALAL garantit qu'un produit respecte scrupuleusement les préceptes de l'Islam. Elle est obtenue auprès de l'IMANOR après avoir vérifié la conformité de plusieurs points, à savoir les caractéristiques liées à la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation.

La certification KOSHER est le sceau d'approbation par une agence rabbinique qui a vérifié les ingrédients des produits, l'installation de production et la production pour s'assurer qu'ils ne contiennent aucune trace de substances non casher et qu'ils sont conformes et autorisés pour la consommation conformément aux règles alimentaires juives.



Notre engagement envers l'amélioration continue est renforcé par l'instauration, dans nos filiales, de systèmes intégrés QHSE certifiés aux normes internationales les plus reconnues. Ces certifications jouent un rôle crucial dans notre démarche d'entreprise responsable. En les combinant avec la démarche RSE, elles nous ont permis d'améliorer les performances du Groupe tout en contribuant à sa durabilité.

Nadia TOLIMAT,
Coordnatrice SMQ et Hygiène
du Groupe COSUMAR.

GOVERNANCE RESPONSABLE

ADOPTER UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE



La gouvernance responsable et transparente est cruciale pour le succès à long terme et pour la durabilité du Groupe COSUMAR. Elle implique une gestion éthique et responsable des affaires, une communication ouverte et honnête avec les parties prenantes, une gestion des risques efficace et une amélioration de la réputation du Groupe. COSUMAR a adopté cette approche pour créer de la valeur à long terme pour ses parties prenantes, tout en contribuant à la société de manière positive.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COSUMAR est une société anonyme à Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Au 31/12/2022, le Conseil d'Administration est composé de 13 administrateurs :



Membres du Conseil d'Administration	Mandat	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat actuel
M. Hicham BELMRAH	Président du Conseil d'Administration	23/11/2021		AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
M. Abdellaziz ABARRO	Administrateur Indépendant	16/05/2014	29/05/2019	AGO 24/01/2023
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Administrateur (Non exécutif)	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
M. Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI	Administrateur Indépendant	23/11/2021		AGO statuant sur les comptes de l'ex 2026
M. Khalid CHEDDADI	Administrateur (Non exécutif)	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
M. Kwek Ju-Yang, Mark	Administrateur (Non exécutif)	23/11/2021		AGO statuant sur les comptes de l'ex 2026
M. Emile ZAKHYA	Administrateur (Non exécutif)	20/09/2022		AGO statuant sur les comptes de l'ex 2026
M. Régis Karim SALAMON	Administrateur (Non exécutif)	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Administrateur (Non exécutif)	08/01/2018	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
M. Vishesh KATHURIA	Administrateur (Non exécutif)	23/11/2021		AGO statuant sur les comptes de l'ex 2026
MUTUELLE MAROCAINE D'ASSURANCES "MAMDA", représentée par son Président M. Hicham BELMRAH	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
RÉGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAIRE "RCAR", représenté par Mme Ouafae Mriouah Directeur Général de CDG Capital Gestion	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024
WAFI ASSURANCE, représentée par son Président Directeur Général M. Mohamed RAMSES ARROUB	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024

NOMBRE DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS



Administrateurs	Nombre Mandats*
M. Hicham BELMRAH	17
M. Abdellaziz ABARRO	02
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	29
M. Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI	09
M. Khalid CHEDDADI	41
M. Kwek Ju-Yang, Mark	06
M. Vishesh KATHURIA	01
M. Régis Karim SALAMON	00
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	01
M. Emile ZAKHYA	Non communiqué
MAMDA , représentée par son Président Directeur Général, M. Hicham BELMRAH	30
RCAR , représenté par Mme Ouafae MRIOUAH , Directeur Général de CDG Capital Gestion	05
Wafa ASSURANCE , représentée par son Président Directeur Général M. Mohamed RAMSES ARROUB	16

*: Les autres mandats dans d'autres organes de gouvernance autres que ceux de COSUMAR

BIOGRAPHIE DES ADMINISTRATEURS



M. Hicham BELMRAH

Président du Conseil d'Administration et représentant permanent de la MAMDA

Monsieur Hicham BELMRAH est Président Directeur Général de la MAMDA-MCMA. Expert-comptable et commissaire aux comptes, diplômé de l'Université de Bordeaux, M. BELMRAH a effectué une carrière de plus de 25 ans en audit et conseil auprès du cabinet Ernst & Young. Il assure également les fonctions de Président du Directoire de MAC - Mutuelle Attamine Chaabi et d'Administrateur Directeur Général de MAMDA RÉ-Société de réassurance.

M. Abdellaziz ABARRO

Diplômé de l'École Supérieure des Mines de Paris. Solide expérience dans la gestion des activités minières et industrielles. Plusieurs postes de grande responsabilité occupés au sein du Groupe ONA (devenu SNI en 2010 et ensuite Al Mada en 2018) en tant que Directeur Général du pôle Mines de 1993 à 1999, Directeur Général ONA chargé du Pôle agroalimentaire et Président Directeur Général de plusieurs filiales dans le même secteur de 1999 à 2004 et Président Directeur Général du Groupe Managem de 2004 à 2016.

Expérience

AB2 CONSULT 2019 - présent Associé Gérant	AB2 CONSULT Associé Gérant <ul style="list-style-type: none"> Conseil stratégique Gestion du changement Évaluation technico-économique et due diligence Gestion de la performance Conseil en Ressources Humaines
2016 - présent	AFRIMINES Associé Gérant Holding minier
2004 - 2016	MANAGEM Président Directeur Général <ul style="list-style-type: none"> Gestion de 12 filiales opérant sur 7 sites miniers avec un effectif de 5 000 personnes Augmentation du chiffre d'affaires de 170 MM\$ à 450 MM\$ Consolidation du portefeuille minier avec l'acquisition de nouveaux permis et la découverte de nouvelles ressources Lancement de nouveaux projets miniers au Maroc et en Afrique subsaharienne
1999 - 2004	Groupe ONA Directeur Général du Pôle Agroalimentaire puis Président Directeur Général des filiales COSUMAR, BIMO, MARONA & LA MONEGASQUE <ul style="list-style-type: none"> Gestion des activités agroalimentaires totalisant plus de 1 000 MM\$ Modernisation et rationalisation des outils industriels Lancement d'investissements importants Développement de nouveaux produits
1993 - 1999	Groupe ONA Directeur Général du Pôle Mines <ul style="list-style-type: none"> Croissance externe par l'acquisition de la mine d'argent d'Imiter Augmentation du chiffre d'affaires de 65 MM\$ à 140 MM\$ Amélioration de la rentabilité des actifs
1987 - 1993	Groupe ONA Directeur Technique puis Directeur Général Adjoint du Pôle Mines <ul style="list-style-type: none"> Gestion de projets miniers Optimisation des méthodes d'exploitation et des procédés de traitement Réduction des coûts
1984 - 1987	Groupe ONA Directeur d'exploitation de la mine d'El Hammam <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la productivité Extension de la capacité de la mine
1979 - 1984	Groupe ONA Responsable du service d'exploitation de la mine de Beida <ul style="list-style-type: none"> Réalisation dans les délais et budget des travaux préparatoires et d'infrastructure d'un projet cuprifère d'une capacité de 50 000 tonnes de concentrés par an Démarrage réussi de la production
Formation	
1976 - 1979	Diplôme d'Ingénieur École Nationale Supérieure des Mines de Paris
Autres responsabilités	
1999 - 2020	Administrateur de plusieurs sociétés
2001 - 2004	Président de l'Association Professionnelle Sucrière (A.P.S)
1994 - 2002	Président de la Fédération de l'Industrie Minérale (FDIM)
1994 - 2002	Membre du Bureau de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)

M. Jean-Luc Robert BOHBOT (non communiqué)

M. Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI

Diplômé de l'École Nationale des Travaux Public de l'État, et de Sciences Po Paris, M. Hicham CHEBIHI HASSANI a plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de la création, du rachat, du développement et de la restructuration d'entreprises.

Il a, entre autres, travaillé pour le compte du bureau parisien du cabinet Andersen, fondé et participé à plusieurs missions de conseil au sein de Inetum Consulting et collaboré à plein temps au sein de prestigieux organismes publics à Rabat dans le cadre de missions opérationnelles. Il est Senior Partner d'Atlas Capital depuis 2008.

M. Khalid CHEDDADI

Formation	
1981	Ingénieur de l'École Nationale Supérieure des Mines - Paris
1979	Maîtrise en mathématiques appliquées - Paris VI
Parcours professionnel	
Depuis octobre 2004	Président du Conseil d'Administration de la CIMR
Depuis septembre 2003	Directeur Général de la CIMR
De 2001 à 2003	Développement d'une affaire personnelle
De 1992 à 2000	Administrateur Directeur Général de la compagnie d'assurances L'Alliance Africaine, filiale du groupe français GAN (Groupe des Assurances Nationales)
De 1981 à 1983	Enseignant de mathématiques à l'École Hassania des Ingénieurs (dans le cadre du service civil).
Autres activités professionnelles :	
	Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental
	Administrateur de plusieurs sociétés

M. Kwek Ju-Yang, Mark

Monsieur Kwek Ju-Yang, Mark, est un cadre Senior Manager chez Wilmar Sugar Pte Ltd, supervisant les risques mondiaux, les opérations, la finance, la durabilité et le développement des affaires. Il est également responsable du portefeuille mondial de filiales d'exploitation, de co-entreprises et d'associés de Wilmar International dans le segment du sucre.

Avant d'occuper son poste actuel, il était responsable du développement des affaires pour Wilmar International et a travaillé chez Bain & Company en tant que Senior Associate Consultant. M. Kwek Ju-Yang, Mark est diplômé en politique, philosophie et économie de l'Université de Pennsylvanie, où il a obtenu son diplôme avec mention.

M. Vishesh KATHURIA

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et ayant suivi un troisième cycle en finance, Monsieur KATHURIA jouit d'une expérience diversifiée de plus de 15 ans dans divers domaines de gestion et rôles dans le développement des affaires, la stratégie, les relations avec les investisseurs, les services bancaires, l'investissement et le financement d'entreprise pour les clients de l'ensemble du pays.

Expérience professionnelle

<p>Wilmar Agri Trading DMCC Dubai, U.A.E Gestionnaire du développement des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Les responsabilités comprennent le développement des affaires pour la division sucre de Wilmar, le partenariat financier pour les activités commerciales, et la gestion des actifs du portefeuille sucre pour le Groupe Identifier et évaluer les opportunités d'investissement pour le Groupe dans le segment du sucre et le développement commercial pour le secteur sucrier dans la région Asie et CCG; Partenaire financier pour l'activité de négoce de sucre dans la région du CCG, de l'Asie et des Amériques, aidant à évaluer les risques, fournir des conseils sur la structure commerciale, négocier les limites bancaires et maintenir les relations entre les banques et les banques pour le Bureau de commerce de sucre blanc basé à Dubai; Travailler avec des sociétés de portefeuille et gérer l'investissement Wilmar dans ces sociétés, en préparant une stratégie pour maximiser les retours sur investissement et le pont entre les équipes locales et l'équipe mondiale pour les opérations commerciales; Représenter Wilmar au sein de comités clés de la société de portefeuille afin d'aider la haute direction dans la gestion des risques, évaluation de la performance des entreprises et orientation stratégique. 	<p>Jul 18 - jusqu'à présent</p>
<p>IMAP Inde (Banque d'investissement) Mumbai, India Vice-président, Services bancaires d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Les responsabilités comprennent le conseil aux clients sur la collecte de fonds par le biais d'actions / dettes structurées / dette privée, fusions et acquisitions ou dettes restructuration Identification des entreprises ayant des opportunités potentielles en termes de redimensionnement du capital, de réorganisation de la dette, levée/déploiement d'exigences de fonds sous forme de financement structuré, d'opportunités de fusions et acquisitions, etc. Préparation de la documentation de pitch et analyse des clients potentiels pour la présentation de services appropriés. Exécution de la transaction <ul style="list-style-type: none"> Gestion et coordination avec des tiers, y compris des cabinets d'avocats, des agences de diligence et d'autres tiers tout au long du cycle de vie de la transaction; Équipes de négociation dirigées et supervisées dans les domaines de la structuration des transactions, des négociations avec les investisseurs, de la modélisation financière, de l'évaluation, des interactions avec les clients et de la diligence raisonnable sur environ 10 transactions sur 2 ans. 	<p>Juin 16 - Jul 18</p>
<p>Shree Renuka Sugars Limited Mumbai, India Directeur Général Adjoint, Stratégie d'entreprise et finances</p> <ul style="list-style-type: none"> Les responsabilités comprennent le financement du Groupe, la stratégie, la levée de fonds et les relations avec les investisseurs et les actionnaires pour le Groupe. Fusions et acquisitions et levée de fonds <ul style="list-style-type: none"> Réalisé et travaillé de bout en bout sur plus de 8 transactions de désinvestissement / investissement, y compris les fusions et acquisitions de Filiales brésiliennes, cession de participation, processus de vente stratégique, etc. Gestion de l'ensemble du processus, y compris la structuration des transactions, la due diligence des actifs (en Inde et au Brésil), négociation d'ententes, clôture et approbations réglementaires. Relations avec les investisseurs et stratégie d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Responsable de la gestion de la communication avec les parties prenantes externes, y compris le partenaire de la co-entreprise, actionnaires, investisseurs, gestionnaires de fonds et analystes. 	<p>Mai 10 - Mar 16</p>
<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> M.M.S. (Finance) Institut Jamnalal Bajaj d'études de gestion Mumbai (JBIMS) 2010 B. Tech (ICT) Dhirubhai Ambani Institut d'information Technologie de la communication (DA-ICT) 2005 Analyste financier agréé (CFA) - Niveau 2 Institut CFA - États-Unis 2009 	

M. Régis Karim Salamon (non communiqué)

M. Virgilio LOPES FAGUNDES

Expérience professionnelle

31 Janvier 2011	Directeur Général, Wilmar Sugar Brasil comercial LTDA.
1 ^{er} juin 2013.	Actionnaire unique, SMF28 serviços em agronegocios eireli.
1 ^{er} avril 2017 - present.	Membre du conseil, Raizen and Wilmar PTE. LTD. Directeur marketing, Raizen and Wilmar PTE. LTD.
2007 - 2010	Directeur Général, Sucden do Brasil LTDA. Directeur Général, Araçatuba Logística Participações LTDA.
2003 - 2007	Commerçant, Sucden do Brasil LTDA.
Formation	
1999 - 2000	► Université Catholique Pontificale de Sao Paulo Brazil Incomplete, opportunité d'emploi à Paris, France.
2002-2003	► Université, conservatoire national des Arts et Metiers - Paris. Incomplete, opportunité d'emploi à Sao Paulo, Brazil.

Mme Ouafae MRIOUAH, représentant permanent RCAR

22 ans d'expérience dans les domaines: Banque - Marchés des Capitaux - Gestion d'Actifs - Transformation & Conduite de projets complexes

Administrateur de Sociétés: Certificat IMA - UIR 2019

Compétences Clés

- Marché des Capitaux, Gestion d'actifs, Custody, Activités Bancaires
- Private Equity
- Gestion de grands projets de transformation, Organisation, Conduite de changement
- Système d'information, Ressources Humaines, ...

Expérience

- Directeur Général de «CDG Capital Gestion»
- Directeur Général Déléguée de «CDG Capital»
- 9 Mandats d'Administrateur: 2 Sociétés Cotées, 1 Foncière, 1 Société Industrielle, 4 Sociétés de Gestion de Fonds
- Membre de Comité d'Audit d'une société cotée
- Membre de Comité Stratégique, d'Investissement, Nomination et Rémunération d'une société cotée
- PDG d'une Société d'investissement

Formation

2004	Cycle Supérieur de Gestion - ISCAE
1998	École Mohammadia d'Ingénieurs - Génie Informatique 1
1995	Classes Préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs, Lycée My Driss, Fès
1993	Baccalauréat Sc.Maths, Mention Bien
Certificats	Administrateur, Manager Coach.

Parcours Professionnel

Depuis Septembre 2013	Directeur Général de «CDG Capital Gestion» & Directeur Général Adjoint de «CDG Capital» ► Gestion de 140 Gdhs de Fonds institutionnels sur différentes classes d'actifs: Actions, Obligations, Immobilier, Private Equity, ... ► Gestion de 70 Gdhs en OPCVM (Grand Public et dédiés) ► Couverture de diverses stratégies d'investissements: Liability Driven Investment, gestion benchmarkée, performance absolue, produits à garantie, investissement à l'international ... ► Conduite de plusieurs transactions d'investissement & désinvestissement dans des secteurs variés: immobilier, industrie, infrastructures...
2010 - 2013	Directeur Délégué en charge du Pôle Ressources & Opérations de CDG Capital - Membre du Comex ► Mise en place d'un schéma directeur informatique et conduite des projets de transformation IT ► Refonte du système RH et déploiement d'un système de classification, politique rémunération, dispositif d'évaluation de performance ► Centralisation des back office (bancaire, crédits, change, titres...) ► Pilotage des activités de support: Finances, Achats & Logistique, Organisation & Qualité
2006 - 2010	Directeur Custody et Services Bancaires - CDG Capital ► Développement et consolidation de l'activité custody du Groupe CDG: Près de 300 Gdhs d'actifs en conservation avec développement de la sous-traitance ► Mise en œuvre de l'activité commercial banking: monétique, télécompensation, gestion des engagements... ► Participation active à l'élaboration et la conduite du plan stratégique de la Banque
2003 - 2006	Responsable Opérations & Services Financiers - CDG
2000 - 2003	Organisateur Senior - Organisation et Audit - CDG ► Refonte du système d'information bancaire de la CDG: rôle d'AMOA
1998 - 2000	Organisatrice - Organisation et Informatique - BMCI

M. Mohamed RAMSES ARROUB, représentant de Wafa Assurance

M. Mohamed RAMSES ARROUB est diplômé de l'école Polytechnique et l'École des Mines de Paris en 1991. M. ARROUB a entamé sa carrière en tant qu'Auditeur et Consultant Financier chez Arthur Andersen à Paris. Depuis 1996 à 1999, il occupe les fonctions de responsable du département Finances et Contrôle de gestion. En parallèle, il enseigne à la faculté de Bordeaux et Pau.

En 2000, il rejoint CFG Group au Maroc en tant que Secrétaire Général et Directeur Délégué du métier « Corporate Finance ».

En 2003, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie CNIA Assurances (Maroc).

En décembre 2007, M. RAMSES ARROUB est nommé Président Directeur Général de Wafa Assurance.

En 2014, il devient Président Directeur Général d'Optorg, entreprise de distribution d'équipements industriels et de distribution automobile en Afrique, filiale du Groupe Al Mada.

Depuis mai 2018, M. ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance.



PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au cours de l'exercice 2022, le Conseil d'Administration a tenu 5 réunions.

Administrateurs	Taux de présence effective
M. Hicham BELMRAH	100%
M. Abdellaziz ABARRO	80%
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	80%
M. Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI	100%
M. Khalid CHEDDADI	80%
M. Kwek Ju-Yang, Mark	80%
M. Vishesh KATHURIA	60%
M. Régis Karim SALAMON	100%
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	80%
M. Emile ZAKHYA, (coopté en date du 20/09/2022)	40%
MAMDA , représentée par son Président Directeur Général, M. Hicham BELMRAH	100%
RCAR , représenté par Mme Ouafae MRIOUAH , Directeur Général de CDG Capital Gestion	100%
WAFA ASSURANCE , représentée par son Président Directeur Général, M. Mohamed RAMSES ARROUB	100%

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS



Le Conseil d'Administration a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi 20-19, modifiant et complétant la loi 17-95 sur les SA pour la désignation des administrateurs indépendants.

Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2022, il a été versé aux administrateurs à titre de jetons de présence une somme brut maximum de 2.100.000 DH.

Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux

Le processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux est en cours de mise en place.

COMITÉS SPÉCIALISÉS



Le Conseil d'Administration est épaulé par des comités de gouvernance : le comité stratégique, le comité des risques et d'audit, le comité de nomination, de rémunération et de gouvernance.

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique a pour mission :

- ▶ Les orientations stratégiques majeures de la société et de ses principales filiales proposées par le management ou par le Conseil
- ▶ Les plans pluriannuels de la société et de ses principales filiales
- ▶ Les projets industriels, commerciaux ou techniques qui ont un impact significatif sur l'activité du Groupe et/ou ses principales filiales
- ▶ Les accords industriels, de partenariats ou de coopération avec des associés et dont l'impact sur l'activité du Groupe et/ou ses principales filiales est significatif
- ▶ Le budget annuel du Groupe et de ses principales filiales
- ▶ Les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail qui constituent des questions réservées ou des questions réservées importantes.

Composition du Comité Stratégique

M. Hicham BELMRAH	Président du Conseil d'Administration
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Mohamed RAMSES ARROUB	Membre, représentant Wafa Assurance
M. Régis Karim SALAMON	Membre
M. Ju-Yang Kwek, Mark	Membre

Au cours de l'exercice 2022, le Comité Stratégique a tenu 2 réunions.

Comité des Risques et d'Audit

Le Comité des Risques et d'Audit est chargé de :

- ▶ Revoir les méthodes et procédures d'audit et de comptabilité, s'assurer de leur pertinence et cohérence et du respect par la société et ses principales filiales de ces procédures
- ▶ Adresser des recommandations sur le contrôle juridique des états sociaux et financiers consolidés et la formulation d'avis sur les projets d'états financiers sociaux et consolidés annuels et intermédiaires établis par la direction et à soumettre au Conseil d'Administration
- ▶ Revoir les comptes et formuler des opinions sur les comptes annuels et semestriels préparés par le management et destinés à être soumis au Conseil pour approbation
- ▶ Revoir les plans d'actions annuels et rapports d'activité du service d'audit interne de la société et veiller à la mise en œuvre des recommandations antérieures
- ▶ Proposer au Conseil toute recommandation susceptible de renforcer le contrôle interne de la société y compris le risque management
- ▶ Mandater, le cas échéant, un expert indépendant pour effectuer une ou plusieurs missions d'audit sous les conditions déterminées par ce Comité
- ▶ Faire des recommandations en relation avec toutes décisions d'investissement en relation avec les décisions importantes
- ▶ Préparer l'information à fournir aux actionnaires, au public et à l'AMMC
- ▶ Veiller à l'indépendance des Commissaires aux Comptes, notamment en ce qui concerne les services supplémentaires qui peuvent être fournis à toute entité contrôlée par la société, étant précisé que le Comité des Risques et d'Audit émet une recommandation spécifique à l'Assemblée des actionnaires sur les contrôleurs légaux des comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée des actionnaires.

Composition du Comité des Risques et d'Audit (au 31/12/2022)

M. Mohamed Hicham CHEBIHI HASSANI	Président
M. Abdellaziz ABARRO	Membre
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Membre
Mme Ouatae MRIOUAH	Membre, représentant permanent RCAR

Au cours de l'exercice 2022 le Comité des Risques et Audit s'est réuni 8 fois.

Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

Le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance est chargé de :

- ▶ Donner une opinion sur les critères utilisés pour la détermination de la rémunération (salaire de base, prime, méthode de calcul et d'indexation, programme de stock option) du management de la société et de ses principales filiales
- ▶ Donner une opinion sur les règles et procédures relatives au recrutement, rémunération et les contrats de travail du management de la société et de ses principales filiales
- ▶ Revoir la politique des Ressources Humaines de la société et de ses principales filiales y compris celle relative au recrutement, à la rémunération, à la formation et aux relations avec les salariés
- ▶ Revoir l'organigramme du management supérieur de la société et de ses principales filiales
- ▶ Donner des recommandations concernant toute rémunération (que ce soit un salaire ou des honoraires) supérieure à 500 000 dhs net par an
- ▶ Proposer la charte du Conseil d'Administration et les autres politiques de gouvernance de la société sur une base périodique, à la demande du Conseil d'Administration

- ▶ Faire des recommandations concernant la taille et la composition du conseil, en tenant compte de la participation équilibrée des femmes et des hommes à la composition du Conseil
- ▶ Adopter la politique de diversité du Groupe et, dans le cadre de ce processus, recommander des objectifs mesurables pour atteindre la diversité des genres conformément à la loi n°17-95
- ▶ Proposer les processus organisationnels d'évaluation de la performance du Conseil et des Comités et assister le Conseil dans la mise en œuvre de ces processus

Composition du Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

M. Hicham BELMRAH	Président et représentant MAMDA
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Membre

Au cours de l'exercice 2022 le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance a tenu une réunion.

Parité (au 31/12/2022)

Le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres une femme.

Le Comité des Risques et d'Audit comprend parmi ses membres une femme.

Le Comité de Direction comprend parmi ses membres deux femmes.

COMITÉS DE MANAGEMENT



Comité de Direction

Responsable du pilotage de la stratégie du Groupe, le Comité de Direction est une équipe de 9 membres aux compétences complémentaires et variées. Il réunit à la fois des directions opérationnelles et des fonctions support, représentant l'ensemble des activités et missions du Groupe COSUMAR.

Composition du Comité de Direction

M. Hassan MOUNIR	Directeur Général
M. Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI	Directeur Général Adjoint chargé des Relations Publiques et de la Communication Institutionnelle
M. Imad GHAMMAD	Directeur de la Supply Chain, des Achats, du Trading et Directeur Général de la société Comaguis
M. Jaâfar EL AMRANI	Directeur de la Finance et du Contrôle de Gestion
Mme Sofia IFRAH	Directrice du Capital Humain
M. Ahmed MAHROU	Directeur Industriel du Groupe COSUMAR
M. Moulay Ali ALAOUI	Directeur Commercial
Mme Samira ABARAGH	Directrice de la RSE, du Mécénat, Sponsoring et du Marketing par Intérim
M. Safouane CHIKHAOUI	Directeur Performance, Développement Projets Industriels et Innovation

Comités Opérationnels

La démarche RSE est accompagnée d'actions qui sont validées et suivies par le Comité de Direction dans le cadre d'un Comité de pilotage RSE.

Pour garantir la dimension stratégique et globale de la RSE, le Directeur Général du Groupe COSUMAR est le référent RSE au sein du Conseil d'Administration, afin que les enjeux sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance soient pris en compte au plus haut niveau décisionnel du Groupe. Il est le garant de l'intégration et de la mise en œuvre des enjeux RSE au sein de la stratégie du Groupe.

La Direction RSE, Mécénat et Sponsoring assure le pilotage, la coordination et l'accompagnement des différentes fonctions opérationnelles et supports du Groupe dans la mise en œuvre de la stratégie RSE : Direction du Capital Humain, Direction Sûreté et Sécurité au travail, Direction de la coordination Amont Agricole, Direction des Achats du Groupe, Direction Industrielle, Direction Commerciale, Direction Supply Chain, Direction Audit, Risk management et Contrôle interne, ...

Des Comités spécialisés transverses contribuent par ailleurs à la feuille de route et aux performances RSE et ce, sur des enjeux spécifiques. Ils assurent la mise en œuvre des différents volets de la stratégie RSE du Groupe et font remonter les informations extra-financières essentielles.

Comité RSE et Communication (fréquence mensuelle)

- ▶ Définir la stratégie RSE et la stratégie Communication du Groupe
- ▶ Analyser les risques réputationnels et mettre en œuvre les actions de prévention/corrections
- ▶ Piloter et suivre le déploiement du plan d'action RSE
- ▶ Assurer le reporting des actions mécénat dans les territoires
- ▶ Piloter et suivre les actions de communication du Groupe.

Comité Industriel et Sécurité (fréquence mensuelle)

- ▶ Définir la stratégie de sécurité au travail
- ▶ Piloter et suivre les indicateurs de sécurité et proposer les actions de prévention et de correction
- ▶ Coordonner les actions sécurité au travail avec les différentes entités
- ▶ Définir la stratégie environnementale du Groupe
- ▶ Définir la stratégie qualité Groupe
- ▶ Piloter et évaluer la mise en œuvre des plans d'action

Comité Achats et Supply Chain (fréquence mensuelle)

- ▶ Définir la stratégie Achats supply chain et piloter les actions dans le cadre de la stratégie du Groupe
- ▶ Assurer le reporting des projets en cours et évaluer la performance de la relation avec les fournisseurs
- ▶ Suivre la performance et la conduite des projets de la supply chain

Comité RH (fréquence mensuelle)

- ▶ Définir la stratégie de gestion du Capital Humain en alignement sur la stratégie du Groupe
- ▶ Piloter les actions mises en œuvre et assurer le reporting mensuel des indicateurs RH

Comité Commercial et Marketing (fréquence mensuelle)

- ▶ Définir la stratégie de la Relation Client
- ▶ Assurer le reporting mensuel des enquêtes de satisfaction des clients

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES



Communiqués de presse/Information des actionnaires durant l'exercice 2022 (Les communiqués sont disponibles sur le site web).

Outre les communiqués mentionnés ci-dessous, l'ensemble des documents destinés aux actionnaires sont disponibles sur le site web, dans la rubrique finance.

Communiqués de Presse	Journaux de Publication	Dates de Publication
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 décembre 2021	L'Economiste	28/02/2022
Communiqué Financier Semestriel des Résultats au 31 décembre 2021	Finance News	17/03/2022
Communiqué de presse (Gouvernance)	Le Matin	07/04/2022
États financiers sociaux au 31 décembre 2021	Le Matin	30/04/2022
Avis de Réunion AGO	Le Matin	13/05/2022
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 mars 2022	Finance News	31/05/2022
Communiqué Post AGO	La Tribune	23/06/2022
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 juin 2022	Finance News	31/08/2022
Communiqué Financier Semestriel des résultats au 30 juin 2022	Le Matin	22/09/2022
États financiers sociaux au 30 juin 2022	Finance News	30/09/2022
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 septembre 2022	Finance News	30/11/2022
Avis de Réunion AGO	Le Matin	23/12/2022

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes (en annexe)

RENFORCER LA CULTURE DE LA CONFORMITÉ, DE L'ÉTHIQUE ET LA CONDUITE DES AFFAIRES



En se conformant à la réglementation marocaine et aux meilleurs standards en la matière, COSUMAR s'est doté :

- ▶ D'un code de déontologie qui définit un certain nombre de règles et de conduites applicables aux personnes initiées, notamment la conformité aux lois et réglementation en vigueur au Maroc, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêts ainsi que la lutte contre la corruption.
- ▶ D'un code d'éthique et de conduite des affaires mis à jour en 2022, qui définit les règles de conduite minimales communes lesquelles doivent guider les comportements de l'ensemble des collaborateurs du Groupe COSUMAR tant en son sein qu'à l'égard des personnes et entités tierces qui sont en relation avec le Groupe.

Ce code définit également :

- ▶ Les droits et procédures d'alerte mis en place pour garantir, au profit de chacun, l'application effective de ces règles.
- ▶ L'engagement de COSUMAR pour le soutien et le respect des principes universels des Droits Humains en s'engageant à prévenir et réparer toutes situations présentant une atteinte aux droits de l'Homme comme stipulé dans la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux du travail. L'ensemble de ses engagements et principes d'action s'inscrivent dans la trajectoire des 17 Objectifs du Développement Durable développés par les Nations Unies en 2015 et sur lesquels le Groupe s'appuie pour assurer son devoir de redevabilité.
- ▶ Les dispositions relatives à la gestion du Capital Humain.
- ▶ L'engagement de COSUMAR en faveur de l'environnement vers lequel il souhaite minimiser ses impacts, et vis-à-vis de la société civile au sens large, au sein de laquelle il entend jouer pleinement son rôle d'entreprise citoyenne et responsable.
- ▶ Le cadre de référence sur ce qui est attendu de chacun dans les activités professionnelles et les comportements vis-à-vis de l'ensemble des interlocuteurs du Groupe : clients, collaborateurs, fournisseurs, partenaires...

Les principes de loyauté des pratiques et de transparence sont portés par l'ensemble des collaborateurs grâce à l'ancrage d'une culture de responsabilité fondée sur des valeurs fortes, développée à toutes les échelles du Groupe et diffusée à ses parties prenantes externes : prévention des conflits d'intérêts, prohibition des actes de corruption, respect des lois, protection des données personnelles...

Le code d'éthique et de conduite des affaires est destiné et accessible à l'ensemble des collaborateurs dès leur intégration au sein du Groupe. Il leur incombe de connaître, respecter et mettre en œuvre les principes d'actions et règles de conduite qui y sont édités.

Le code précise, à cet effet, que tout manquement à cette obligation expose le collaborateur à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ainsi qu'à des poursuites civiles et pénales, le cas échéant.

La mise en œuvre de la démarche éthique du Groupe COSUMAR se renforce progressivement, avec notamment, la formation de son Comité de Direction au système de management anticorruption ISO 37001 opérée en 2021 qui a été élargie à un groupe de cadres en 2022.

En 2022, il n'y a pas eu de signalement de cas relatifs à la lutte contre la corruption.

Les initiatives et les engagements de COSUMAR en matière d'éthique et de loyauté dans la conduite des affaires lui ont permis d'enregistrer zéro incident de corruption en 2022.

FORMATION DES CADRES À LA NORME ISO 37001

Une vingtaine de collaborateurs représentant différents métiers du Groupe ont assisté en mars 2022 à la formation relative à l'initiation au système de management anticorruption suivant la norme ISO 37001 à Casablanca d'une durée de 2 jours.

CHARTRE DE CONFORMITÉ

Après une évaluation effectuée par un cabinet indépendant sur les risques relatifs à la conformité, COSUMAR s'est inscrit dans une dynamique globale de conformité dans tous les maillons de sa chaîne d'activité. Une fois les risques identifiés, un comité a été mis en place afin de contrôler et suivre les mesures prises afin d'atténuer les risques de non-conformité.

COSUMAR a également formalisé une charte de conformité qui définit les principes, les responsabilités, les rôles ainsi que les programmes fondamentaux de conformité organisée essentiellement en deux grandes parties :

Une première partie qui concerne la présentation du programme de conformité réglementaire comprenant :

- ▶ La définition de la conformité réglementaire et ses objectifs
- ▶ La présentation de la démarche RSE du Groupe
- ▶ La présentation du code d'éthique et de conduite des affaires
- ▶ L'identification des situations à risque.

Et une seconde partie qui présente le plan d'action qui détaille :

- ▶ L'engagement clair, ferme et public des instances dirigeantes
- ▶ La désignation d'un Compliance Officer
- ▶ La formation
- ▶ Les actions de surveillance
- ▶ Les actions de contrôle.

Cette charte est disponible sur le site web du Groupe www.cosumar.ma

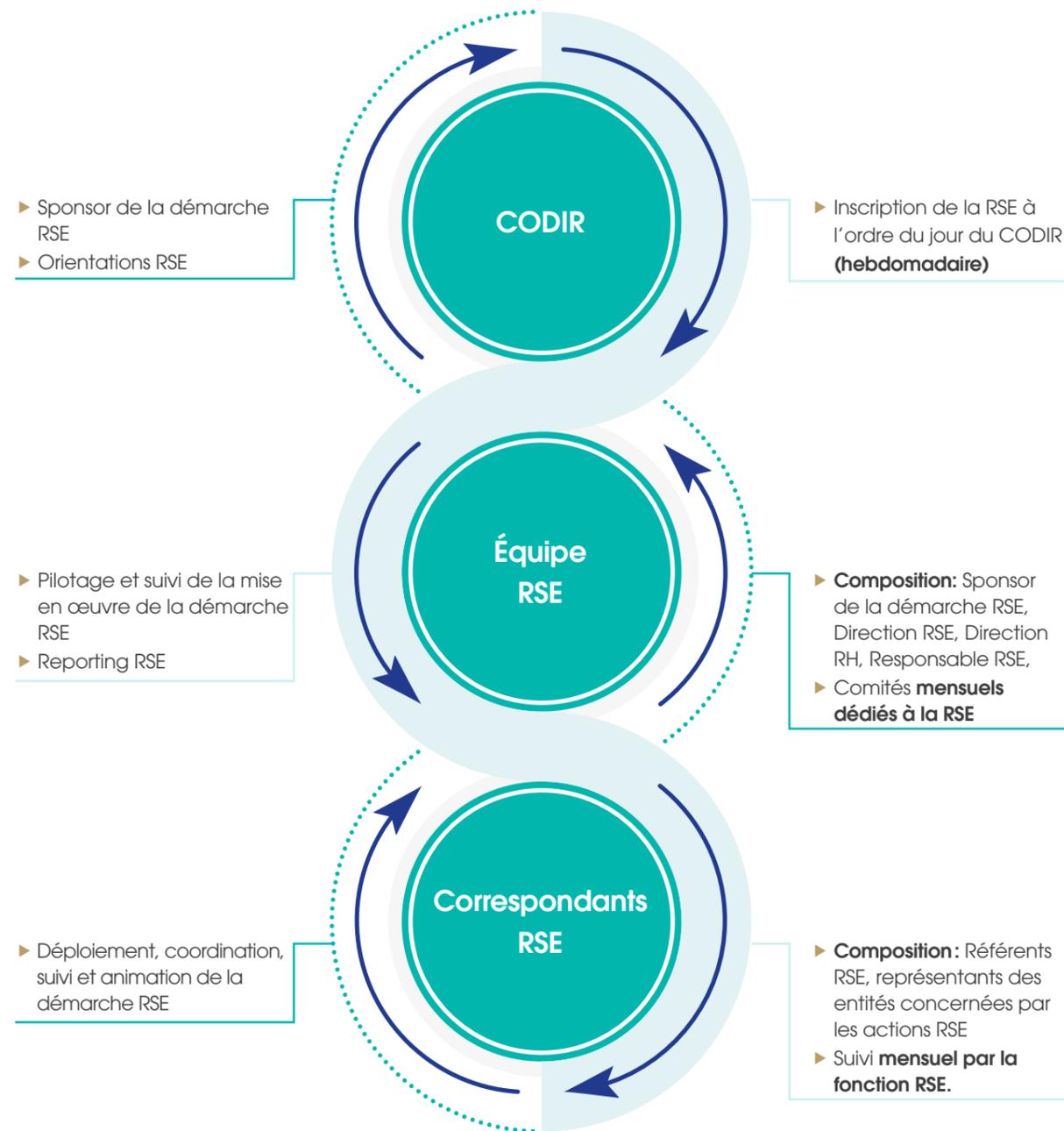


GOUVERNANCE DE LA RSE



Le déploiement de la démarche et le suivi des actions RSE sont portés par la Direction RSE en s'appuyant sur la forte synergie avec les métiers Amont Agricole, RH, Achats, Commercial, Sécurité, Supply Chain et Marketing et la mise en place d'un réseau de référents RSE dans l'ensemble des sites.

UNE GOUVERNANCE À 3 NIVEAUX



STRATÉGIE ET DÉMARCHE RSE



PRIORISER NOS ENJEUX RSE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

APERÇU SUR LE CONTEXTE 2022 DE COSUMAR



L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique et exceptionnelle conjuguée à une flambée des prix des matières premières qui ont nourri l'inflation.

Malgré ce contexte de crise, le Groupe COSUMAR a fait preuve de résilience pour continuer d'assurer l'approvisionnement du pays en sucre grâce à la mobilisation des équipes sur le terrain. La production en sucre a ainsi été maintenue et la distribution sur l'ensemble du territoire s'est déroulée normalement. L'impact des conditions climatiques sur les campagnes sucrières a pu être atténué en mobilisant les moyens nécessaires et en comptant sur le soutien de ses partenaires institutionnels.

Pour ce faire, les équipes de l'amont agricole ont mis en place un plan d'action soutenu afin d'atténuer partiellement l'impact du déficit pluviométrique et du taux de remplissage très bas des barrages et accompagner nos partenaires agriculteurs en cette période de crise. Cela comprend :

- L'installation des semis de la betterave à sucre dans les zones de pompage privées
- L'augmentation du peuplement de la betterave à sucre à l'hectare
- L'encouragement et l'accompagnement des agriculteurs partenaires dans la mise en place du système du goutte-à-goutte
- La sécurisation des intrants avec la négociation d'un prix d'achat très accessible pour les agriculteurs, malgré la flambée des prix à l'échelle nationale et internationale
- La négociation du maintien des produits phytosanitaires à un prix stable
- La poursuite de l'utilisation de la semence activée, économe en eau
- La poursuite de la généralisation de la mécanisation dans tous les périmètres.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTIES PRENANTES



Les parties prenantes identifiées par COSUMAR sont catégorisées comme suit :

- ▶ les actionnaires
- ▶ les collaborateurs
- ▶ les clients directs
- ▶ les partenaires agriculteurs
- ▶ les partenaires d'affaires : fournisseurs, investisseurs, établissements financiers, la communauté financière
- ▶ les partenaires institutionnels
- ▶ les médias
- ▶ le monde académique
- ▶ la société civile

Les parties prenantes du Groupe COSUMAR sont classées en catégorie. Chaque partie prenante est concernée par au moins un enjeu identifié comme important dans notre matrice de matérialité. Les critères de sélection de chaque partie prenante sont basés sur les exigences légales et réglementaires, les exigences contractuelles et les procédures internes du Groupe COSUMAR, applicables à la relation avec la partie prenante.

Pour chaque partie prenante, un processus de dialogue constructif et formalisé est mis en place afin de :

- ▶ mieux cerner leurs attentes et répondre aux contraintes soulevées par chacun
- ▶ partager l'information,
- ▶ clarifier les objectifs et confirmer nos engagements
- ▶ soutenir et faire irriguer notre démarche RSE
- ▶ renforcer notre impact socio-économique dans nos territoires d'implantation

ÉCOSYSTÈME DE COSUMAR



DIALOGUE ET PROXIMITÉ AVEC NOS PARTIES PRENANTES



L'ancrage territorial du Groupe dans les cinq régions du Maroc et sa couverture de toute la chaîne de valeur font de COSUMAR une entreprise créatrice de valeur auprès d'un écosystème aussi large que varié.

Depuis de nombreuses années, COSUMAR nourrit un dialogue constructif et structuré avec l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes, basé sur l'écoute, la confiance et la transparence.

Sa proximité avec les acteurs de son écosystème permet à COSUMAR de mieux percevoir les attentes et les évolutions de son environnement et de faire preuve d'agilité face aux risques et impacts des activités du Groupe.

Ainsi, COSUMAR déploie des modes de dialogue et des outils d'information très diversifiés pour entretenir une communication régulière avec chaque catégorie de ses parties prenantes.

	Catégorie de Partie prenante	Attentes des parties prenantes	Modalités de dialogue	
Parties prenantes internes	Collaborateurs	Bonne gouvernance Conditions de travail favorables Santé et sécurité au travail Respect des droits humains Équité	Réunions quotidiennes Entretiens d'évaluation annuels Portail RH E-mails Dialogue via les représentants du personnel	
	Partenaires sociaux	Dialogue social Paix sociale	Protocole social Agenda social élaboré avec la DRH Sessions de dialogues spécifiques dans chaque site	
	Actionnaires	Rentabilité Gouvernance transparente Information sur la santé financière du Groupe	Assemblées Générales des actionnaires (AGO, AGE, AG Mixtes) Insertions presse (convocation) Communiqués de presse Rapports annuels Rapports ESG Site web	
PARTENAIRES ÉCONOMIQUES				
	Agriculteurs	Bonne gouvernance Conformité et transparence Relation gagnant-gagnant Création et partage de la valeur Gain et rentabilité	Plateforme Attaissir Guichets uniques Réunions terrain avec les conseillers agricoles Formations et sessions de sensibilisation Salons et Forums	
	Fournisseurs	Bonne gouvernance Conformité et transparence Respect des délais de règlement Création et partage de la valeur	Plateforme digitale Ebuy Réunions fournisseurs	
	Clients directs Clients indirects	Satisfaction qualité produit et du service Relation client Respect des délais Nouvelles modalités	CRM client Réunions commerciales Enquêtes de satisfaction Campagnes de communication offline et online Numéro vert « satisfaction client	
	Opérateurs financiers et investisseurs	Bonne gouvernance Conformité et transparence Rentabilité Information sur la santé financière du Groupe	Site web Rapports annuels Rapports ESG E-mails Réunions	
POUVOIRS PUBLICS				
Parties prenantes externes	Ministères Administrations Institutions Autorités Collectivités territoriales	Bonne gouvernance Conformité réglementaire Éthique et Transparence Création et partage de la valeur Développement des territoires Paix sociale	Événements institutionnels Réunions institutionnelles Correspondances officielles Site web	
	SOCIÉTÉ			
	Riverains Consommateurs finaux Société civile Associations et fédérations Acteurs de l'ESS	Bonne gouvernance Confiance Conformité ESG Relation gagnant-gagnant Respect des engagements sociétaux envers la société civile Soutien et accompagnement Développement des territoires Création de l'emploi et de la richesse Respect de la qualité du produit et des services	Site web Dialogue avec les riverains JPO Visites d'usines Réunions officielles Événements institutionnels Forums et salons Sponsoring et mécénat Dons en nature et en numéraire Investissement dans des projets sociétaux	
MÉDIA				
	Journalistes Maisons de presse Analystes financiers	Bonne gouvernance Transparence Information sur la santé financière du Groupe	Site web et Réseaux sociaux Communiqués de presse Conférences de presse Interviews Réunions en one to one Rapports annuels Rapports ESG	
MONDE ACADÉMIQUE				
	Institutions de formation et de recherche Professeurs chercheurs Étudiants	Bonne gouvernance Transparence Information sur la santé financière du Groupe	Sponsoring Forums de recrutement Offres de stages Encadrement et mentorat en entreprise Visites d'usines Projet de recherche et d'innovations avec des instituts de recherche Site web et Réseaux sociaux	

PROMOTION D'UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES



La politique d'achats responsables adoptée par le Groupe COSUMAR témoigne de sa volonté d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de ses métiers et de les promouvoir auprès de ses partenaires.

Afin de déployer sa démarche d'achats responsables auprès de tous ses fournisseurs partenaires, COSUMAR a élaboré une charte qu'elle a pu faire signer auprès de 1104 partenaires en 2022 (contre 664 en 2021).

1104

PARTENAIRES SIGNATAIRES DE LA CHARTE D'ACHATS RESPONSABLES EN 2022

87%

DES ACHATS GROUPE SONT LOCAUX

70%

DU BUDGET DES ACHATS RÉALISÉS LOCALEMENT

Cette charte formalise les engagements de COSUMAR vis-à-vis de ses partenaires pour la transparence et l'équité dans le choix des fournisseurs et le traitement des commandes, la promotion des achats locaux et la collaboration avec les territoires de son implantation. En contrepartie, elle engage ses partenaires à veiller au respect des droits de l'homme et des normes de travail vis-à-vis de leurs collaborateurs, au respect de l'environnement, à la lutte contre la corruption et à l'usage des bonnes pratiques responsables.

Pour assurer le suivi de la performance responsable de ses fournisseurs, le Groupe conduit un processus d'évaluation annuelle systématique reposant sur des critères RSE (qualité, sécurité, environnement, conformité sociale...), sur la réactivité administrative et sur la qualité du service, des prestations et des produits fournis.

Le Groupe peut également exiger des audits et des mises à jour de documents attestant notamment du respect des obligations en matière sociale et fiscale, tout au long de la chaîne d'approvisionnement auprès de chaque fournisseur.

L'ancrage territorial de COSUMAR dans les 5 régions de son implantation lui permet de favoriser l'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux en créant ainsi plus de 3 000 emplois indirects dans le secteur industriel et des prestations de services. En 2022, le réseau d'approvisionnement du Groupe a compté 565 fournisseurs partenaires locaux actifs contre 92 fournisseurs étrangers actifs, soit près de 87% de son portefeuille global.

En 2021, la Direction des achats a procédé à la dématérialisation du processus des achats depuis le référencement des partenaires jusqu'à la confirmation des commandes via la mise en place du portail digital «e-buy».

Grâce à ce dispositif, COSUMAR a réussi à fluidifier et à simplifier la relation avec ses fournisseurs au Maroc et à l'étranger, à garantir des appels d'offres ouverts et à gérer en toute transparence le cycle d'achat.



Évaluation sociale et évaluation environnementale des fournisseurs



Dans le cadre du processus d'audit SMETA et du Système de Management Intégré de COSUMAR, les fournisseurs et sous-traitants de la raffinerie de Casablanca font l'objet d'évaluations sociales et environnementales périodiques. Ces évaluations s'appuient sur des normes d'audit social et environnemental et visent à aligner les pratiques de contrôle avec les exigences normatives en matière de normes de travail, de santé et la sécurité au travail, d'éthique professionnelle et d'environnement. Grâce à ce processus, COSUMAR s'assure de la maîtrise des risques ESG dans la supply chain de la raffinerie. L'élargissement de ce processus à l'ensemble des sites fait l'objet d'une planification en fonction des risques identifiés et des demandes des clients du Groupe.

Signature du contrat-programme en faveur du sourcing local

En juin 2022 a eu lieu la signature du contrat-programme relatif au développement du sourcing local des produits manufacturés des industries alimentaires et agroalimentaires entre l'État et la FENAGRI, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad MEZZOUR.

La filière sucrière était représentée par l'Association Professionnelle Sucrière (APS) qui regroupe l'ensemble des opérateurs industriels sucriers marocains.

Ce contrat prévoit un renforcement de l'approvisionnement local de quelques intrants et matières premières pour l'encouragement de la production nationale.

ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ, GAGE DE MATURITÉ DE L'ENGAGEMENT RSE DE COSUMAR



La première étude de matérialité conduite par COSUMAR en 2021 représente un jalon important de l'histoire de la RSE de COSUMAR et témoigne de la montée en maturité de sa démarche RSE.

Cet exercice a permis de redéfinir et de prioriser les enjeux du Groupe en matière de responsabilité sociétale du Groupe pour les années à venir.

Menée auprès d'un large panel des parties prenantes internes et externes de COSUMAR, l'étude a permis de vérifier la pertinence des enjeux prioritaires à adresser et l'émergence de nouveaux enjeux liés au contexte actuel (économie d'eau, santé et sécurité au travail, sécurité alimentaire, empreinte carbone...). Aujourd'hui, les ambitions stratégiques qui en découlent sont portées par la nouvelle stratégie RSE « CARING FOR THE FUTURE » pour accompagner la croissance durable du Groupe.

Cette mission a été conduite conjointement par les équipes COSUMAR et un cabinet d'expertise RSE indépendant qui ont veillé au bon déploiement de toutes les étapes du processus d'analyse de matérialité.

Ainsi, la méthodologie a été déclinée en quatre temps :

1. Une phase préparatoire d'identification des enjeux, pendant laquelle ont été définis 17 enjeux significatifs pour COSUMAR, répartis en cinq thématiques :

1) Environnement

- ▶ Agriculture durable et protection de la biodiversité
- ▶ Gestion durable des ressources et de l'eau
- ▶ Emballages responsables, éco-conception et économie circulaire relative aux emballages
- ▶ Gestion des déchets et impacts environnementaux

2) Capital humain

- ▶ Relations employeurs – employés et bien-être au travail
- ▶ Gestion et développement du capital humain
- ▶ Dialogue social et respect des droits de l'Homme
- ▶ Santé et sécurité au travail

3) Engagement territorial et relations avec les parties prenantes

- ▶ Engagement communautaire et impact socio-économique
- ▶ Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur
- ▶ Développement des technologies et accès à la technologie
- ▶ Sensibilisation et intégration de la RSE dans les relations clients – consommateurs

4) Responsabilité liée aux produits

- ▶ Accessibilité des produits et sécurité alimentaire
- ▶ Qualité, sécurité et traçabilité des produits
- ▶ Diversité et qualité nutritionnelle des produits

5) Gouvernance et Éthique des affaires

- ▶ Communication transparente et étiquetage des produits
- ▶ Gouvernance responsable et éthique des affaires

L'identification des enjeux RSE de COSUMAR sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'est basée sur différents référentiels internationaux (ISO 26000, GRI), une analyse documentaire interne, un diagnostic des macro-tendances RSE impactant le Groupe et son activité ainsi qu'un benchmark sectoriel.

2. Une phase de consultation menée auprès d'un large panel de 19 catégories de Parties Prenantes selon une approche mixte : 94 entretiens qualitatifs conduits auprès de 67 parties prenantes externes et 27 parties prenantes internes ainsi qu'une enquête quantitative en ligne administrée auprès de plus de 900 parties prenantes internes et externes.

Les parties prenantes consultées sont les suivantes : collaborateurs ; partenaires sociaux ; actionnaires ; fournisseurs ; clients grande et moyenne surface ; prestataires stratégiques ; clients industriels ; partenaires ; agriculteurs ; grossistes ;

chambres d'agriculture ; partenaires académiques ; ONG environnementales ; associations locales ; associations nationales ; associations de consommateurs ; associations de détaillants ; départements ministériels ; ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

Ces deux modes de consultation ont permis de recueillir l'évaluation des parties prenantes sur les différents enjeux ainsi que leur perception et proposition.

La consultation a porté sur les périmètres suivants :

- ▶ L'importance de l'enjeu pour la partie prenante
- ▶ La perception de la performance de COSUMAR sur l'enjeu
- ▶ Le niveau de connaissance des actions entreprises par COSUMAR pour répondre à l'enjeu
- ▶ La perception de l'efficacité des actions entreprises pour répondre à l'enjeu
- ▶ Les propositions d'amélioration pour mieux adresser l'enjeu.

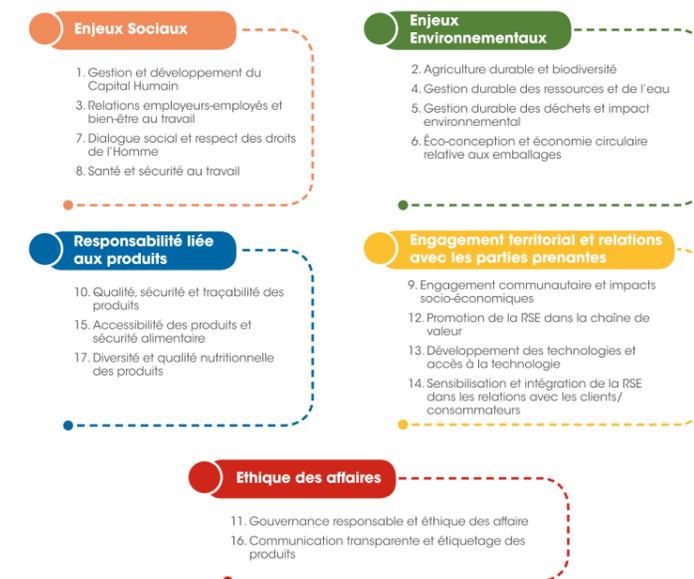
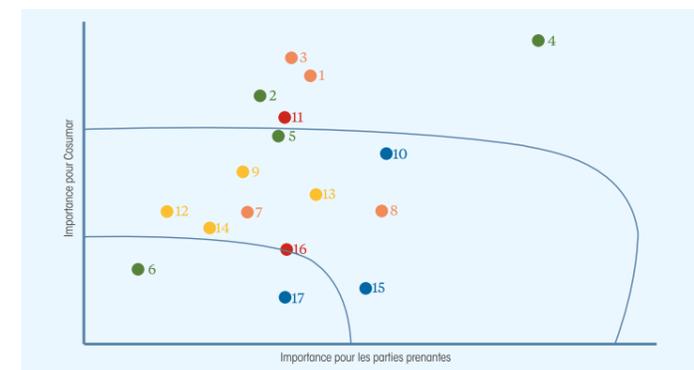
3. Une phase de hiérarchisation des enjeux et leur priorisation selon trois niveaux (très élevé, élevé, modéré), tenant compte à la fois de l'importance qu'ils revêtent pour les parties prenantes et de l'impact sur l'activité du Groupe.

Cette priorisation des enjeux, confortée par les évaluations des agences de notation extra-financières a permis de formaliser les nouvelles ambitions de COSUMAR en termes de croissance durable.

4. Une adéquation de nos actions avec nos enjeux prioritaires

Cette adéquation permet de vérifier la prise en compte des attentes de nos parties prenantes et de notre contribution aux ODD pertinents pour notre métier et nos activités.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DE COSUMAR



UNE STRATÉGIE RSE CONFIRMÉE "CARING FOR THE FUTURE"



Le Groupe COSUMAR place les enjeux du développement durable au cœur de son projet d'entreprise et de sa culture managériale.

Face aux enjeux contemporains, son ambition est d'être un acteur porteur d'innovation et de croissance durable, bénéficiant à l'ensemble de son écosystème. Engagé dans une dynamique de progrès à la fois responsable et inclusif, COSUMAR a à cœur de construire avec et pour ses parties prenantes, des modèles compétitifs économiquement, responsables socialement et respectueux de la Terre et des ressources naturelles.

La nouvelle démarche RSE irrigue la culture du Groupe ainsi que l'ensemble de ses activités, partout où il opère, à travers 5 axes stratégiques déclinés en 13 engagements, et qui s'inscrit dans la trajectoire de sa signature «Partageons le progrès».

CARING FOR THE FUTURE



PRATIQUES RESPONSABLES POUR UNE FILIÈRE SUCRIÈRE DURABLE

CONTRIBUER À RELEVER LES DÉFIS DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



LES DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est un enjeu majeur à l'échelle mondiale. Elle concerne la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des aliments pour tous les individus. L'insécurité alimentaire peut être due à plusieurs facteurs, tels que les changements climatiques, la pauvreté, les conflits armés et les crises économiques. Elle peut entraîner des conséquences graves pour la santé des populations, notamment la malnutrition, la famine, les maladies infectieuses et la mortalité infantile. Pour garantir une sécurité alimentaire durable, il est donc essentiel de mettre en place des politiques agricoles efficaces, de promouvoir des systèmes alimentaires durables et de favoriser l'accès à une alimentation saine et nutritive pour tous.

Dans ce contexte, COSUMAR fait preuve de résilience et continue à remplir sa mission en assurant l'approvisionnement du marché national en sucre et contribuer aux enjeux de souveraineté alimentaire. En effet, COSUMAR a poursuivi ses efforts pour maintenir sa capacité de production et ses niveaux de stockage dans tout le pays, en vue d'adresser la demande nationale annuelle s'élevant à 1,2 million de tonnes de sucre. COSUMAR a ainsi respecté et dépassé ses obligations réglementaires en matière de stock de sécurité tout au long de l'année et a alimenté en continu ses clients grossistes, industriels, administrations et GMS.

LA RÉSILIENCE DE NOTRE SUPPLY CHAIN AU SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT RÉGULIER DU MARCHÉ



COSUMAR s'appuie sur un outil de production avec une technologie de pointe d'une capacité de production de plus de deux millions de tonnes de sucre blanc par an, dépassant ainsi largement les besoins du marché national. Afin d'assurer la couverture totale et permettre une disponibilité en qualité et en quantité, le Groupe s'est doté d'une supply chain fiable, efficiente et réactive. La satisfaction du client et du consommateur est sa priorité.

La supply chain de COSUMAR s'appuie sur la mobilisation de tous ses acteurs, une qualité de service optimale et une agilité pour faire face aux fluctuations des demandes du marché. Le Groupe dispose aujourd'hui d'une capacité de stockage de 450 000 tonnes en sucre brut et de 500 000 tonnes en sucre blanc répartie sur l'ensemble de ses 8 sites de production et ses 12 points de vente et agences commerciales. Les transferts nationaux de sucre sont assurés à travers un transport multimodal comprenant la voie routière et la voie ferrée.

La Soft Supply

La Soft Supply Chain est un pôle majeur de la Supply Chain du Groupe, il accompagne l'ensemble de ses partenaires internes à travers le suivi et le pilotage des flux sur des mailles mensuelles et hebdomadaires. Son objectif principal est d'assurer, à l'échelle nationale, la réalisation et/ou l'ajustement du plan de production, de conditionnement et de transferts inter-sites, en fonction des prévisions des ventes et de la politique de stock.

Pour animer son processus S&OP, un outil de planification a été développé en interne sur les deux dernières années. Il permet de générer automatiquement, à travers un modèle de recherche opérationnelle, plusieurs scénarii de planification optimaux, intégrant l'ensemble des contraintes du Groupe et permettant de satisfaire la totalité de la demande.



Nouveau Port sec à la Raffinerie de Casablanca de 3 000 m² de superficie

Un nouveau port sec a été inauguré à Casablanca. D'une superficie de 3 000 m², il vise l'expansion, la centralisation et l'organisation des opérations de stockage et de manipulation des conteneurs. Un volume dépassant les 30 000 conteneurs par an transite par le port sec de la raffinerie, avec une traçabilité complète et un contrôle rigoureux de la qualité. Le nouveau port sec a permis également de mettre en place tous les prérequis sécuritaires nécessaires pour assurer des conditions de travail adéquates aux équipes opérationnelles et aux prestataires.

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE NOS CLIENTS AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS



Une qualité optimale des produits pour une relation de confiance avec nos clients et nos consommateurs

Grâce à son système de management intégré QSE, COSUMAR assure au niveau de l'ensemble de ses sites, une production conforme aux normes en vigueur en matière de sécurité sanitaire des aliments et aux exigences locales et internationales, ainsi que les exigences de ses clients. En effet, COSUMAR a placé dans ses priorités la satisfaction des clients et consommateurs en adoptant dans ses process une démarche orientée client et consommateurs. Dans ce cadre, COSUMAR a mis en place une politique commerciale dynamique en procédant à une refonte complète de sa relation client. Cette dernière est basée principalement sur l'écoute, la digitalisation du parcours client, le traitement rapide des réclamations et la mesure permanente de la satisfaction clients.



La raffinerie de Casablanca est certifiée HALAL et KOSHER vu la forte demande des clients de l'export.

Sur le volet BtoB, COSUMAR entretient des relations privilégiées avec ses clients industriels et GMS et mène régulièrement des études de satisfaction sur la qualité perçue des produits et de leurs emballages ainsi que sur la qualité de service fourni par les équipes commerciales. Grâce au traitement régulier des informations émanant du marché, le Groupe s'adapte constamment aux besoins de ses clients et propose une personnalisation de son offre en termes de produits et de conditionnements. Les équipes COSUMAR font de la satisfaction client leur priorité.

NOUVELLE STRATÉGIE DES MARQUES: UNE CONFIANCE RENOUVELÉE AUPRÈS DE NOS CONSOMMATEURS



Déploiement d'une nouvelle plateforme de relation client

La transformation de la relation du Groupe avec ses clients s'est traduite par le déploiement d'une plateforme digitale permettant le développement et l'amélioration de quatre processus du schéma CRM : la prospection, la contractualisation, la planification des commandes et le parcours client. La digitalisation de l'expérience client est devenue un véritable levier de la performance relationnelle et a permis de renforcer l'écoute client et de simplifier les processus autrefois jugés fastidieux. Les différentes démarches du client sont aujourd'hui facilitées et ont permis d'obtenir des résultats concrets, notamment :

- ▶ La réduction des délais de contractualisation de 2 mois à 15 jours
- ▶ L'augmentation des taux de conversion des clients prospects à 71%
- ▶ L'instauration d'un système de notification automatique
- ▶ La réduction des encombrements et donc du temps d'attente des clients aux agences, soit moins de 50 minutes à Casablanca et moins de 30 minutes dans les autres agences
- ▶ La réduction du délai de traitement d'une commande client de 50% par rapport au temps habituel
- ▶ La gestion et l'analyse des réclamations clients.



La gestion du temps d'attente pour récupérer notre marchandise auprès des agences ainsi que la solution de paiement via la plateforme que COSUMAR a mise en place nous a beaucoup aidés.

Verbatim d'un grossiste, source :

"Étude de satisfaction clients menée en décembre 2021 par la Direction Marketing".

88%

DES CLIENTS INDUSTRIELS ET

84%

DES CLIENTS DU CANAL MODERNE SONT SATISFAITS DE LA QUALITÉ DU SERVICE (SOURCE : ENQUÊTE W ADVISER)

Dans le cadre du dispositif de l'écoute client, un numéro vert a été mis en place permettant d'améliorer en continu le service client. Ainsi, la plateforme digitale du Groupe permet de fluidifier et d'optimiser la gestion de la relation commerciale d'une part, et de simplifier la remontée et le traitement des réclamations d'autre part.

Questions relatives aux consommateurs

Parce que les évolutions des habitudes de consommation et les exigences des consommateurs évoluent rapidement, COSUMAR a déployé une politique marketing responsable qui vise à connaître/étudier, analyser, comprendre et apporter les réponses aux besoins des consommateurs. Des études de marché sont régulièrement lancées telles que l'étude « usages et attitudes » menée en 2020 pour comprendre les usages et habitudes de consommation du sucre ainsi que les tendances de consommation au sein de cette catégorie.

En 2022, les études menées par les équipes marketing ont concerné :

- ▶ Un sondage auprès de plus de 230 clients sur les canaux traditionnel, moderne et B2B pour évaluer le taux de satisfaction des services et produits.
- ▶ Une enquête « Brand Health Tracking », lancée pour la première fois par COSUMAR, pour évaluer la santé de la marque et sa perception par les consommateurs.

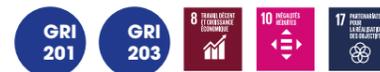
L'année a été aussi marquée par le déploiement de la nouvelle identité visuelle ENMER et la nouvelle plateforme de communication auprès de l'ensemble de nos cibles. Un roadshow a aussi été organisé dans plusieurs régions du Maroc pour aller à la rencontre des consommateurs du pain de sucre. L'objectif est de les fidéliser et capitaliser sur la symbolique historique et la charge émotionnelle que leur apporte ce produit emblématique.



CRÉER ET PARTAGER LA VALEUR AVEC LE MONDE AGRICOLE



L'AGRÉGATION, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DU MONDE AGRICOLE



Les orientations prioritaires de COSUMAR reposent avant tout sur la garantie de l’approvisionnement en sucre du Royaume. Pour cela, c’est la pérennité de la filière sucrière qui en constitue le socle avec des programmes d’amélioration de performances sur l’ensemble de la chaîne de valeur. Le Groupe s’est engagé depuis plusieurs années dans la promotion des cultures sucrières et la création durable de valeurs dans l’ensemble des régions sucrières en encourageant et en contribuant pleinement au développement socio-économique du monde agricole.

COSUMAR a construit une relation de partenariat durable avec ses agriculteurs agrégés et ses partenaires agricoles

COSUMAR en tant qu’opérateur agro-industriel s’engage durablement et conformément à la stratégie nationale “Génération Green”, pour une filière sucrière compétitive et performante. Depuis 2008, le Groupe s’est érigé en agrégateur responsable et solidaire et accompagne ses partenaires agricoles sur le plan financier, technique et social avec la formalisation de contrats d’agrégation mis en place et initiés par le Plan Maroc Vert. Ces contrats d’agrégation avec les agriculteurs partenaires visent à renforcer davantage la relation gagnant-gagnant avec ses partenaires agricoles.



ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

- Achat de la totalité de la production quelque soit le volume au prix contractuel garanti.
- Apport de 3 Millions de DH/an dans le monde rural : préfinancement aux agriculteurs des intrants agricoles et prestations mécaniques nécessaires pour la production de la betterave et de la canne à sucre, et octroi d’avances pour couvrir les autres charges relatives à la production.
- Conventions signées avec les établissements bancaires pour offrir aux partenaires agricoles des crédits de campagne et d’équipement avec des taux privilégiés.



ACCOMPAGNEMENT LOGISTIQUE

- Une flotte d’environ 1 500 camions mise au service des agriculteurs chaque campagne agricole pour assurer l’acheminement de la production vers les sucreries
- Un planning de transport défini par chaque sucrerie permettant une meilleure gestion de la récolte et la préservation de la qualité des plantes sucrières.



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- 120 conseillers, techniciens et ingénieurs agronomes en contact permanent avec les agriculteurs agrégés
- Création de plus de 100 centres de distributions des intrants agricoles dans tous les périmètres pour assurer l’approvisionnement régulier des agriculteurs en intrants agricoles
- Création de plus de 262 sociétés de prestations mécaniques dotées de plus de 2.000 machines agricoles pour réaliser les travaux agricoles au profit des agriculteurs agrégés
- Vulgarisation, formation et accès aux résultats de la R&D.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Mise en place d’un fond de soutien des cultures sucrières contre les effets des aléas climatiques au sein de l’interprofession sucrière (FIMASUCRE)
- Mise en place d’une couverture médicale et d’un programme de retraite au profit des agriculteurs. Aujourd’hui, ce sont 3300 agriculteurs partenaires bénéficiaires de l’assurance maladie
- L’encouragement des performances agricoles par l’octroi chaque année de Prix Omra aux meilleurs producteurs des plantes sucrières valable pour deux personnes soit environ 45 agriculteurs chaque campagne
- L’encouragement de l’excellence scolaire par l’octroi d’un Prix d’encouragement au profit des meilleurs bacheliers fils des agriculteurs partenaires, soit 25 Prix accordés chaque année d’une valeur allant de 10 000 à 15 000 DH.

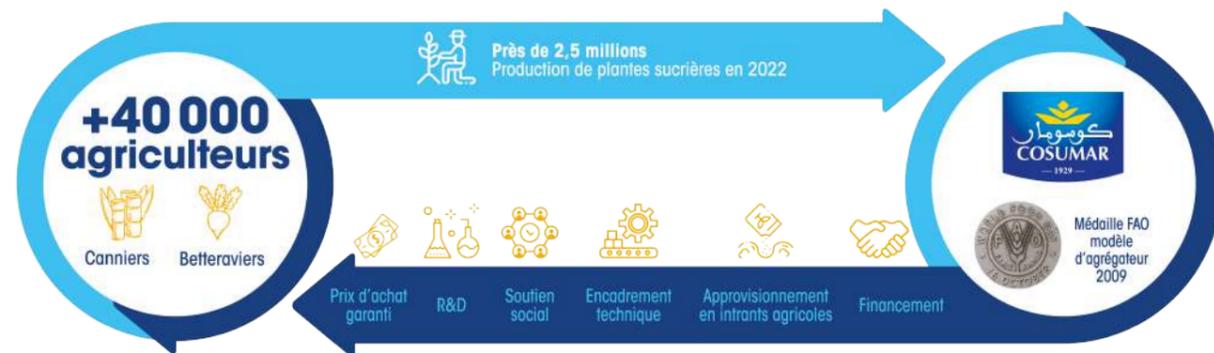
La performance agricole impacte directement les revenus des agriculteurs. Le Groupe s’engage à acheter la totalité de la production de chaque agriculteur agrégé à un prix d’achat corrélé au taux de sucre contenu dans la plante au moment de la livraison à l’usine, ainsi qu’au volume. Ce taux de sucre est mesuré dans les laboratoires de réception de chaque usine selon des normes répondant aux standards internationaux. Chaque laboratoire est accrédité à la norme ISO 17025 et les opérations d’analyse sont réalisées en totale transparence sous la supervision des représentants des agriculteurs (observateurs indépendants).

Développement des capacités et soutien aux agriculteurs



Sur le terrain, un réseau de 120 conseillers agricoles et ingénieurs sont mobilisés pour un accompagnement de proximité au quotidien pour apporter à chaque partenaire un soutien et promouvoir les meilleures pratiques agricoles dans la conduite de la culture. À chaque problématique sont apportées une réponse adaptée et des solutions innovantes pour chaque parcelle.

PRINCIPAUX APPORTS DE L'AGREGATION



Chez nous, la terre représente tout. Nous ne pouvons pas nous en passer. Nous l'avons héritée de nos parents. Nous y exploitons la betterave et la canne à sucre. Elle nous octroie un revenu annuel pour subvenir aux besoins de nos enfants et la possibilité de les scolariser. Par amour pour cette terre, nous encourageons nos enfants à devenir aussi des agriculteurs comme nous.

Abderrahim EL KHARSSI,
Agriculteur partenaire de
COSUMAR, Périmètre du Gharb



Focus Guichet Unique

Véritable avancée dans la relation COSUMAR-Agriculteur, le Groupe a mis en place le principe du guichet unique dans l'ensemble des sites. Cette plateforme synthétise, à elle seule, l'ensemble des partenaires (banques, institutionnels, ...) intervenant dans la préparation de la campagne agricole et vise la facilitation de l'accès à chaque agriculteur aux solutions d'installation des parcelles et notamment les projets d'équipement (en goutte-à-goutte, forage, énergie solaire ...) dans le cadre des conventions avec les banques (Banque Populaire et Crédit Agricole du Maroc).

INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TISSU AGRICOLE RÉGIONAL



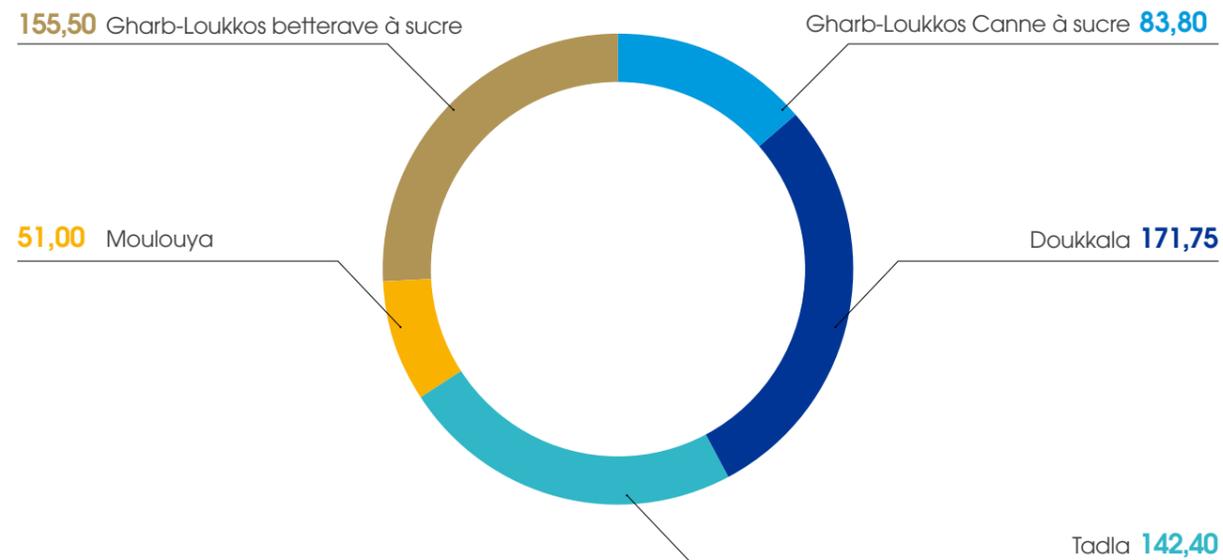
La présence du Groupe COSUMAR dans les 5 régions agricoles a contribué à l'émergence de pôles économiques drainant de nombreux investissements, favorisant la création d'emplois, la création d'entreprises et l'accompagnement social des familles d'agriculteurs et des riverains. COSUMAR joue un rôle de créateur de valeurs partagées au quotidien auprès de ses écosystèmes agricoles régionaux.

Depuis 2006, COSUMAR a mis en place un programme d'inclusion socio-économique par la création de PME spécialisées dans les activités agricoles et comprenant des distributeurs d'intrants, des prestataires de matériels agricoles et des transporteurs en les aidant à se structurer, à travers le statut d'auto-entrepreneur. Ces entreprises bénéficient également d'un dispositif de financement à des conditions avantageuses négociées par COSUMAR avec les banques en leur faveur.

Au total, ce sont près de 370 entreprises qui ont été créées dans le monde rural et bénéficient aujourd'hui d'un statut légal et reconnu.

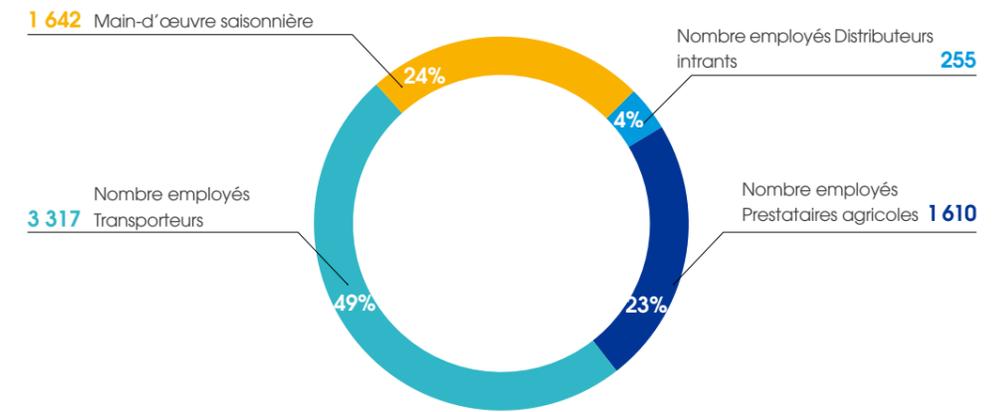


**CHIFFRE D’AFFAIRES CONSOLIDÉ GÉNÉRÉ EN 2022
PAR LES 369 PME CRÉÉES PAR COSUMAR (EN MILLIONS DE DH)**



Périmètre	Nombre des employés Distributeurs intrants	Nombre des employés Prestataires agricoles	Nombre des employés Transporteurs	Main d'œuvre saisonnière
Doukkala	87	666	1 200	365
Tadla	44	186	536	352
Moulouya	18	186	180	272
Gharb-Loukkos Betterave à sucre	66	522	780	350
Gharb-Loukkos Canne à sucre	40	50	621	303
Total Groupe	255	1 610	3 317	1 642

NOMBRE D’EMPLOIS ET MAIN-D’ŒUVRE SAISONNIÈRE GÉNÉRÉS DANS L’ACTIVITÉ AGRICOLE



Mon statut de femme distributeur d'intrants m'a permis d'améliorer ma situation financière et sociale et de gagner en autonomie. Grâce à ma situation actuelle, je contribue au développement des conditions socio-économiques de ma famille et à l'essor de la région. J'apporte aussi un soutien aux agriculteurs de la région en les accompagnant en matière de sensibilisation et d'encadrement pour la rationalisation de l'utilisation des intrants.

Rachida ZOUHIR,
Distributeur d'intrants et partenaire de COSUMAR, Province de Fkih Ben Saleh.

INNOVER POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET RESPONSABLE

DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les défis de l'agriculture sucrière revêtent plusieurs dimensions. Il s'agit d'assurer une production de plantes sucrières pour fournir plus de sucre tout en respectant l'environnement et faire face aux enjeux climatiques. Cela passe par une agriculture sucrière durable et responsable, qui consomme moins d'énergie, moins d'eau et qui préserve l'eau et la qualité des sols.

La situation de stress hydrique (la baisse des niveaux des barrages, le retard des pluies, l'assèchement de la nappe phréatique) que traverse actuellement le pays a impliqué des transformations profondes en termes de pratiques culturales, tout en sachant que la croissance de la plante sucrière est fortement impactée par le déficit hydrique.

Une agriculture raisonnée



Ces quinze dernières années ont été marquées par le déploiement de pratiques culturales qui ont permis de maîtriser et de réduire l'impact sur l'environnement. De plus, la betterave à sucre joue pleinement son rôle environnemental dans le cadre des rotations de cultures qui sont un pilier du modèle agronomique.

Les pratiques plus raisonnées se traduisent par :

Une réduction significative des apports d'engrais azotés

La réduction des apports d'engrais azotés apporte au consommateur et au citoyen de réelles garanties quant à l'impact des pratiques culturales sur la qualité des produits et sur le respect de l'environnement.

Dans ce contexte, une stratégie a été mise en place pour améliorer et optimiser la fertilisation des cultures sucrières à travers l'introduction des smart-blenders qui permettent la production des formules d'engrais sur mesure adaptées à la situation de chaque parcelle. Un projet-pilote a été mis en place dans le périmètre de Tadla en 2018. Cette technologie a été introduite par la suite dans l'ensemble des périmètres à partir de l'année 2019. La superficie objet de fertilisation raisonnée a atteint 14 850 ha au titre de la campagne agricole 2021-2022 en utilisant 24 machines smart-blenders.

Le Groupe s'est en même temps doté d'un laboratoire dans le périmètre de Tadla pour les analyses du sol de l'ensemble des périmètres avec une capacité de traitement de 200 échantillons par jour. Le nombre des échantillons du sol analysés en 2021-2022 a atteint 8 800.

En collaboration avec la Fédération des Semences (FNIS) et l'ONSSA, COSUMAR conduit des programmes de R&D annuels de développement variétal dans l'ensemble des périmètres de production, afin d'introduire des variétés performantes et tolérantes aux maladies racinaires et foliaires de la betterave.

-25%

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DE L'ENGRAIS DE FOND NPK EN 2022

- ▶ Grâce à l'anticipation de COSUMAR de l'achat des engrais, les agriculteurs agrégés ont pu profiter tout au long de la campagne agricole 2021-2022 d'un engrais de fond et de couverture avec un prix stable et moins cher malgré la flambée des prix des engrais dans le marché national et international
- ▶ Pour la campagne 2022-2023, COSUMAR a mis à la disposition des agriculteurs leurs besoins en engrais de fond et de couverture nécessaires pour les plantes sucrières.

L'OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Les maladies et attaques que subissent les plantes sucrières font l'objet de traitement de plus en plus précis et adapté à chaque parcelle. Les problématiques sont suivies en commission avec les experts et les agriculteurs sont sensibilisés en continu pour la détection en amont des risques liés aux cultures. COSUMAR déploie aussi des efforts considérables en matière de promotion de l'agriculture de précision, notamment à travers le lancement d'un projet-pilote en 2021 au périmètre de Tadla, portant sur le développement d'une solution complète pour l'identification et le traitement localisé des mauvaises herbes et des ravageurs et maladies de betterave à sucre en collaboration avec des institutions de recherche nationales et internationales. L'usage des drones représente la solution dans la lutte contre les ravages causés par ces maladies.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les enjeux environnementaux liés aux changements climatiques, à la qualité de l'air et des sols, à l'optimisation des ressources en eau et au respect de la biodiversité sont des préoccupations majeures au sein de COSUMAR, pour la filière sucrière et pour la sécurité alimentaire du pays.

En ce sens, le Groupe s'est engagé, à travers une politique environnementale basée sur la responsabilité, l'éthique et le partage de bonnes pratiques, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités. Grâce à un système de management environnemental déjà mis en place, COSUMAR s'inscrit dans une dynamique vertueuse visant l'amélioration en continu de ses performances environnementales, à travers 3 axes stratégiques :

1. Contribuer à l'action pour le climat en faisant la promotion du développement d'une agriculture Climat-smart.
2. Agir en agro-industriel responsable en respectant les réglementations, en pilotant les performances environnementales et en s'inscrivant dans une transition énergétique vers des solutions à énergies bas carbone.
3. Se concerter, collaborer et écouter ses parties prenantes en faisant preuve de leadership et en adoptant des comportements respectueux des attentes et de l'écosystème.

Litiges environnementaux

Aucun litige environnemental impliquant COSUMAR n'a été enregistré en 2022.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES USINES ET DANS LES CHAMPS



La betterave à sucre est constituée de 85% d'eau qui est récupérée par la sucrerie. L'eau est ainsi recyclée pour être utilisée dans les différentes étapes de l'extraction de sucre favorisant ainsi la limitation des prélèvements de l'eau du réseau au strict minimum.

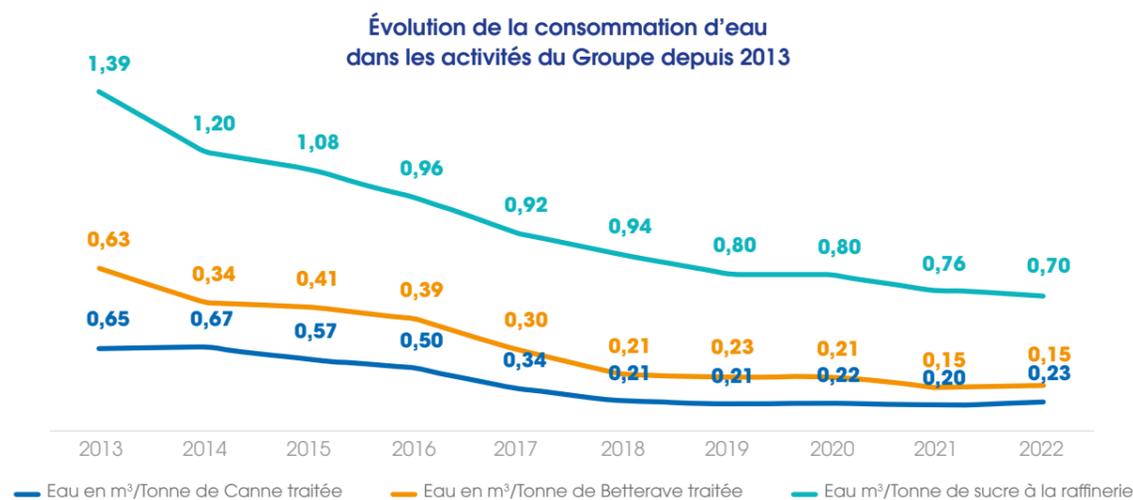


Quant à l'irrigation, la réduction de la consommation d'eau a été possible grâce à la mise en place de nouvelles pratiques telles que :

- L'installation de 11 760 ha des cultures sucrières dans les zones équipées en goutte-à-goutte en 2022, contre 8335 ha en 2021, soit une amélioration de 41%
- La généralisation de la semence activée de la betterave à sucre permettant une levée rapide avec une économie d'eau nécessaire à la germination
- La conduite d'une réflexion pour la mise en place d'un système de pilotage d'irrigation des cultures sucrières (réseau de 29 stations météo) permettant une économie d'eau d'irrigation de 10%

Le Groupe a réalisé d'importants investissements en équipements techniques afin d'optimiser les circuits d'eau de l'ensemble des processus de production au niveau des sites industriels permettant de récupérer les eaux condensées après refroidissement et pressage des boues d'épuration à des taux élevés de matière sèche. La consommation d'eau a connu une baisse de 90% dans les usines de traitement de betterave à sucre depuis 2005, de 73% dans les usines de traitement de canne à sucre depuis 2010, et de 50% à la raffinerie de Casablanca depuis 2013.

Depuis 2006, des bassins à lagunage naturel et des stations d'épuration pour le traitement des eaux utilisées ont été mis en place. En s'appuyant sur l'utilisation de technologies efficaces et adaptées telles que la décalcification à zéro rejet liquide, l'installation de filtres à boue ou encore la nanofiltration, une partie des effluents traités, riches en éléments fertilisants, sont réutilisés pour l'irrigation des sols.



DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR UNE AGRICULTURE INTELLIGENTE



La filière sucrière a connu une transformation numérique depuis 2018 par la mise en place du système d'informations «ATTAISSIR», qui a permis de digitaliser la gestion de l'activité agricole de bout en bout. Concrètement, cela a contribué à faciliter et à fluidifier la relation entre COSUMAR et l'agriculteur. Aujourd'hui, l'agriculteur peut s'approvisionner rapidement en intrants agricoles auprès de 103 centres de distribution tous connectés, accéder aux prestations mécaniques aux moments opportuns et consulter en temps réel ses livraisons effectuées et son état de paiement. Pour COSUMAR, la solution «ATTAISSIR» permet à la sucrerie de suivre en temps réel l'ensemble des opérations culturales et l'état de développement de chaque parcelle à travers plus de 2 000 machines agricoles connectées. Ainsi, plus de 42 000 agriculteurs et environ 262 prestataires sont connectés au système grâce à la carte ATTAISSIR.



Le développement des pratiques d'agriculture de précision et l'amplification de la R&D à travers le machinisme agricole betteravier



La culture de la betterave est une culture exigeante en technicité. L'agriculture de précision peut constituer un levier important de compétitivité et mérite à ce titre d'être développée. Il convient donc d'améliorer l'accès des agriculteurs à des outils innovants, assurant plus particulièrement l'optimisation des intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires, eau...): semoirs de précision, pulvérisateurs localisés, robots de désherbage, etc., en favorisant la recherche sur les équipements associés (capteurs, intégration informatique...). En parallèle, la filière souhaite développer des partenariats spécifiques à la betterave à sucre en matière de Recherche et Développement avec le secteur du machinisme agricole pour favoriser l'innovation au service d'une meilleure compétitivité (arrachage des betteraves et désherbage).

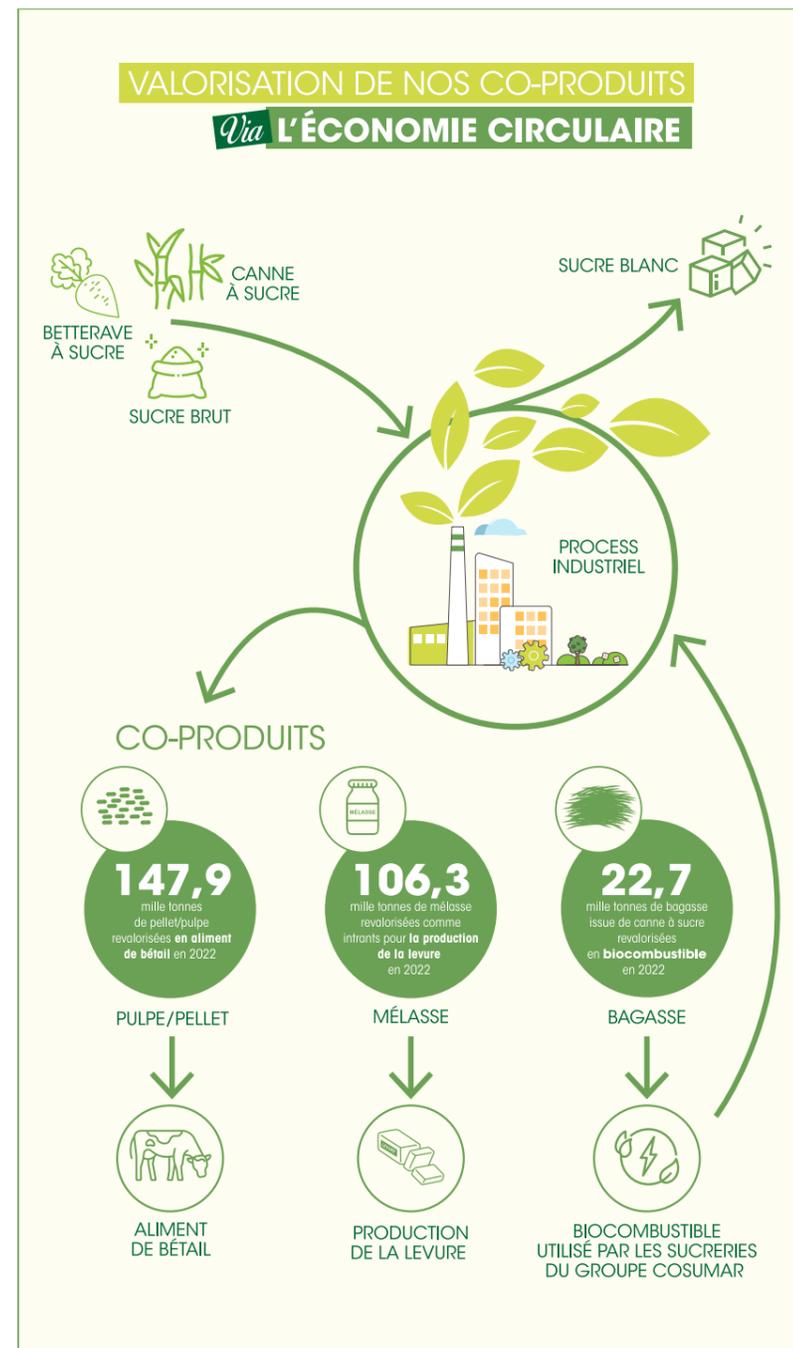
Ma terre c'est ma vie. J'y ai grandi et éduqué mes enfants en subvenant à leurs besoins. Comme on dit chez nous "ta terre, c'est ton honneur". J'ai hérité ce métier de mon père. Actuellement, je suis agricultrice de betterave à sucre, je fais aussi de l'élevage et produis du lait. COSUMAR nous accompagne depuis la phase des semis jusqu'au paiement. Les choses se sont améliorées depuis l'introduction de la solution Attaissir qui nous a permis de dématérialiser tout le processus agricole, ce qui a contribué à la modernisation de l'agriculture

Khadija EL HAMRI,
Agricultrice partenaire de COSUMAR, Périmètre de Doukkala.

REVALORISATION DES DÉCHETS ET DES CO-PRODUITS VIA L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



La filière sucrière s'inscrit dans une dynamique vertueuse. L'économie circulaire est au cœur du process sucrier puisque près de 276 799 tonnes de co-produits issus de la betterave et de la canne à sucre (pulpe, pellets, bagasse, mélasse) sont revalorisés et destinés à l'alimentation animale (pulpe/pellets), à la fabrication de levure (mélasse), et utilisés comme biocombustible par les sucreries (bagasse). Quant à l'eau récupérée de la betterave, elle est systématiquement recyclée pour sa réutilisation dans le process industriel du Groupe.



La mélasse

La mélasse est le produit final non cristallisé, visqueux et très coloré issu de la betterave et de la canne à sucre après le traitement.

Chaque année, COSUMAR produit plus de 100 mille tonnes de mélasse qui est utilisée comme support de fermentation pour la production d'alcool, de levures et sert également de substrat très riche en micro-éléments pour l'alimentation de bétail.

Les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux, notamment les mesures de gestion et d'élimination des déchets

Le Groupe a mis en place des contrats d'élimination des déchets banals avec des organismes structurés et accrédités. De plus, des prospections sont en cours pour évaluer les pistes de revalorisation pour les déchets non dangereux (écumes, cendres...).

S'ENGAGER POUR LA DÉCARBONATION DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE



En réponse à l'engagement du royaume dans une stratégie bas carbone pour le climat, le Groupe COSUMAR s'est inscrit dans une dynamique visant à réduire ses émissions des gaz à effet de serre.

Dans la filière sucrière, la culture de la betterave à sucre constitue un véritable apport sur le plan environnemental. En effet, chaque hectare de betterave fixe environ 40 tonnes de CO₂ par an. De plus, l'implantation géographique des sucreries impose un approvisionnement en plantes à proximité des sites, ce qui limite l'impact environnemental.

L'élaboration d'une stratégie bas carbone pour le Groupe s'est traduite en plusieurs axes d'intervention :

- La mise en place et la promotion de pratiques agricoles les plus performantes réduisant les émissions de GES (tel que le pompage solaire) et favoriser le stockage du carbone dans les sols.
- Promouvoir l'efficacité énergétique via la modernisation de l'outil industriel, la mise en place de pratiques réductrices de consommation d'énergie et la généralisation du système de management de l'énergie ISO 50001 sur l'ensemble des sites du Groupe : l'objectif est de réduire la consommation de l'énergie thermique de 10% à horizon de 2026.
- La réduction de la consommation thermique de la raffinerie à hauteur de 15% grâce à la recompression mécanique de la vapeur. Cela a permis d'éviter l'émission de 40 000T/an de CO₂.
- L'adoption des énergies renouvelables au niveau de l'activité d'extraction sucrière à travers :
 - Le développement du mix combustibles et l'introduction de la biomasse au niveau des sucreries à betteraves pour une substitution progressive des énergies fossiles à hauteur de 50%.
 - La mise en place de plateformes de séchage solaire des pulpes à betteraves au lieu des foyers de séchage à fuel et à charbon, ce qui a permis d'éliminer plus de 50 000 T/an de CO₂.
- La mesure de notre impact carbone par des évaluations à période définie de nos émissions de GAS et de l'empreinte carbone.

- Augmentation de 95% des parcelles équipées en énergie solaire en 2022 par rapport à 2021.
- Le reboisement à proximité de nos sites : 4 500 arbres ont été plantés depuis 2021 dans nos régions dans le cadre de la compensation pour la neutralité carbone.



NOTRE PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



L'engagement de COSUMAR pour le climat est aujourd'hui inconditionnel et va couvrir l'ensemble des maillons de notre chaîne de valeur, de la production des plantes sucrières jusqu'à la distribution de sucre.

Notre consommation énergétique couvre les besoins de nos unités industrielles partout dans le Maroc. Cette énergie est nécessaire pour les différentes étapes de l'extraction et la production de sucre. En effet, pour extraire la matière sèche qu'est le sucre depuis la matière humide, certaines étapes du process vont nécessiter de l'énergie sous forme de vapeur.

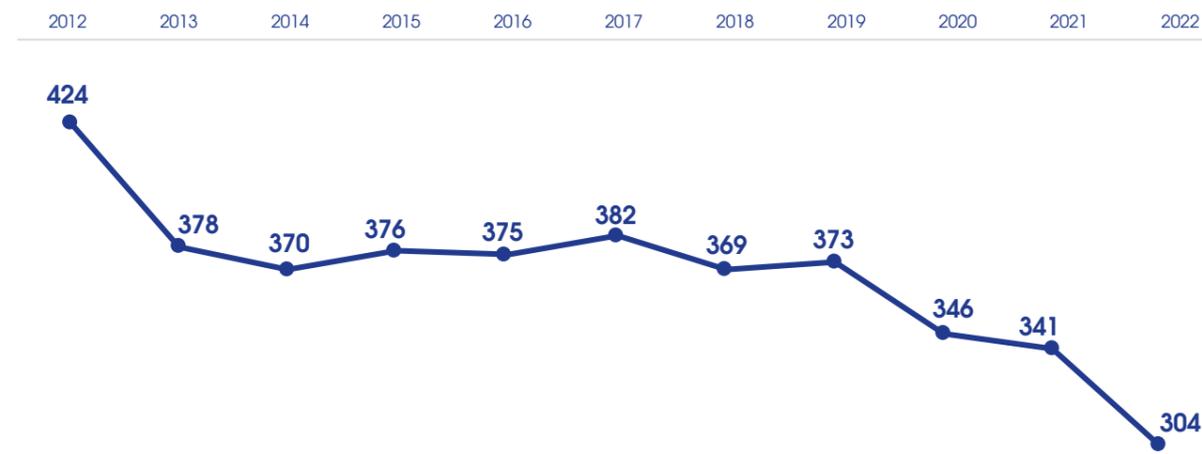
Durant les 20 dernières années, le Groupe a réalisé un ensemble de projets qui visent à optimiser la consommation énergétique des unités de transformation à travers :

- ▶ La modernisation de l'outil industriel
- ▶ Le recours à des technologies à faible consommation énergétique
- ▶ L'adoption de nouveaux procédés
- ▶ La compression mécanique de la vapeur au niveau de la raffinerie
- ▶ La mise en place de la chaudière à bagasse au niveau de SUNABEL MBK, enregistré comme projet de « Mécanisme de Développement Propre » par les Nations Unies en juin 2008.

Les procédés adoptés par COSUMAR et réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) :

- ▶ **La cogénération** : elle fournit la vapeur et l'énergie dans les unités industrielles. La vapeur créée à partir des chaudières est utilisée dans la production d'énergie électrique avant de servir les besoins du process, ce qui permet de limiter le recours aux réseaux électriques externes et de limiter grandement l'émission des GES.
- ▶ **La compression mécanique de la vapeur** : ce système permet de récupérer les buées de vapeur relâchées à l'atmosphère pour les recomprimer et les réutiliser dans le process. La dépense énergétique et les émissions de GES peuvent être réduits jusqu'à 40 K tonnes de CO₂/an.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR QUANTITÉ DE BETTERAVE TRAITÉE (EN KWH/T. BETTERAVE)



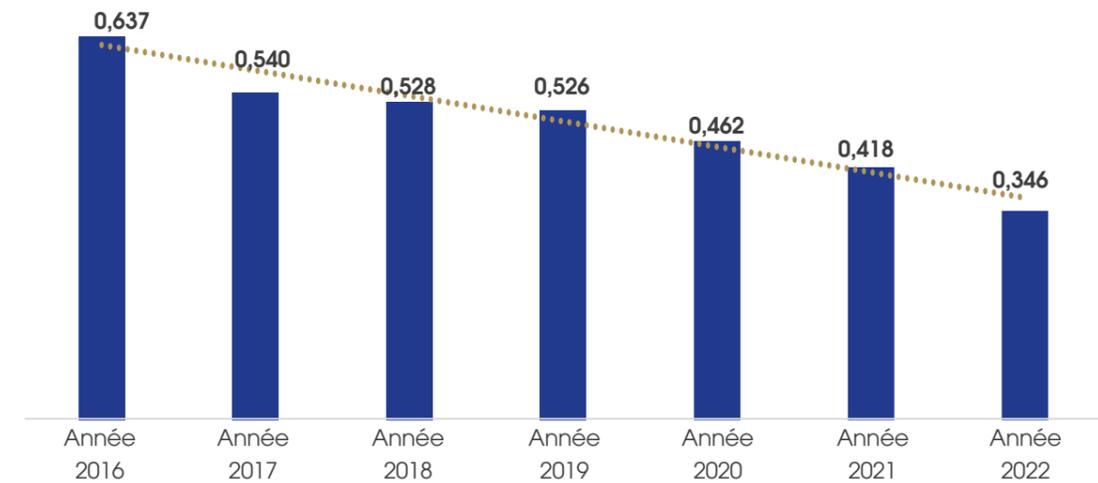
RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Exercice évaluation Bilan Carbone	2020	2021	2022
Bilan carbone (KgCO ₂ e/Kg sucre)	0,462	0,418	0,346

2016 - année de référence à 0,637 kgCO₂e/Kg Sucre

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS À GES DU GROUPE COSUMAR



L'empreinte carbone sucre blanc de COSUMAR a affiché une baisse de 46% de 2016 à 2022. L'année 2022 à elle seule a enregistré une baisse de 17,2% des émissions GES par rapport à 2021.

Les objectifs du bilan carbone

Les objectifs de l'évaluation du bilan des GES par le Groupe COSUMAR répond à plusieurs enjeux :

- ▶ Évaluer les émissions GES générées par COSUMAR afin de situer leur impact sur le climat
- ▶ Identifier et hiérarchiser les principales sources d'émissions de COSUMAR
- ▶ Apprécier la dépendance des activités de COSUMAR à la consommation des énergies fossiles, et le degré d'exposition carbone de leurs activités
- ▶ Identifier les marges de manœuvre à court et moyen terme pour réduire et/ou compenser ces émissions
- ▶ Dresser des plans d'actions visant à optimiser les consommations de ressources, atténuer les émissions de GES, et/ou mettre en place des projets de compensation.

Méthodologie adoptée

L'évaluation des émissions GES est menée conformément aux normes et méthodes internationales de quantification et de déclaration des émissions GES: ISO 14064-1 et son rapport technique ISO/TR 14069.

Périmètre organisationnel

La limitation du périmètre organisationnel consiste à identifier l'ensemble des sites, installations et compétences pris en compte dans le bilan carbone.

Suivant une approche de contrôle opérationnel, le bilan carbone de COSUMAR couvre tous les sites

- ▶ Raffinerie de Casablanca
- ▶ Sucrierie de Doukkala
- ▶ Site de Zaio
- ▶ SURAC
- ▶ SUNABEL
- ▶ SUTA

Outil de comptabilisation des émissions GES

L'outil utilisé pour la mesure du bilan carbone est celui de la Fondation Mohamed VI adossé à une base de +300 facteurs d'émissions adaptés au contexte marocain pour les raisons ci-après:

- ▶ Conformité de l'outil aux normes en vigueur en matière de comptabilité carbone
- ▶ Disponibilité de facteurs d'émissions adaptés au contexte du Maroc
- ▶ Utilisation de l'outil par plusieurs opérateurs publics et privés marocains
- ▶ Préférence pour les outils nationaux
- ▶ Le bilan de GES consiste à comptabiliser le poids des émissions GES, exprimé en équivalent tonnes de dioxyde de carbone, émis dans l'atmosphère par les activités directes et indirectes, sur un périmètre établi à l'avance et sur une durée définie
- ▶ Son principe de base consiste à une association de données d'activités à des facteurs d'émissions permettant la conversion de ces données en tonne équivalent CO₂.



Management
de l'énergie



INTRODUCTION PROGRESSIVE DES ÉNERGIES RENEUVABLES DANS NOTRE MIX ÉNERGÉTIQUE



Le Mix combustible et biomasse

Le mix combustible définit par la stratégie énergétique du Groupe vise l'introduction à hauteur de 50% de combustibles alternatifs au niveau des sucreries. Cet objectif concerne principalement les centrales thermiques du Groupe qui connaissent un vaste programme de revamping afin de les doter de la flexibilité nécessaire pour l'utilisation des alternatives fuels.

COSUMAR avait investi depuis quelques années dans une chaudière à bagasse au niveau de la sucrierie de betterave à sucre de SUNABEL MBK (50% biomasse) et dans une chaudière mixte (100% biomasse, 100% charbon) au niveau de l'unité de Zaio. Aujourd'hui, de nouveaux projets pour le développement des alternatives fuels ont vu le jour avec la mise en place d'une nouvelle chaudière à SUNABEL KEK (50% biomasse) et des projets d'adaptation des chaudières de SUTA et de la sucrierie de Doukkala (20% Biomasse).

L'énergie solaire

L'année 2022 a été marquée par la mise en place du séchage solaire sur l'ensemble des sucreries pour le séchage de la pulpe. Le séchage se fait désormais par l'énergie solaire au niveau du parc à pulpes.

Économie circulaire et innovation par l'énergie solaire

Produit de l'économie circulaire, les pulpes de betteraves issues de l'extraction du sucre, sont valorisées pour être destinées à l'alimentation de bétail. Ces pulpes sont collectées puis agglomérées en pellets, produit final utilisés par les éleveurs dans l'alimentation animale.

Auparavant séchée en utilisant les combustibles fossiles, le process a dorénavant intégré le séchage solaire, un procédé innovant, développé par COSUMAR et qui a nécessité un investissement de 100 millions de dirhams, est caractérisé par :

- ▶ 0 Fuel (économie de 15K tonnes de fuel par an)
- ▶ Baisse de 15% sur la facture énergétique globale des sucreries
- ▶ Baisse de 57,4 K tonnes de CO₂ émis.

Le Maroc est le troisième pays à avoir adopté cette technologie et le deuxième en superficie dédiée (USA 40 Ha, Maroc 40 Ha, Espagne 20 Ha).

Le procédé actuel se base sur l'énergie solaire. La technique repose sur :

- ▶ Le transfert de la pulpe pressée à l'espace de séchage
- ▶ L'épandage de la pulpe sur une surface dédiée
- ▶ Le mélange mécanique pendant 24H.
- ▶ L'agglomération et le conditionnement

INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE CAPITAL HUMAIN



GARANTIR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

Aujourd’hui, être un acteur responsable dans l’agro-alimentaire nécessite de mettre en place toutes les conditions pour permettre le bien-être des populations. Cet engagement concerne en premier lieu nos collaboratrices et nos collaborateurs afin de favoriser leur engagement et déployer pleinement leur potentiel.

Le Groupe COSUMAR se positionne comme étant un partenaire et un employeur responsable en appliquant sur tous ses sites les règles et les bonnes pratiques en matière de sécurité, de santé et de respect des conditions de travail. Le Groupe a mis en œuvre les moyens nécessaires pour fournir un lieu de travail sain et sûr où les collaboratrices, les collaborateurs et les partenaires sur ses sites sont protégés contre les accidents et les maladies professionnelles.

Après avoir traversé la pandémie de la COVID 19, la santé et sécurité au sein du Groupe COSUMAR a montré sa résilience dans un contexte de retour à la normale. En respectant les directives des instances nationales de santé, le Groupe a rehaussé son niveau de vigilance liée à la santé de ses équipes. Le service médico-social a poursuivi son processus de revue des protocoles sanitaires et de soutien à l’amélioration continue dans l’accompagnement santé de toutes et de tous.

Le pilotage de la performance sécurité est porté par une gouvernance performante et challengé par le management par un accompagnement pédagogique constant visant un changement des comportements pour une transition vers une attitude proactive et dynamique.

Calquée sur le modèle de notre politique Risk Management, la politique sécurité découle d’une analyse des risques et sur le management de la sécurité-santé au travail (ISO 45001 V 2018). Ce référentiel permet d’anticiper les risques industriels afin d’assurer une sécurité optimisée dans chaque poste de travail et de prévenir les accidents majeurs et les risques en matière de santé et sécurité pour nos équipes et nos partenaires intervenants dans nos sites.

La vérification du respect de notre référentiel se fait par des audits HSE périodiques réalisés par des experts de la direction RSE du Groupe. Ces audits sont essentiels pour la robustesse de notre politique HSE.

Charte sécurité

Les principes et engagements de COSUMAR ont été formalisés dans une charte sécurité, afin qu’ils soient partagés par toutes et tous - managers, collaboratrices, collaborateurs et parties prenantes externes - selon les axes prioritaires suivants :

- ▶ Développer une culture santé et sécurité au travail pour prévenir les préjudices de nos équipes
- ▶ Respecter les exigences légales et réglementaires ainsi que toutes autres exigences applicables
- ▶ Maintenir un système global de management de la Sécurité conçu pour améliorer en permanence notre performance et gérer de manière proactive les risques de nos activités
- ▶ Développer le capital humain et promouvoir la consultation et la participation des collaboratrices et des collaborateurs pour soutenir la stratégie du Groupe COSUMAR et assurer l’excellence opérationnelle de nos activités.

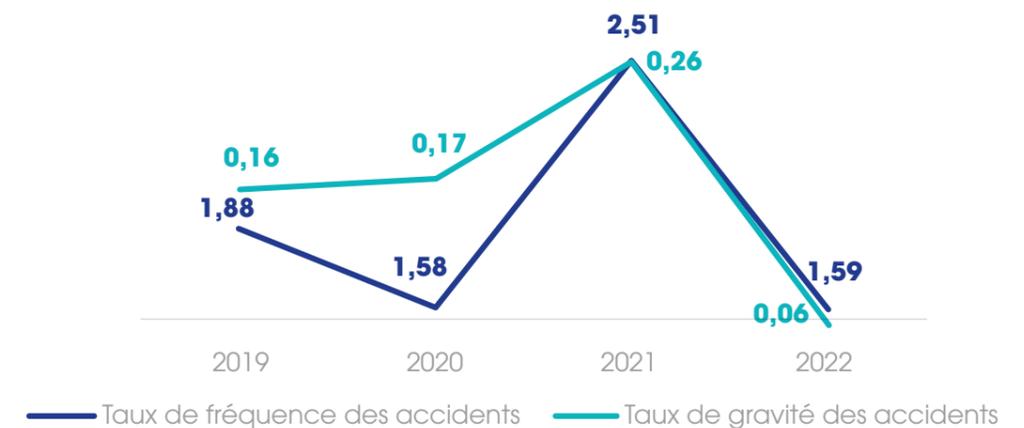


Des performances ambitieuses et en amélioration continue

Les indicateurs SST affichent une amélioration au cours de l’année 2022 - 2023, avec une baisse du nombre d’accidents de travail et du taux de fréquence. Les résultats démontrent l’efficacité des efforts fournis au quotidien par les équipes sécurité.

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'accidents de travail	6	5	8	5
Nombre des heures travaillées	3 193 515	3 154 622	3 185 075	3 152 851
Nombre des jours d'arrêt	510	531	829	176
Taux de fréquence des accidents	1,88	1,58	2,51	1,59
Taux de gravité des accidents	0,16	0,17	0,26	0,06

ÉVOLUTION DES AT



Des formations en continu et des sensibilisations au quotidien

Après la période de la covid-19 et ses restrictions, COSUMAR a repris son programme de formation en matière de santé et de sécurité au travail. Ainsi, les actions de formation et de sensibilisation se sont poursuivies en 2022.

Au total, 439 réunions sécurité se sont tenues dans les sites, renforcées par 1 420 actions de formation sécurité destinées à l’ensemble des équipes et des sous-traitants du Groupe.

Les formations ont couvert plusieurs thématiques comme l’intervention sécurité incendie, la sécurité électrique, la sécurité des processus industriels, le NEBOSH, la sécurité au poste de travail, le leadership sécurité des superviseurs et l’ensemble des règles et standards de sécurité de COSUMAR.



1 420
ACTIONS DE DE FORMATION EN SECURITE ET DE SENSIBILISATION EN 2022

Actions de formation en sécurité en faveur des salariés	634
Actions de formation en sécurité en faveur des sous-traitants	786

LA CULTURE DU TALENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Pour attirer les meilleures compétences, le Groupe COSUMAR a déployé une stratégie reposant sur une culture d'entreprise forte et engageante. Dans un contexte national marqué par une concurrence sur le marché de l'emploi, le Groupe se distingue par la mise en place d'une stratégie de recrutement différenciée fondée sur l'identification des profils confirmés experts ou sur des futurs potentiels. Chaque candidate et candidat est au centre d'un processus au service des métiers et du business. Dès leur intégration, le Groupe propose un parcours de carrière ambitieux répondant au potentiel et compétences de la nouvelle recrue.

De nombreux programmes ont été conçus afin de former et accompagner les collaboratrices et collaborateurs dès leur intégration et tout au long de leurs parcours professionnels. Le Groupe COSUMAR veut développer un environnement où chaque individu apprend et grandit. Ainsi, dès l'arrivée de nouvelles ressources au sein du Groupe, un dispositif d'accueil est enclenché, afin de faciliter l'intégration et la prise de poste. Celui-ci comprend notamment, la remise d'un kit d'accueil contenant toutes les informations essentielles sur le Groupe et son histoire, des goodies de bienvenue ainsi que l'ensemble des outils de travail, selon la nature du poste.

Un système de parrainage est également mis en place, visant à accompagner la nouvelle recrue et à lui transmettre toutes les clés de compréhension de la culture d'entreprise et de son fonctionnement. Chaque nouvel entrant bénéficie, durant le parcours d'intégration, de formations métier et soft skills, de séances de coaching ainsi que d'un accompagnement terrain, dispensés par des experts métiers dans le cadre de la COSUMAR Academy. L'objectif étant de l'initier aux métiers du Groupe et d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à la tenue du poste mais aussi de réussir son intégration.

Évolution de l'emploi

	2020	2021	2022
Nombre de recrutements	61	121	49
Nombre de démissions	27	27	40
Nombre de licenciements	0	0	0



À COSUMAR, nous sommes convaincus que chaque collaboratrice et chaque collaborateur est un talent. Nous voulons que chacune et chacun évolue dans un environnement apprenant où chaque compétence est reconnue dans sa contribution aux objectifs stratégiques du Groupe. Nous concentrons nos efforts dans le déploiement de programmes dédiés et évolutifs avec la contribution active des métiers

Sofia IFRAH,
Directeur du Capital Humain du Groupe COSUMAR



Répartition des démissions par catégorie du personnel

Démissions	2020	2021	2022
Cadres	15	14	21
Comité de Direction	0	1	0
Directeur	0	1	1
Directeur adjoint	0	1	1
Employés	3	6	8
Maîtrises	9	4	9
Total	27	27	40

Nos équipes au cœur du développement

Le Groupe COSUMAR offre à chaque collaboratrice et collaborateur des opportunités de développement individuel s'inscrivant dans un parcours de carrière répondant aux objectifs de développement dans les différents métiers. Le Groupe a dématérialisé l'ensemble du processus d'évaluation annuelle permettant de définir pour ses collaboratrices et collaborateurs des objectifs de performances collectifs et individuels, un accompagnement pour accéder à des opportunités d'apprentissage et de développement aussi bien pour leurs postes actuels que pour leurs rôles à venir. Le processus d'évaluation annuelle concerne l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe pour assurer la reconnaissance, l'équité ainsi que leur accompagnement.

Ce processus est l'occasion pour les collaboratrices et collaborateurs de s'entretenir avec leurs managers, dans le cadre d'un échange constructif sur leurs performances mais aussi sur leurs aspirations professionnelles.

La politique de rémunération du Groupe se base sur un dispositif attractif et équitable.

Il est composé d'une rémunération fixe, basée sur l'évaluation de la tenue du poste et les compétences acquises par les collaboratrices et les collaborateurs, ainsi que d'une rémunération variable, qui dépend des performances de l'année écoulée et de la réalisation des objectifs individuels et collectifs.

Ce dispositif est également enrichi par divers avantages sociaux, permettant d'améliorer la qualité de vie de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe.

COSUMAR encourage la promotion interne pour valoriser et reconnaître les compétences et créer des passerelles d'évolution au sein du Groupe. À ce titre, la mise en place de dispositifs dédiés permet d'identifier les talents internes et encourager la mobilité des collaboratrices et collaborateurs au sein du Groupe.

Promotion interne

	2020	2021	2022
Directeur adjoint-Directeur	4	1	4
Cadre-Directeur adjoint	8	1	3
Maîtrise-Cadre	7	2	17
Maîtrise-Maîtrise principal	10	16	23
Employé-Maîtrise	37	34	45

Encourager la promotion interne pour valoriser et reconnaître les compétences et créer des passerelles d'évolution au sein du Groupe.

À ce titre, la mise en place de dispositifs dédiés permet d'identifier les talents internes et encourager la mobilité des collaboratrices et collaborateurs au sein du Groupe.

FORMATION	2020	2021	2022
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	13%	44%	43%
Budget formation en % de la masse salariale	0,034	0,037	0,44
Nombre de jours de formation	154	208	219
Nombre de jours hommes de formation moyen par salarié			1,92

En 2022, 219 jours/hommes de formation ont été dispensés au profit des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, soit une hausse de 5%. 43% des actions de formation ont été réalisées en interne par la COSUMAR Academy, ce qui traduit notre forte volonté de transmission du savoir et des compétences.



COSUMAR ACADEMY, le savoir au service du Groupe

En 2022, COSUMAR ACADEMY a lancé 2 parcours de formation de plus d'une vingtaine de jours chacun, au profit des conducteurs process et des conseillers agricoles. Ces parcours ont été élaborés afin d'assurer la montée en compétences de nos collaboratrices et de nos collaborateurs dans le métier du sucre :

- ▶ 185 collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié du parcours process niveau 1.
- ▶ 36 collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié du parcours Amont agricole.

Nos HR Business Partners

En 2022, la Direction du Capital Humain a structuré de façon matricielle la fonction en développant un réseau de professionnels RH dans l'ensemble des sites. Ces HR Business Partners sont les relais qui facilitent la déclinaison des programmes RH et assurent le support dans l'accompagnement des managers au quotidien dans l'identification de leurs besoins en matière de développement des compétences et en gestion des relations sociales.

Accès aux centres de langues au profit des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe

En 2022, le Groupe COSUMAR a signé plusieurs conventions avec des centres de langues basés dans les différentes régions d'implantation du Groupe. Ceci afin de permettre à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe d'améliorer leurs niveaux en langue française et anglaise à des tarifs avantageux. 18 conventions ont été signées avec des centres de langues, au sein de 6 régions ciblées.

COSUMAR à la rencontre de ses futurs Talents

Le Groupe COSUMAR s'est distingué en 2022 par une forte présence dans les plateformes de recrutement

- ▶ **HANDICAP - ESPOIR MAROC**: participation au Forum de recrutement dédié aux personnes à mobilité réduite le 17 juin 2022
- ▶ **ISCAE** (Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises): Participation à la 38^{ème} édition du Carrefour du Manager ISCAE 2022 les 7 & 8 décembre 2022
- ▶ **ESITH** (École Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement): participation à la 6^{ème} édition du Forum JOB FAIR – ESITH le 9 décembre 2022
- ▶ **EMSI** (École Marocaine des Sciences de l'Ingénieur): Participation à la JOBS FAIR Recruitment forum - EMSI le 15 décembre 2022.



FAVORISER L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ



La diversité est une source de richesse à COSUMAR. Elle nous permet de renforcer notre compétitivité, notre capacité d'innovation et notre attractivité. Celle-ci se traduit par la promotion de l'égalité des chances pour toutes et pour tous.

Ainsi, le Groupe est attaché à construire une organisation inclusive, où chaque collaboratrice et chaque collaborateur est reconnu pour son talent, grâce à un process de développement des ressources humaines clair et transparent.

Le Groupe COSUMAR voit progresser ses effectifs féminins de manière régulière. En 2022, le taux de recrutement des femmes a atteint 22,4%. Cette année, le taux de parité a atteint 10,26%, en progression de plus de 55% depuis 2016.

+55,4%

TAUX DE PROGRESSION DE LA PARITÉ ENTRE 2016 ET 2022

Le Groupe COSUMAR engagé pour la promotion de la diversité à travers la campagne digitale #MOROCCO4DIVERSITY

La CGEM et la Société financière internationale (IFC) ont organisé un atelier pratique en juin 2022 auquel COSUMAR a participé auprès d'autres entreprises engagées dans la campagne #Morocco4diversity pour la promotion du genre en entreprise.

Axé sur le recrutement et le mentoring, ce workshop avait comme objectif de co-crée des solutions pratiques pour améliorer le recrutement, l'intégration et les perspectives de carrières des Femmes en entreprise. À travers cet atelier, les entreprises participantes ont pu partager les différents outils et process pour surmonter les défis rencontrés en matière d'égalité professionnelle et de gestion de la diversité des genres.

Le respect des Droits de l'homme et des législations du travail

Le Groupe COSUMAR veille à l'application des meilleures pratiques internationales en matière de Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et droits de l'Homme, et des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme.

Ces engagements sont intégrés et appliqués dans notre code d'éthique et de conduite des affaires mis à jour en 2022.

Évolution du taux de Parité à COSUMAR sur les 7 dernières années

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femme	102	105	107	110	115	134	136
Effectif	1 546	1 453	1 409	1 403	1 358	1 380	1 326
Taux de parité	6,60%	7,23%	7,60%	7,84%	8,47%	9,71%	10,26%

Évolution du taux de recrutement des femmes sur les 7 dernières années

	2020	2021	2022
Nombre de recrutements Femmes	15	31	11
Nombre de recrutements Hommes	46	90	38
Total des recrutements	61	121	49
Taux des recrutement des femmes	25%	26%	22%

Part des femmes par branche d'activité

	2020	2021	2022
ACHAT	23%	30%	30%
AMONT AGRICOLE	4%	5%	6%
COMMERCIAL	16%	13%	13%
CONDITIONNEMENT	1%	1%	1%
PRODUCTION INDUSTRIELLE	3%	4%	4%
Autre (Métier)	28%	29%	29%

Autres Indicateurs sociaux**Répartition de l'effectif par genre**

	2020	2021	2022
Femmes	115	134	136
Hommes	1 243	1 246	1 190
Total effectif	1 358	1 380	1 326

Répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, interim...)

	2020	2021	2022
CDD	1	2	1
CDI	1 300	1 333	1 285
Saisonniers	0	0	0
ANAPEC	57	45	40
Total effectif	1 358	1 380	1 326

Répartition par catégorie (direction, cadres, employés...)

	2020	2021	2022
Cadre supérieur	57	56	60
Cadre	155	174	179
Maîtrise principale	122	139	149
Maîtrise	754	747	724
Employé	193	207	164
Ouvrier	20	12	10
Stagiaire	57	45	40
Groupe	1 358	1 380	1 326

Répartition par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2020	2021	2022
Femmes cadres	37	49	58
Femmes non cadres	78	85	78
Total femmes	115	134	136
Hommes cadres	175	181	181
Hommes non cadres	1 068	1 065	1 009
Total hommes	1 243	1 246	1 190
Total effectif	1 358	1 380	1 326

Répartition de l'effectif total par branche d'activité

	2020	2021	2022
ACHAT	62	63	69
AMONT AGRICOLE	178	176	161
COMMERCIAL	61	46	45
CONDITIONNEMENT	176	161	158
PRODUCTION INDUSTRIELLE	638	671	648
Autre	243	263	245
Total effectif	1 358	1 380	1 326

Répartition par ancienneté

	2020	2021	2022
0 >= & < 2 ans	200	236	180
2 >= 1 < 5 ans	169	143	174
5 >= & < 10 ans	303	289	284
10 >= & < 12 ans	118	157	116
12 >= & < 20 ans	201	221	272
20 >= & < 25 ans	80	73	82
25 ans et plus	287	261	218

ENCOURAGER LE DIALOGUE SOCIAL



Le dialogue social est un outil indispensable au succès du Groupe. Il fait partie intégrante de sa culture et est fortement ancré dans ses relations au quotidien. Historiquement considéré comme un modèle en la matière, le dialogue social est érigé comme priorité pour entretenir un climat serein et de confiance dans le Groupe. Les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que leurs représentants bénéficient de plateformes d'échanges avec leurs équipes managériales et la Direction du Capital Humain.

Le dialogue social se décline au niveau corporate mais aussi dans l'ensemble des sites avec une représentation effective.

Les représentants du personnel, interlocuteurs privilégiés de la Direction du Capital Humain, disposent de locaux dédiés à leurs réunions. Chaque année, des réunions de concertation sont organisées et sont formalisées par un protocole d'accord social. En 2022, aucun litige social n'a été constaté.

Dialogue social

	2020	2021	2022
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	61	70	70
Nombre de litiges sociaux	0	0	0

Les avantages sociaux au sein du Groupe COSUMAR

Chez COSUMAR, les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient de plusieurs avantages sociaux tels que :

- ▶ Diversification de l'offre des centres d'estivage
- ▶ Colonies de vacances pour les enfants des collaboratrices et des collaborateurs
- ▶ Attribution d'une prime à l'occasion de AID AL ADHA
- ▶ Attribution de dons à l'occasion de ACHOURA
- ▶ Prime de scolarité au profit des enfants scolarisés de nos collaboratrices et collaborateurs
- ▶ Dotation en sucre accordée chaque année
- ▶ Aide à l'accès au logement
- ▶ Aide à l'achat de véhicules

RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS COMMUNAUTÉS

Dans une dynamique de contribution au développement socio-économique des régions de son implantation, COSUMAR investit dans l'éducation des générations futures, dans l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le monde rural et dans le développement de ses territoires d'une manière générale à travers des projets sociétaux en faveur de l'inclusion sociale et le développement humain.

SOUTENIR L'ÉDUCATION DANS LE MONDE RURAL



Dans l'objectif de soutenir l'amélioration des conditions de scolarité des enfants de ses communautés, favoriser leur réussite scolaire et lutter contre l'abandon scolaire dans le monde rural, COSUMAR a initié plusieurs partenariats avec des acteurs associatifs spécialisés dans le domaine de l'éducation et du renforcement des acquis tels que la Fondation Zakoura, l'Association Al Jist, la Fondation Sanady, l'ONG Tibu Africa, la Fondation Marocaine de l'étudiant, Academia...

Concrètement, COSUMAR investit dans le parrainage et le soutien de plusieurs programmes d'éducation et d'initiatives en faveur de l'alphabétisation des femmes rurales et du préscolaire, l'inclusion des jeunes par le sport, le soutien et l'orientation scolaire, la contribution à la réduction de la fracture numérique dans les écoles parrainées...

Le Groupe encourage notamment l'excellence scolaire à travers l'octroi aux bacheliers enfants de ses agriculteurs partenaires et de ses collaborateurs les plus méritants, des Prix d'encouragement allant de 10000 à 15000 dhs, pour faciliter la poursuite de leurs études supérieures.



Convention école-entreprise pour la promotion de la R&D et l'innovation entre SUTA et l'université Sultan Moulay Slimane

Dans le cadre de la promotion de la coopération scientifique et technique, SUTA a conclu en 2022 un nouveau partenariat avec l'Université Sultan Moulay Slimane qui vise à renforcer la collaboration entre les deux parties afin de contribuer au développement socio-économique de la région Beni Mellal-Khénifra, et ce, dans le domaine de la formation, la recherche et l'innovation.

Cette convention-cadre qui s'étalera sur 3 ans, s'inscrit dans une volonté de faciliter et de développer les échanges dans les domaines d'intérêt communs scientifiques et techniques et de resserrer les liens de coopération entre les laboratoires de recherche.



Centre Tibu Oulad Ayad by COSUMAR: mesure d'impact

COSUMAR et TIBU Africa ont organisé en janvier 2022 une visite du centre Tibu Oulad Ayad by COSUMAR afin de mesurer l'impact des activités réalisées depuis le lancement du centre en mars 2021.

Concrètement, cette visite a permis d'accueillir les feedbacks des parties prenantes et adapter le plan d'actions 2022 dans le cadre de quelques Focus groupes tenus auprès d'un échantillon de jeunes bénéficiaires et leurs parents en présence du corps administratif du collège Abdallah Ibn Yassine de Oulad Ayad.

Sur le plan social, il a été constaté que le centre d'éducation par le sport Tibu Oulad Ayad représente un lieu sûr pour les familles et inspire confiance aux parents. Ce centre offre une solution aux communautés locales en ce qui concerne les infrastructures de divertissement. Ainsi, l'activité au sein du centre a permis d'impacter positivement le comportement des bénéficiaires, d'après les parents qui apprécient l'intervention des éducateurs auprès des jeunes. Grâce à l'activité du centre plusieurs jeunes arrivent désormais à développer leurs capacités socio-affectives.

Sur le plan académique, la direction de l'école constate que les notes d'assiduité de plusieurs bénéficiaires du centre se sont améliorées après quelques mois du programme et plusieurs bénéficiaires du centre ont représenté leur école au niveau de la ligue du championnat scolaire et se sont qualifiés pour le tour national.

En termes d'attentes, les parents demandent la mise en place d'activités liées au renforcement linguistique chez les jeunes et l'organisation d'activités parascolaires en dehors de la ville pour leurs enfants.

Cette rencontre avec les parties prenantes du programme Tibu Oulad Ayad a permis d'effectuer une évaluation objective et complète et de se concerter sur des pistes d'amélioration efficaces, à savoir :

- ▶ L'organisation de bootcamps pour améliorer la communication en français pour les bénéficiaires du centre selon deux choix : soit en recrutant un professeur de la région qui couvre avec la méthode TIBU ou bien en sollicitant un professeur en dehors de la ville lors des stages pour faire des cours intensifs.
- ▶ L'organisation d'une activité pour les mamans à l'occasion de la journée mondiale de la femme.
- ▶ L'organisation d'échanges entre le centre Oulad Ayad By COSUMAR et d'autres centres TIBU au Maroc.

Au-delà des objectifs du programme, cette rencontre avec les parents et les élèves bénéficiaires a permis à COSUMAR et à sa filiale SUTA de renforcer davantage les liens de proximité avec sa communauté locale.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 1 réunion focus groupe avec une vingtaine de parents, bénéficiaires, professeurs, TIBU et COSUMAR
- ▶ Écoute et recueil des feed-backs et attentes des parents sur le programme
- ▶ Consolidation des liens de proximité et de confiance avec les communautés locales

La sucrerie de Doukkala renforce ses liens de proximité avec les acteurs de l'éducation nationale locaux



La sucrerie de Sidi Bennour a organisé le 16 mars 2022 une visite d'usine au profit d'une vingtaine de cadres du monde académique constitués d'inspecteurs, de directeurs de lycées, d'orientateurs et de quelques responsables de la délégation provinciale du MEN de Sidi Bennour qui ont pu découvrir pour la première fois la chaîne de valeur de COSUMAR.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme-pilote lancé par COSUMAR en partenariat avec la Fondation Sanady et la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale à Sidi Bennour pour l'orientation scolaire et professionnelle des futurs bacheliers de la ville.

Ce sont 1846 futurs bacheliers des lycées publics El Ghazali, Sidi Bennour et 30 juillet de la ville de Sidi Bennour qui ont bénéficié, au titre de l'année scolaire 2021-2022, de ce programme d'orientation assuré par une équipe d'experts.

À l'issue de cette rencontre, un planning a été discuté

pour la mise en place d'une série de visites d'usine ciblées pour confronter les jeunes à la réalité du monde professionnel et leur faire découvrir les différents métiers de la chaîne de valeur de la filière sucrière au niveau de Doukkala.

Au-delà de l'orientation scolaire, cette démarche vise à créer plus de proximité avec le tissu académique local pour une meilleure adéquation école/entreprise.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 1 visite d'usine au profit d'une vingtaine de cadres de la délégation du MEN
- ▶ 4 visites d'usine au profit des lycéens de la ville de Sidi Bennour
- ▶ 195 bénéficiaires

Centre Tibu Oulad Ayad by COSUMAR met à l'honneur les mamans

Pour répondre aux attentes de ses communautés et dans le cadre de son plan d'action 2022, le centre TIBU Oulad Ayad by COSUMAR a célébré le 12 mars 2022 la journée internationale de la femme qui a coïncidé avec son 1^{er} anniversaire.

À cette occasion, plusieurs activités sous la thématique «Sport pour le développement» ont été organisées à l'honneur des mamans qui ont pu participer à un match de gala en présence des jeunes bénéficiaires, des élèves, du corps administratif et professoral du collège Abdallah Ibn Yassine et des cadres de SUTA.

Cette journée a été clôturée par la distribution d'espadrilles et de goodies au profit des jeunes du centre et des femmes dans une ambiance festive et conviviale.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 30 mamans des jeunes du centre Tibu Oulad Ayad ayant participé à cette manifestation sportive
- ▶ Distribution d'espadrilles au profit des 120 jeunes du centre Tibu Oulad Ayad
- ▶ Création de liens de proximité avec les mamans des jeunes du centre Tibu



Campagne de dépistage de problèmes ophtalmologiques en faveur des élèves de la ville de Sidi Bennour



Le Groupe COSUMAR a lancé en avril 2022 une campagne de dépistage des problèmes ophtalmologiques destinée aux élèves de 8 écoles primaires de la ville de Sidi Bennour.

Cette campagne a été organisée conjointement par la sucrerie de Sidi Bennour, la direction régionale de l'éducation nationale, en plus de la délégation régionale de la santé publique de la province de Sidi Bennour.

Étalée sur 9 mois, cette initiative a permis à plus de 6 000 élèves de bénéficier des examens du champ visuel et à 560 autres élèves d'obtenir un diagnostic endoscopique par réfractomètre.

La deuxième phase de cette opération est prévue pour le premier trimestre 2023 et concernera la réalisation d'exams médicaux poussés qui seront dispensés à l'hôpital régional de Sidi Bennour.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 6 000 enfants diagnostiqués
- ▶ 6 cadres de la santé publique mobilisés
- ▶ 30 cadres de l'éducation nationale mobilisés
- ▶ 16 Jours de campagne

Lancement d'un projet pilote socio-culturel dans les Dar Talib(a)s à Sidi Bennour

COSUMAR en partenariat avec l'association AL JISR, a lancé en juin 2022 la première phase d'un projet pilote socio-culturel au niveau des Dar Talib(a)s Mechrek, Beni Hlal et Zemamra dans la province de Sidi Bennour.

Ce projet socio-culturel vise la réduction de la fracture numérique auprès des jeunes dans le monde rural et leur épanouissement culturel, à travers 4 objectifs :

1. Le renforcement des compétences dans les domaines du digital et de la gestion des bibliothèques au profit de l'encadrement des Dar Talib(a)s
2. L'équipement des Dar Talib(a)s en salle informatique (matériel informatique et mobilier dédié)

3. L'équipement des Dar Talib(a)s en salle de lecture (bibliothèques de livres pour la tranche d'âge 12-18 ans et mobilier dédié)
4. Le déploiement d'un programme culturel annuel incluant des séminaires de sensibilisation et d'information sur des thématiques d'actualité animés par les cadres de la sucrerie de Doukkala (mécénat de compétences) et par l'association Al Jisr.

Cette première phase comprend la mise en place d'une gouvernance dédiée à la gestion du projet, le recueil des besoins et attentes des établissements concernés, la budgétisation et la mise en place d'un cadre juridique du projet. Le projet entre dans sa phase opératoire à partir du premier trimestre 2023.



Bilan du programme de préscolaire aneer 2021-2022 dans la commune de Zaïo en collaboration avec la Fondation Zakoura



Grâce à la Fondation Zakoura et à COSUMAR, nos enfants ont acquis des connaissances qui leur permettront de réussir leur avenir. Mon fils a développé des compétences aussi bien au niveau de l'apprentissage que du comportement.

Mère d'un enfant bénéficiaire du programme ANEER du préscolaire, Commune rurale de Zaïo.

Les programmes de préscolaire ANEER et d'alphabétisation communautaire lancé en janvier 2021 à Zaïo en partenariat entre COSUMAR et la Fondation Zakoura, se sont clôturés à fin août 2022.

Étalé sur 24 mois, le programme ANEER a pu offrir un préscolaire de qualité au profit de 20 enfants dont 55% de filles en 2022 sur un total de 75 enfants bénéficiaires depuis le démarrage du projet. Ce programme a été accompagné de 4 séances d'éducation parentale ayant touché une moyenne de 16 mères sur un total de 19 en 2022 et de séances de sensibilisation aux enjeux de la préscolarisation au profit de l'ensemble de la communauté.

Les enfants bénéficiaires de ce programme ont également profité de 6 séances d'éveil à l'environnement à raison de 2 fois par mois, axées sur la compréhension générale des éléments constituant l'environnement à travers l'utilisation d'activités de dessins, chansons et jeux.

Ainsi, la moyenne d'acquisition des compétences des bénéficiaires a atteint un taux de 81% à fin juin 2022 contre 57% en mars 2022 et un niveau global de 93% à fin juin 2022 contre 83% en avril 2022, ce qui représente des résultats très satisfaisants par rapport au critère de la fondation qui définit le taux d'acquisition à 75% en fin d'année.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 20 enfants préscolarisés en 2022 sur un total de 75 enfants sur 24 mois
- ▶ 23 femmes alphabétisées en 2022 sur un total de 25 alphabétisées en 24 mois
- ▶ 16 mères bénéficiant d'un programme d'éducation parentale en 2022
- ▶ 93% est le taux du niveau global des bénéficiaires à la fin de l'année scolaire 2022
- ▶ 81% est la moyenne d'acquisition des compétences par les bénéficiaires à la fin de l'année scolaire 2022

Renforcement et soutien scolaire des jeunes du centre Tibu Oulad Ayad

Le Centre TIBU de Oulad Ayad a lancé depuis la rentrée scolaire 2022-2023 un programme de soutien scolaire ciblant 45 élèves parmi les 120 du programme TIBU Oulad Ayad issus de différents niveaux (du primaire jusqu'au lycée) et présentant des difficultés scolaires. Ces cours de soutien concernent trois matières: les Mathématiques, la Physique et le Français à raison de deux fois par semaine et d'une durée globale de 3 heures pour chaque élève. Ce programme a pour principal objectif le renforcement des soft skills afin d'aider les élèves ayant des difficultés scolaires à préparer leurs différents examens.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 45 jeunes bénéficiaires d'un programme de soutien scolaire dans les soft skills
- ▶ 3 heures/ semaine de cours dans les mathématiques, la physique et le français
- ▶ Amélioration du niveau scolaire des jeunes dans le rural.

COSUMAR et Tibu Africa pour la promotion et le développement des valeurs du patriotisme chez les jeunes marocains du monde rural

À l'occasion de la participation de l'équipe nationale marocaine à la coupe du monde au Qatar, le Groupe COSUMAR en partenariat avec TIBU AFRICA se sont engagés pour offrir aux communautés locales de Oulad Ayad et de Sidi Bennour un cadre agréable et des moments forts pour visualiser les matchs de l'équipe nationale dans une ambiance conviviale. Ces événements ont contribué à développer les valeurs d'appartenance, de fierté et de patriotisme chez les jeunes de nos communautés locales dans le rural et qui resteront ancrés dans leurs esprits.



Indicateurs clés de l'action

- ▶ 4 fun zones aménagées à l'occasion de la coupe du monde Qatar 2022 dans le monde rural
- ▶ Plus de 1 000 spectateurs bénéficiaires issus des communautés locales (jeunes et leurs familles) à Oulad Ayad et Sidi Bennour
- ▶ Développement des valeurs patriotiques et de l'esprit appartenance chez les jeunes.

Digitalisation du processus de gestion du prix destiné aux meilleurs bacheliers enfants de nos agriculteurs

Cette année, COSUMAR a procédé à la dématérialisation du processus de gestion du Prix dédié aux meilleurs bacheliers enfants de nos agriculteurs partenaires en développant une plateforme digitale 100% homemade, prénommée «minhatafawoq.cosumar.ma». Cette plateforme permet de gérer de manière intelligente toutes les étapes du concept depuis le sourcing des candidats jusqu'à la communication des résultats du concours de manière efficace, transparente et innovante.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ Augmentation des dossiers reçus de 30%
- ▶ Pertinence dans la pré-sélection et la sélection des dossiers
- ▶ Amélioration de la visibilité et de la transparence dans la gestion du concours
- ▶ 60 candidatures reçues
- ▶ 20 candidatures retenues



La « COSUMAR CUP DOUKKALA » pour la promotion du sport scolaire dans le rural

La ville de Sidi Bennour a accueilli entre les mois d'avril et octobre 2022, la Ligue «COSUMAR Cup Doukkala» de basketball, sous le thème «le Groupe citoyenne engagée pour la promotion du sport scolaire». Ce tournoi a connu la participation directe d'environ 100 filles et garçons et indirecte de plus de 5000 élèves issus de divers collèges et lycées de la ville. À l'issue de cette manifestation sportive, une cérémonie de remise des Prix a eu lieu avec la présence des représentants des différentes parties prenantes. Des trophées ont été décernés aux finalistes, ainsi que des uniformes, t-shirts, chaussures de sport et ballons aux équipes gagnantes.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 5000 jeunes participants indirects
- ▶ 100 jeunes participants directs
- ▶ 250 articles de sport distribués



Inclusion des enfants de l'ONG SOS VILLAGE dans le programme des colonies de vacances de COSUMAR

La Colonie de vacances au profit des enfants des collaboratrices et collaborateurs du Groupe a eu lieu du 15 juillet au 13 août 2022 à Imouzzer Kander. Deux groupes de participants âgés entre 9 et 12 ans ont pu profiter du programme.

Depuis quelques années et dans le cadre de l'inclusion des enfants défavorisés, COSUMAR accueille les enfants de SOS Village pour participer à la colonie de vacances au même titre que les enfants de ses collaborateurs. En 2022, ce sont 23 enfants de SOS village qui ont pu bénéficier du programme vs 16 participants lors des éditions précédentes.

Au total, nous comptons 140 enfants ayant tous bénéficié d'un programme riche en activités décliné sous forme de plusieurs ateliers culturels et artistiques.

Indicateurs clés de l'action

- ▶ 23 enfants défavorisés ayant profité d'un programme de vacances
- ▶ 117 enfants des collaborateurs ayant profité de la colonie de vacances



S'ENGAGER POUR L'AUTONOMISATION DES POPULATIONS VULNÉRABLES



L'autonomisation économique des femmes et des jeunes et l'encouragement de l'entrepreneuriat et en particulier dans le monde rural représentent des axes fondamentaux de la stratégie d'engagement sociétal de COSUMAR. Le Groupe est ainsi engagé dans plusieurs actions favorisant le développement socio-économique et l'inclusion des femmes rurales tels que le parrainage de programmes d'alphabétisation dans les régions de son implantation, le soutien des coopératives féminines dans le rural et l'encouragement de l'entrepreneuriat auprès des femmes et des jeunes.

Bilan du programme d'alphabétisation lancé dans la commune de Zaïo en partenariat avec la Fondation Zakoura

Le programme d'alphabétisation destiné aux femmes de la commune de Zaïo a démarré en janvier 2021 et s'est clôturé à fin juin 2022. Ce programme vise la transmission des compétences de base en lecture, écriture et mathématiques ainsi qu'une sensibilisation à la santé reproductrice et à l'hygiène des femmes et des jeunes filles du rural jamais scolarisées (8 séances en 2022).

Ce programme a été destiné à un groupe de 25 femmes pour une durée de 2 ans, complété par un programme de post-alphabétisation destiné à un groupe de 25 femmes étalé aussi sur 2 ans. Parmi les bénéficiaires, 83% sont mariées, 6% sont célibataires et 11% sont veuves. En 2022, ce sont 23 femmes qui ont pu bénéficier de ce programme sur un total de 25 femmes depuis son lancement en 2021, à raison de 3 jours/semaine pour un quota de 300 heures.

Le niveau global des femmes a varié entre 48% et 100% avec une moyenne de 71% pour les 4 matières en 2022. Les compétences ont été moyennement acquises par les bénéficiaires, selon les critères de performance de l'évaluation de la Fondation Zakoura.

L'enseignement a été assuré par deux éducatrices issues de la région de Zaïo qui ont été recrutées puis formées sur la gestion du programme pédagogique, le suivi et l'évaluation des bénéficiaires et sur les conditions d'apprentissage des adultes.



Je remercie COSUMAR et la Fondation Zakoura pour ce programme de lutte contre l'analphabétisme qui m'a permis d'apprendre aussi bien l'écriture que la lecture. Grâce à ce programme, nous avons appris des connaissances qui nous sont utiles dans notre vie quotidienne ...

Najat BACHIRI,
bénéficiaire du programme
d'alphabétisation communautaire,
Commune rurale de Zaïo

Chiffres clés du programme

- ▶ 23 femmes alphabétisées en 2022 sur un total de 25 femmes en 24 mois
- ▶ 8 séances dispensées sur l'éducation féminine et reproductrice
- ▶ 71% est la moyenne d'acquisition des compétences par les bénéficiaires à la fin de l'année scolaire 2022
- ▶ 2 emplois locaux créés (éducatrices issues de la région).

COSUMAR promeut l'entrepreneuriat féminin dans le monde rural

L'autonomisation des femmes et en particulier dans le monde rural représente un axe fondamental de la stratégie RSE du Groupe COSUMAR.

Dans ce sens, COSUMAR est engagée dans plusieurs actions qui favorisent le développement socio-économique des femmes rurales et leur inclusion tel que le parrainage des programmes d'alphabétisation dans les régions de son implantation, le soutien des coopératives féminines dans le rural ou l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin.

Pour leur rendre hommage et dans le cadre de sa communication de proximité avec les femmes entrepreneures qu'elle soutient, COSUMAR a lancé une série de capsules nommée «الكلمات».

Durant tout le mois de mars 2022 et à travers ses réseaux sociaux, COSUMAR a mis en lumière, à travers ces capsules, quelques portraits de femmes qu'elle accompagne en vue de promouvoir le leadership féminin et l'innovation sociale dans le monde rural.



Grâce à la Caravane Al Ibdâa initiée par COSUMAR, nous avons pu permettre à une soixantaine de femmes en difficulté de travailler dans notre coopérative qui œuvre pour la préservation du patrimoine culturel de la région en continuant à tisser et à valoriser l'ancêtre tapis Bennouri

Tahra MINI,

Présidente de la coopérative «Jennat», Province de Sidi Bennour.

Chiffres clés du programme

- ▶ 4 capsules réalisées dans 3 régions différentes
- ▶ Moyenne de 4 000 vues sur LinkedIn et Facebook (native)
- ▶ Budget de 100 K dhs

COSUMAR partenaire du prix national «Lalla Al Moutaaouina» de l'ODCO pour le soutien du tissu des coopératives féminines



Pour la 3^{ème} année consécutive, COSUMAR se confirme comme partenaire historique du Prix national «Lalla Al Moutaaouina» initié par l'ODCO depuis son lancement en 2020 à l'initiative du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire qui vise le développement du tissu des coopératives au Maroc.

En tant que membre du jury de ce Prix, COSUMAR a pu participer à l'examen de quelques 506 idées de projets pour en retenir 29 projets innovants issus des 12 régions du Maroc.

Pour cette 3^{ème} édition, COSUMAR a choisi de soutenir la coopérative «Niima Al Qarawiya» située dans la commune de Had Bou Moussa dans la Province de Fkih Ben Saleh et spécialisée dans la production de l'olive en conserve et qui souhaite investir dans un projet de recyclage du grignon d'olive en vue de produire de la biomasse.

Cette collaboration représente pour notre Groupe une réelle opportunité pour la promotion de l'économie circulaire, sociale et solidaire dans la région de Beni Mellal-Khénifra.

Chiffres clés du programme

- ▶ Une coopérative féminine soutenue financièrement comprenant 20 coopérantes
- ▶ Projet coopératif dans le domaine de l'énergie verte et de l'économie circulaire
- ▶ Organisation d'une réunion de cadrage pour l'accompagnement technique de la coopérative «Niima El Karawiya» en présence des équipes Amont Agricole de SUTA, de l'innovation et R&D et de la RSE du Groupe COSUMAR.
- ▶ Impact du soutien sur la coopérative : financement partiel de l'activité à hauteur de 50 000 DH, soit 18,51% de son budget d'investissement.



...Nous avons sollicité l'aide de l'ODCO, qui nous a formé et inscrit au concours Lalla El Moutaaouina que nous avons remporté. Nous étions d'ailleurs la seule coopérative à remporter ce Prix décerné par COSUMAR, dans la région. Ce Prix nous a permis de développer notre projet. Nous avons 5 collaboratrices dans la coopérative, nous en avons aujourd'hui davantage. Ce sont toutes des femmes issues de ce monde rural...

Hanane EL GANDOUR,

Présidente de la coopérative «Hanane El Hilaliya», spécialisée dans l'élevage du poulet fermier, Province de Sidi Bennour

COSUMAR partenaire du prix « Génération Solidaire » de l'ODCO pour l'encouragement des projets coopératifs innovants portés par les jeunes



À l'instar du Prix « Lalla Moutaouina » organisé par l'ODCO en faveur des coopératives féminines, COSUMAR soutient également le Prix national « Génération solidaire » qui vise à primer les coopératives des jeunes dans le monde rural depuis 2 ans.

Et c'est dans le cadre du « Forum Africain des Coopératives » organisé par l'ODCO à l'occasion du centenaire de la journée internationale des coopératives tenue à l'Université Mohammed 6 Polytechnique de Benguerir le 4 juillet 2022 que COSUMAR a pu décerner un Prix de 50 000 DH à la coopérative « AL HAJRAOUIA » spécialisée dans la production de légumes et fruits de terroirs dans la province de Sidi Slimane dans la région du Gharb.

Cette 2^{ème} édition du Prix national « Génération solidaire » a récompensé 39 jeunes projets coopératifs innovants et à fort impact économique, social et environnemental dans les 12 régions du Maroc sur la base de plus de 400 candidatures reçues.

Chiffres clés de l'action

- Une coopérative de jeunes soutenue financièrement comprenant 7 adhérents dont 5 entre 18 et 35 ans
- Projet coopératif œuvrant dans la culture des légumineuses
- Impact du soutien sur la coopérative: financement partiel de l'activité à hauteur de 50 000 DH soit 28% de son budget d'investissement.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



Notre engagement citoyen et solidaire se décline en actions concrètes en faveur du développement socio-économique de nos territoires. Le Groupe est ainsi impliqué, directement ou conjointement avec des ONG nationales dans plusieurs projets de développement durable dans le monde rural.

Des actions de travaux publics sont également initiées par les sucreries tels que, le curage de drains, le forage de puits, l'aménagement des pistes des douars, l'aménagement des voies dans les villages, l'aménagement d'espaces dans les écoles, l'aménagement d'espaces verts

Conduite d'un diagnostic sociétale dans la ville de Mechraa Bel Ksiri

En février 2022, COSUMAR s'est appuyé sur l'expertise de la Fondation Zakoura au niveau des territoires pour la conduite d'un diagnostic sociétal auprès de toutes les communautés et parties prenantes de COSUMAR dans la ville de Mechraa Bel Ksiri avec comme objectif, la mise en place d'un projet sociétal intégré pour le développement socio-économique de la localité.

Cette expérience cadrée d'une approche participative, a permis l'établissement d'un état des lieux auprès des parties prenantes locales: riverains et société civile, institutions publiques, collectivités locales et tissu associatif local puis l'identification de leurs besoins et attentes en termes de projets sociaux, économiques et culturels en vue de proposer une solution globale et en adéquation avec les orientations RSE du Groupe COSUMAR.

Ce diagnostic sociétal a permis de définir 6 axes d'intervention à savoir :

1. Appui Social & Familial
2. Appui Éducatif et Scolaire
3. Épanouissement & Éveil
4. Appui à l'entrepreneuriat
5. Appui à la citoyenneté
6. Autonomisation des jeunes et des femmes

Ce projet pilote permettrait à terme de généraliser cette expérience dans tous les territoires d'implantation du Groupe COSUMAR pour répondre d'une manière intégrée et globale aux besoins socio-économiques de ses communautés locales.

Chiffres clés de l'action

- 45 jours de diagnostic sociétal effectué dans la ville de Mechraa Bel Ksiri
- Près de 50 personnes ciblées (focus groupes et entretiens).
- 6 axes d'intervention définis pour le développement du territoire de Mechraa Bel Ksiri.

MÉTHODOLOGIE ET NOTE EXPLICATIVE



PÉRIMÈTRE DU RAPPORT ESG

Le rapport ESG de l'exercice 2022 intègre les indicateurs sociaux, sociétaux, environnementaux et de bonne gouvernance de l'ensemble des activités du Groupe COSUMAR au Maroc sauf quand des exceptions sont mentionnées explicitement. Il comprend l'ensemble des filiales du Groupe basées au Maroc : COSUMAR SA (sociétés anonymes), SUTA, SURAC, SUNABEL et SUCRUNION.

EXERCICE

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. L'évolution des indicateurs est indiquée à périmètre constant en termes de géographie et de modalité de calcul des indicateurs.

RÉFÉRENTIELS

Ce rapport a été élaboré sur la base des normes GRI4 de 2016 et les différentes mises à jour à la fin de 2022, des 17 ODD des Nations Unies et des exigences de la circulaire de l'AMMC N°03/19 du 20/02/2019 relatives aux opérations et informations financières.

La table de concordance entre le contenu de ce rapport et les exigences de chaque référentiel se situent à la fin de ce document.

PROCESSUS DE RECUEIL DES DONNÉES

Les indicateurs économiques relatifs à l'activité, aux partenaires et aux clients sont extraits des systèmes d'information dédiés.

Les indicateurs sociaux relatifs à la formation et à l'effectif sont extraits des systèmes d'information SIRH, ceux relatifs à la santé et à la sécurité au travail proviennent du système de reporting établi par la Direction du Capital Humain et la Direction Sûreté et Sécurité.

Les indicateurs environnementaux sont remontés selon un processus de calcul harmonisé par chaque unité industrielle puis sont consolidés par la Direction Industrielle du Groupe. Les indicateurs de gouvernance sont communiqués par la Direction des Actes Sociaux du Groupe.

Les indicateurs sociétaux sont remontés par la direction de chaque site et consolidés par la Direction RSE, Sponsoring et Mécénat du Groupe.

Une fois l'ensemble des indicateurs remontés, la Direction RSE, Sponsoring et Mécénat procède à un nouveau contrôle afin d'évaluer la cohérence et le respect du périmètre du reporting.

ANNEXE

CERTIFICATION DE VÉRIFICATION DU REPORTING EXTRA-FINANCIER



CERTIFICAT

ICTS France certifie par la présente
que le rapport extra-financier portant sur les domaines ESG établi
par

Groupe COSUMAR

8 Rue Mouatamid Ibn Abbad, Casablanca 20100 Maroc

A été vérifié en accord avec les exigences de

La circulaire 03/09 de l'AMMC

Certi-Trust ESG Assurance Protocol (basé sur les normes GRI et la
norme AA1000)

**Le rapport est préparé conformément aux exigences
susmentionnées et applicables au périmètre de reporting choisi par
COSUMAR. Il représente raisonnablement, de manière claire,
équilibrée et fiable, les données ESG appuyées par des preuves
appropriées.**

Le détails des activités de vérification et leurs résultats sont
consignés dans le rapport de vérification.

Certificat N° C-RSE-012023- CU00578-0511

Casablanca, 10-04-2023

Date de la vérification : 31 - 03 - 2023

A Paris

ICTS France.
27 place de la madeleine
f-75008 paris
Mob: +33 (0)7 61 56 58 37
Tel.: +33 (0)1 86 86 22 08
africa@certi-trust.com



Cette évaluation et la certification associée ont été menées dans le respect des procédures d'audit et de certification du groupe CERTI-TRUST™. Ce certificat peut être vérifié en envoyant un e-mail à africa@certi-trust.com.

Page 1 de 1

ANNEXE

RÉMUNÉRATION
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	E & Y								DELOITTE							
	Montant/Année				Pourcentage/Année				Montant/Année				Pourcentage/Année			
	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019
Commissariat aux comptes,	1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00	96,7%	99,60%	99,90%	98,90%	770 000,00	770 000,00	770 000,00	620 000,00	98%	98,80%	100%	98,10%
Certification, Examen des comptes																
Individuels et consolidés																
Emetteur	490 000,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00	43%	45%	45%	45%	490 000,00	490 000,00	490 000,00	340 000,00	63%	64%	64%	54%
Filiales	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	53%	55%	55%	55%	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	36%	36%	36%	44%
Autres diligences et prestations Directement liées à la mission du commissaire aux comptes	37 548,50	4 556,65	1 234,92	12 535,00	3%	0,40%	0,10%	1,10%	12 000,00	9 052,00	-	12 000,00	2%	1,20%	0,00%	1,90%
Emetteur	15 019,60	2 288,21	1 234,92	8 488,00	1%	0%	0%	1%	7 000,00	5 020,00	-	12 000,00	1%	1%	0%	2%
Filiales	22 528,90	2 268,44	-	4 047,00	2%	0%	0%	0%	5 000,00	4 032,00	-	-	1%	1%	0%	0%
Sous-total	1 127 548,50	1 094 556,65	1 091 234,92	1 102 535,00	100%	100%	100%	100%	782 000,00	779 052,00	770 000,00	632 000,00	100%	100%	100%	100%
Autres prestations rendues		-	-	-		0%	0%	0%		-	-	-		0%	0%	0%
Autres		-	-	-		0%	0%	0%		-	-	-		0%	0%	0%
Sous-total		-	-	-		-	-	-		-	-	-		-	-	-
Total Général	1 127 548,50	1 094 556,65	1 091 234,92	1 102 535,00	100%	100%	100%	100%	782 000,00	779 052,00	770 000,00	632 000,00	100%	100%	100%	100%

ANNEXE

TABLEAU DE CORRESPONDANCES



Pour ce rapport, COSUMAR souhaite présenter clairement ses engagements d'une manière conforme aux normes de reporting GRI, et que les références de celles-ci soient correctement incluses et alignées avec les informations et les données fournies dans les sections du présent rapport.

Déclaration d'utilisation	COSUMAR a réalisé ce rapport en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue
Période de reporting	Période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.
Principes de reporting utilisés	GRI 1
Norme GRI sectorielle applicable	Aucune

GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	Pages	Omissions
GRI 1: Principes généraux	-	-	-	
GRI 2-1 à 2-13. Profil de COSUMAR	I. Profil de l'émetteur		11 à 29	
GRI 2-14 & 15. Stratégie	II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers		16 - 21	
	II.5 Impact des actions RSE sur la performance économique et financière		46-50	
	II.1. Politique environnementale		95	
GRI 2-16 & 17. Éthique et intégrité	-		70, 71	
GRI 2-18 à 2-39. Gouvernance	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs		56-57	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants		65	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance		57	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instances de gouvernance, représentation des parties prenantes		57, 65, 66, 67	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi		67	Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur		58, 152 à 157	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comités spécialisés et leurs compositions		65 à 67	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil		64	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants		-	COSUMAR ne communique pas sur la rémunération de ses dirigeants
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs		65	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires		69	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG		-	Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément

GRI 2- 40 à 2.44. Implication des parties prenantes	II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes		75 à 77	
	II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes		74	
	II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales		82, 94 à 96	
GRI 2-45 à 2-56. Pratique de reporting	I. Périmètre du reporting ESG		128	
	I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG		128	
	I. Attestation du vérificateur externe des données ESG		129	
	II.1. Indicateurs environnementaux		47, 49, 94 à 103	
	II.1. Litiges et poursuites environnementales		95	
GRI 3-1. Explication des enjeux pertinents et de leurs périmètres	I. Analyse de matérialité	 	80-81	
	II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement	 	94 à 103	
GRI 3-2. Approche managériale et ses composantes	II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE	 	50, 73, 82, 132 à 137	
GRI 3-3. Évaluation de l'approche managériale	II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE	 	46 à 127	
GRI 201. Performance économique	-		28, 38, 39	
GRI 202. Présence sur le marché	-		22 à 25	
GRI 203. Impact économique indirect	II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics		88 à 93, 113 à 127	
GRI 204. Pratiques d'achat	-		78, 79	
GRI 205. Lutte contre la corruption	II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption		70,71	
	II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption		-	Aucun incident n'est reporté en 2022
GRI 206. Comportement anticoncurrentiel	-		-	COSUMAR est le seul producteur de sucre sur le territoire national
GRI 207. Fiscalité	-		158 à 163	
GRI 301. Matières	II.1. Indicateurs environnementaux		90, 91, 97	
GRI 302. Énergie	II.1. Indicateurs environnementaux		99, 100, 103	
GRI 303. Eau et Effluents	II.1. Indicateurs environnementaux		96	
GRI 304. Biodiversité	II.1. Indicateurs environnementaux		-	
GRI 305. Émissions	II.1. Indicateurs environnementaux		99, 101, 102	
GRI 306. Déchets	II.1. Indicateurs environnementaux	 	98	
GRI 308. Évaluation environnementale des fournisseurs	-	 	78, 79	
GRI 401. Emploi	II.2. Politique RH - Recrutement		106	
	II.2. Politique RH - Gestion des carrières		107, 108	
	II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie		106	

	II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie		110, 111	
	II.2. Effectif par branche d'activité		111	
	II.2. Effectif par nature de contrat		110	
	II.2. Effectif - répartition globale par ancienneté		111	
	II.2. Schémas d'intéressement et de participation		-	Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.2. Politique RH - Rémunération		-	COSUMAR ne communique pas sur cet élément
GRI 402. Relations Employés / Direction	II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel		112	
	II.2. Indicateurs RH - Jours de grève		112	
	II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs		112	
	II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie		106	Il n'y a pas de licenciement durant cet exercice
GRI 403. Santé et Sécurité au travail	II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail	 	104,105	
GRI 404. Éducation et Formation	II.2. Politique RH - Formation		105, 107, 108	
GRI 405. Diversité et égalité des chances	II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées		-	Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.2. Politique RH - Egalité hommes et femmes		109 à 111	
	II.2. Effectif - répartition globale par genre		110	
	II.2. Effectif par catégorie et genre		111	
GRI 406. Lutte contre les discriminations	-		70, 109	
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective	II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel		112	
GRI 408. Travail des enfants	-		70,71, 109	
GRI 409. Travail forcé ou obligatoire	-		70,71, 109	
GRI 410. Pratiques de sûreté	-		-	Les règles de reporting en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
GRI 411. Droits des peuples autochtones	-			
GRI 413. Communautés locales	II.4. Impact économique et social sur les populations locales ou sur les riverains et sur le développement local	       	88 à 93, 113 à 127	
GRI 414. Évaluation sociale des fournisseurs	-	 	78, 79	
GRI 415. Politiques publiques	-		-	COSUMAR n'intervient dans le champ politique
GRI 416. Santé et sécurité des consommateurs	-	  	86 - 87	
GRI 417. Commercialisation et étiquetage	-		86 - 87	
GRI 418. Confidentialité des données des clients	-		71	

ANNEXES



Éradication de la pauvreté (éliminer l'extrême pauvreté et la faim)



Santé et bien-être (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge)



Égalité entre les femmes et les hommes (parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles)



Énergies propres et d'un coût abordable (garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable)



Infrastructures résilientes et innovation (bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)



Villes et communautés durables (faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables)



Lutte contre les changements climatiques (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions)



Vie terrestre (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité)



Partenariats pour la réalisation des objectifs



Sécurité alimentaire et agriculture durable (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)



Éducation de qualité (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie)



Gestion durable de l'eau pour tous (garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau)



Travail décent et croissance durable (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous)



Réduction des inégalités (réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre)



Consommation et production responsables (établir des modes de consommation et de production durables)



Vie aquatique marine (conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable)



Paix, justice et institutions efficaces (promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous)



COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2022

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2022 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

1- Environnement de marché

L'évolution par segment de produit et des parts de marché s'établit comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2022	%	2021	%	Évolution	
					Absolu	%
Pains	312,0	26,0	329,4	27,5	-17,3	-5,3
Lingots -Morceaux	181,2	15,1	178,0	14,9	3,2	1,8
Granulés	708,9	59,0	690,1	57,6	18,8	2,7
Total	1 202,1	100,0	1 197,5	100,0	4,6	0,4

Le taux de croissance du marché national s'établit à +0,4% à fin décembre 2022 par rapport à l'exercice précédent (+4,6 mt). Le pain enregistre une baisse de -5,3%, atténuée par l'augmentation des ventes des lingots-Morceaux (+1,8%) et des granulés (+2,7%).

La répartition des ventes entre COSUMAR et ses filiales se présente ainsi :

(En milliers de tonnes)

	2022			2021		
	COSUMAR	Filiales	Marché	COSUMAR	Filiales	Marché
Pains	282,0	30,1	312,0	281,2	48,2	329,4
Lingots -morceaux	181,2	0,0	181,2	178,0	0,0	178,0
Granulés	506,6	202,3	708,9	431,2	258,9	690,1
Total	969,7	232,4	1 202,1	890,4	307,1	1 197,5
Part de marché (%)	80,7	19,3	100,0	74,4	25,6	100,0

Pain :

Ce segment occupe 26,0% du marché. Ses ventes enregistrent un retrait de -17,3 mt par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Lingots -morceaux :

Les ventes des lingots-morceaux s'élèvent à 181 mt en 2022, enregistrant une progression de +1,8% entre les deux exercices.

Granulés :

Ce segment occupe 59,0% du marché. Ses ventes marquent une évolution de +2,7%, avec une augmentation de la quote-part de COSUMAR (71,5% en 2022, contre 62,5% en 2021).

COSUMAR a assuré l'approvisionnement de 80,7% du marché national contre 74,4% en 2021. Le reste a été assuré par les filiales sucrières du Groupe COSUMAR.

2-Faits marquants

2-1 Amont agricole

- ▶ Emblavement de 37 234 ha de betterave contre 44 426 ha l'année précédente ;
- ▶ Production de sucre blanc fin de campagne de 321 mt contre 388 mt en 2021 ;

2-2 Financier

- ▶ EBE consolidé IFRS en 2022 ressort à 1 718 Mdh contre 1 847 Mdh en 2021 et RNPG en 2022 à 826 Mdh contre 763 Mdh en 2021.

2-3 Ressources humaines

La structure des effectifs permanents pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

	2022	2021
Directeurs et cadres	239	230
Maîtrises	873	886
Employés	164	206
Ouvriers	50	58
Total permanents	1 326	1 380

L'effectif a subi une diminution de 54 personnes durant l'exercice 2022.

2-4 Projets QSE

L'activité QSE a été marquée par les actions suivantes :

A) Sucrierie Doukkala

- ▶ Réussite des audits SMI QHSEEn (suivant les normes ISO 9001 v2015, ISO 45001 v2018, ISO 14001 v2015, et ISO50001) ;
- ▶ Lancement du projet d'accréditation des laboratoires de réception et de contrôle NM 17025 v2018 ;

B) Sucrierie Zaio

- ▶ Réussite de l'audit de suivi de QSE et d'accréditation des laboratoires de réception et de contrôle selon la norme 17025 v2018 ;
- ▶ Réussite de l'audit de suivi de QSE suivant les normes NM ISO 9001 v2015 & NM ISO 14001 v2015 & NM ISO 45001 v2018.

C) Suta

- ▶ Maintien de la certification QSSEEN selon les normes ISO 9001 V2015, 14001 V2015, 45001 V2018, 50001 V2018 et NM 00.5.601 ;
- ▶ Maintien de l'accréditation des laboratoires de réception et de contrôle selon la norme 17025 V2018 ;
- ▶ Maintien de la certification ESSC 22000 V5.1 ;

D) Sunabel

- ▶ Réussite de l'audit de suivi d'accréditation relatif à la norme ISO 17025 du laboratoire de réception (usine KEK) ;
- ▶ Réussite des audits de suivi SMI QSEEN relatifs aux normes ISO9001, 45001, 14001 et 50001 (usine KEK) ;
- ▶ Réussite de l'audit de suivi d'accréditation relatif à la norme ISO 17025 du laboratoire de réception et de contrôle (usine MBK) ;
- ▶ Réussite des audits de suivi SMI QSEEN relatifs aux normes ISO9001, 45001, 14001 (usine MBK).

E) Surac

- ▶ Réussite de l'audit de suivi de QSE et d'accréditation du laboratoire de réception selon la norme 17025 v2018 pour les deux usines ;
- ▶ Réussite de l'audit de suivi de QSE suivant les normes NM ISO 9001 v2015 & NM ISO 14001 v2015 & NM ISO 45001 v2018 pour les deux usines.

2-5 Investissements

Les investissements consolidés à fin décembre 2022 s'élèvent à 282,6 Mdh et se détaillent ainsi :

	(En Mdh)	
	2022	2021
COSUMAR SA	122,0	159,9
Filiales	160,5	108,5
Total	282,6	268,4

Ces investissements concernent principalement :

- ▶ Le séchage solaire des pellets ;
- ▶ L'efficacité industrielle ;
- ▶ Les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.

3- Activité COSUMAR

3-1 Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires commercial s'établit à 9 293,6 Mdh, enregistrant une hausse de 1.740,8 Mdh (+23%) comparativement à fin décembre 2021, et s'explique comme suit :

	(En Mdh)			
	2020	2021	Évolution	
			Absolu	%
Ventes de sucre	9 037,5	7 213,8	1 823,7	25,3
Ventes de coproduits				
- Mélasse	101,1	165,0	-63,8	-38,7
- Pellets, pulpe et divers	154,9	174,0	-19,1	-11,0
Total	9 293,6	7 552,8	1 740,8	23,0

Cette évolution du chiffre d'affaires est expliquée principalement par la hausse du volume des ventes locales de sucre ainsi que la croissance du chiffre d'affaires à l'export.

La ventilation des ventes par segment de produits est comme suit :

	(En milliers de tonnes)			
	2022	2021	Évolution	
			Absolu	%
Pain	282,0	281,2	0,8	0,3
Lingots -Morceaux	181,2	178,0	3,2	1,8
Granulés	1 258,7	1 085,6	173,1	15,9
Total sucre	1 721,9	1 544,7	177,1	11,5
Mélasse	62,0	114,6	-52,7	-46,0
Pellets & pulpes	47,4	73,5	-26,1	-35,5

Le volume des ventes de sucre total (local et export) s'établit à 1 721,9 mt, enregistrant une hausse de +11,5% (+177,1 mt) comparativement à fin décembre 2021 suite à l'augmentation du volume des ventes des granulés.

3-2 Production

3-2-1 Activité de raffinage

La production conditionnée de la raffinerie a évolué comme suit :

	(En milliers de tonnes)			
	2022	2021	Évolution	
			Absolu	%
Pain	243,2	230,6	12,6	5,5
Lingots -Morceaux	182,6	177,4	5,2	2,9
Granulés	1 110,1	966,6	143,5	14,8
Total	1 535,8	1 374,6	161,3	11,7

La production s'établit à 1 535,8 mt, en augmentation de +11,7% comparée à 2021.

3-2-2 Activité sucrerie de Doukkala

- ▶ Baisse significative des réserves des barrages ayant pour conséquence la suppression de la dotation d'irrigation d'eau accordée à la betterave à sucre ;
- ▶ Baisse du rendement à l'hectare de 8,8 points par rapport à la campagne précédente ;
- ▶ Utilisation du séchage solaire pour la production des pellets et suppression de la consommation du fuel dans le process.

Les données de la campagne betteravière 2022 se résument ainsi :

Sucrerie Sidi Bennour	2022	2021
Démarrage usine (date)	23-mai	08-mai
Superficie récoltée (mha)	12,4	10,7
Rendement (t/ha)	64,4	73,2
Betterave traitée (mt)	736,8	718,6
Richesse cossette (%)	16,4	16,0
Sucre extrait (mt)	103,6	99,0
Mélasse commercialisable (mt)	29,6	28,7
Pellets / Pulpes (mt)	46,0	44,5

3-2-3 Activité sucrerie de Zaïo

L'activité de l'exercice 2022 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- ▶ Baisse significative des réserves des barrages ayant pour conséquence la suppression de la dotation d'irrigation d'eau accordée à la betterave à sucre ;
- ▶ Substitution du charbon propre importé au niveau de la chaufferie pour faire face à la hausse des prix du charbon sur le marché mondial à travers l'utilisation des grignons d'olives ;
- ▶ Baisse significative du rendement à l'hectare de -13,3 points par rapport à la campagne précédente ;
- ▶ Amélioration de la richesse de 1,6 points (18,2% contre 16,6%) par rapport à la campagne précédente
- ▶ Aucune dotation d'eau d'irrigation n'a été attribuée pour la betterave à sucre à partir du complexe des barrages du périmètre de Moulouya ;
- ▶ Augmentation des prix du gasoil ayant impacté négativement la prestation de transport et par conséquence l'approvisionnement de l'usine durant la première décade.

Les données de la campagne betteravière 2022 se résument ainsi :

Sucrerie Zaio	2022	2021
Démarrage usine (date)	13-juin	25-mai
Superficie récoltée (mha)	2,7	4,3
Rendement (t/ha)	47	60
Betterave traitée (mt)	119,1	239,2
Richesse cossette (%)	18,2	16,6
Sucre extrait (mt)	17,9	31,7
Mélasse commercialisable (mt)	6,9	12,9
Pellets / Pulpes (mt)	13,1	23,7

4-Comptes Sociaux

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

	(En Mdh)	
	2022	2021
Chiffre d'affaires commercial	9 293,6	7 552,8
Résultat d'exploitation	1 098,1	1 016,3
Résultat financier	140,7	156,5
Résultat non courant	-32,5	-17,9
Résultat avant impôts	1 206,4	1 154,8
Résultat net	856,5	845,9
Marge brute d'autofinancement	1 044,7	1 054,2
Investissements	122,0	159,9
Effectif	870,0	879,0

4-1 Le résultat d'exploitation s'établit à 1 098,1 Mdh à fin décembre 2022, marquant une hausse de 81,9 Mdh (+8,06%) par rapport à la même période de l'année précédente, grâce à l'augmentation du volume des ventes locales et l'amélioration de l'activité export.

4-2 Le résultat financier s'établit à 140,7 Mdh, en baisse de 15,8 Mdh par rapport à la même période de l'exercice précédent.

4-3 Le résultat non courant ressort à -32,5 Mdh soit une diminution de 14,5 Mdh par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

4-4 Par conséquent, le résultat net ressort à 856,5 Mdh, en augmentation de 10,6 Mdh (+1,25%) par rapport aux réalisations de 2021.

4-5 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument ainsi :

	(En Mdh)	
	2022	2021
Capitaux propres & assimilés	4 635,8	4 418,1
Fonds de roulement	647,0	287,7
Besoin en fonds de roulement	1 627,9	540,5
Endettement net	980,9	252,8

La situation financière à fin décembre 2022 est marquée par :

- ▶ Les capitaux propres et assimilés marquent une hausse de 217,7 Mdh par rapport à fin 2021 ;
- ▶ Le fonds de roulement augmente de 359,3 Mdh par rapport à l'exercice précédent, effet de la consolidation des réserves ;
- ▶ Le besoin en fonds de roulement s'alourdit de 1 087,5 Mdh par rapport à l'exercice précédent, effet de l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation ;
- ▶ Par conséquent, l'endettement net ressort à 980,9 Mdh

5- Activité filiale

5-1 Chiffre d'affaires

	Quantité (mt)		Valeur (En Mdh)	
	2022	2021	2022	2021
Pain	30,1	48,2	160,2	256,8
Granulés	202,3	258,9	860,4	1 097,6
Sucre blanc	232,4	307,1	1 020,6	1 354,4
Mélasse	65,1	97,3	101,2	141,4
Pellet/Pulpe	151,0	215,9	88,3	178,6
Bagasse		0,0	5,4	8,2
Divers			68,6	46,6
Total			1 284,3	1 729,2

Le chiffre d'affaires des filiales atteint 1 284,3 Mdh en 2022 enregistrant une baisse de 444,9 Mdh (-25,7%) comparativement à 2021. Cette évolution émane principalement de la baisse du volume des ventes des produits finis et des coproduits par rapport à l'année précédente suite à une campagne agricole moins importante.

5.2. Amont agricole

		Canne		Betterave	
		2022	2021	2022	2021
Superficie récoltée	(mha)	8,3	9,1	22,1	29,4
Rendement	(t/ha)	64,2	72,1	47,1	51,8
Richesse Réception	(%)	12,4	12,5	18,6	16,8
Tonnage réceptionné	(mt)	530,3	652,7	1 042,9	1 524,8

Au niveau des périmètres canniers, le tonnage réceptionné affiche une baisse de 122,4 mt suite principalement à la baisse du rendement à l'hectare de 7,9 points.

S'agissant des périmètres betteraviers, le tonnage réceptionné affiche également une baisse de 481,9 mt, expliquée par la diminution des superficies récoltées de (-7,3 mha) ainsi que la baisse du rendement à l'hectare de 4,7 points suite aux conditions climatiques défavorables.

5.3. Activité industrielle

		Canne		Betterave	
		2022	2021	2022	2021
Tonnage traité	(mt)	530,3	652,7	973,8	1 398,5
Richesse traitée	(%)	12,1	12,2	18,3	16,5
Extraction sucre blanc	(mt)	46,0	59,3	153,3	198,4
Mélasse	(mt)	24,9	28,5	45,4	47,1
Pellet / Pulpe	(mt)			145,5	201,2

La production de sucre blanc en 2022 s'établit à 199,3 mt, affichant ainsi une baisse de 58,3 mt par rapport à l'année écoulée, suite principalement à la baisse des tonnages traités.

5-4. Résultats sociaux agrégés filiales

	(En Mdh)			
			Évolution	
	2022	2021	Absolu	%
Chiffre d'affaires	1 284,3	1 729,2	-444,9	-25,7
Résultat d'exploitation	204,7	413,6	-208,9	-50,5
Résultat financier	4,1	-4,8	8,9	NS
Résultat non courant	-45,2	-96,9	51,7	-53,4
Résultat net	34,0	208,4	-174,4	-83,7
Marge brute d'autofinancement	215,5	404,6	-189,1	-46,7
Investissements	160,5	108,5	52,0	48,0
Effectif permanent	456	501	-45	-9

5-4-1 Le résultat d'exploitation agrégé des filiales s'établit en 2022 à 204,7 Mdh en diminution de 208,9 Mdh (-50,5%) comparativement à 2021, expliquée principalement par le retrait de la production de sucre blanc suite à une campagne agricole moins importante et difficile, et par la baisse du volume des ventes des produits finis & co-produits ;

5-4-2 Le résultat financier a connu une amélioration de 8,9 Mdh par rapport à 2021.

5-4-3 Le résultat non courant à fin 2022 enregistre une amélioration de 51,7 Mdh par rapport à la même période en 2021.

6- Activité Groupe

6-1 Production

6-1-1 Extraction

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
Superficie récoltée	(mha)	45,5	53,5	15,1	15,0	30,4	38,5
Rendement	(t/ha)	54,9	60,2	61,2	69,4	51,8	56,6
Tonnage traité	(mt)	2 360,0	3 009,0	855,9	957,7	1 504,1	2 051,3
Richesse traitée	(%)	16,3	15,5	16,7	16,1	16,1	15,1
Extraction équivalent blanc	(mt)	320,9	388,4	121,5	130,7	199,3	257,6
Mélasses	(mt)	106,7	117,1	36,4	41,5	70,3	75,6
Pellet/pulpe	(mt)	204,6	269,5	59,1	68,2	145,5	201,2

Les conditions climatiques défavorables caractérisées par un stress hydrique aigu ont impacté les superficies emblavées et les rendements des cultures sucrières, ainsi la production de sucre blanc s'établit à 320,9 mt, en diminution de 67,5 mt par rapport à la campagne précédente 2021.

6-1-2 Raffinage

	Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Raffinage (mt)	1 589,9	1 390,9	1 541,2	1 387,1	48,7	3,8

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en augmentation de +199 mt grâce à l'amélioration de la cadence de la raffinerie ainsi que le raffinage au niveau des sucreries pendant la campagne et ce afin de combler le retrait de la production locale et la croissance de l'activité export.

6-2 Comptes consolidés

	(En Mdh)			
			Évolution	
	2022	2021	Absolu	%
Chiffre d'affaires	10 432,9	9 112,5	1 320,4	14,5
EBE	1 718,1	1 847,4	-129,3	-7,0
Résultat d'exploitation courant	1 294,3	1 408,1	-113,8	-8,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-99,5	-98,0	-1,6	1,6
Résultat des activités opérationnelles	1 194,7	1 310,1	-115,4	-8,8
Résultat financier	43,2	-61,8	105,0	NS
Résultat net des activités poursuivies	826,2	840,7	-14,4	-1,7
Résultat net	826,6	764,0	62,6	8,2
Résultat net part du groupe	825,9	763,0	62,9	8,2
Capacité d'autofinancement opérationnelle	1 662,2	1 784,3	-122,1	-6,8
Investissements	-282,6	-268,4	-14,2	5,3
Effectif fin de période	1 326	1 380	-54,0	-3,9

6-2-1 Augmentation du chiffre d'affaires consolidé du Groupe de +14,5% par rapport à l'année précédente, expliquée principalement par la croissance du chiffre d'affaires de l'export.

6-2-2 Le résultat d'exploitation courant à fin 2022 atteint 1 294,3 Mdh, en diminution de 113,8 Mdh par rapport à fin 2021 expliqué principalement par une campagne moins importante au niveau des sucreries et par le renchérissement de la facture énergétique.

6-2-3 Les autres produits et charges d'exploitation non courants s'établissent à -99,5 Mdh au même niveau que l'exercice précédent.

6-2-4 Le résultat des activités opérationnelles s'établit à 1 194,7 Mdh contre 1 310,1 Mdh à fin 2021, enregistrant ainsi une diminution de 115,4 Mdh.

6-2-5 Le résultat financier marque une amélioration de 105,0 Mdh par rapport aux réalisations de 2021.

6-2-6 En conséquence, le résultat net part du Groupe ressort à 825,9 Mdh, en augmentation de 62,9 Mdh par rapport à l'exercice écoulé.

6-2-7 Situation financière.

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

	(En Mdh)			
			Évolution	
	2022	2021	Absolu	%
Capitaux propres	5 623,9	5 419,4	204,6	3,8
Capitaux propres - part du Groupe	5 616,2	5 411,4	204,8	3,8
BFR opérationnel	2 447,7	1 534,5	913,2	59,5
Endettement net	984,9	403,1	581,8	NS

La situation financière est marquée à fin 2022 par :

- Les capitaux propres consolidés en 2022 atteignent 5 623,9 Mdh, en augmentation de 204,6 Mdh ;
- Le besoin en fonds de roulement s'alourdit de 913,2 Mdh en 2022 par rapport à 2021 ;
- L'endettement net ressort à 984,9 Mdh, contre 403,1 Mdh en 2021.

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2022 se répartissent comme suit :

	(A)		(B)	Montant des dettes échues			
	Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F		Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus 90 jours
	44111000	63 768 998,12	39 457 817,76	18 116 506,83	1 537 174,64	186 309,52	4 471 189,37
	44113000	16 620 222,80	16 309 717,78	184 750,00	582,10	10 148,50	115 024,42
Date de clôture exercice N-1	44114000	58 234 516,76	58 234 516,76				
	44116000	133 623,48	133 623,48				
	44171000	100 133 561,69	36 463 827,22	1 312 948,36	542 977,54	185 002,22	61 628 806,35
	44178000	3 147 350,27	3 147 350,27				
	44179000	2 283 397,23	2 283 397,23				
	44179999	14 921 630,66	10 020 056,22	65 428,57	24 141,32		4 812 004,55
	44819999	2 610 644,16					2 610 644,16
	44111000	90 130 734,86	59 960 246,51	24 740 188,12	4 296 052,72	1 010 600,41	123 647,10
	44112000	31 167 564,38	31 167 564,38				
	44113000	19 994 013,92	17 925 665,56	24 000,00		11 401,00	2 032 947,36
Date de clôture exercice N	44114000	1 360 303 712,51	#####				
	44116000	133 623,48	133 623,48				
	44171000	161 408 348,12	55 970 821,78	6 652 774,34	29 699 248,09	12 613 754,56	56 471 749,35
	44178000	2 844 954,71	2 844 954,71				
	44179000	2 612 129,01	2 612 129,01				
	44179999	18 410 481,79	13 894 302,03	94 735,73	24 141,32		4 397 302,71
	44819999	2 610 644,16					2 610 644,16

7- Perspectives

- Les opérations de plantation de la canne à sucre et de semis de la betterave à sucre sont finalisées dans une conjoncture difficile et ce, grâce à la mobilisation de l'écosystème agricole qui a été nécessitée notamment par la persistance des conditions climatiques difficiles caractérisant également cette campagne agricole.
- Le Groupe COSUMAR maintiendra ses efforts et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour l'accompagnement de ses partenaires agriculteurs afin d'assurer un meilleur déroulement de la campagne sucrière 2022-2023.
- Le Groupe COSUMAR continuera à déployer tous les efforts pour assurer un approvisionnement normal du marché national en sucre malgré les conditions climatiques défavorables impactant la production sucrière locale et un contexte international marqué par une flambée des prix des matières premières.

- 0 -

Vos Commissaires aux comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 856.457.574,42 dirhams dont nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice net comptable	856.457.574,42 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 1.182.170,42 DH
Solde	857.639.744,84 DH
Réserve facultative	(-) 194.000.000,00 DH
Dividende	(-) 661.410.001,00 DH
Solde	2.229.743,84 DH

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Le dividende total à distribuer s'élèverait à 661.410.001 DH, soit 7 DH par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 17 juillet 2023 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous informons que les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes et conclues au titre de l'exercice 2022 ont été soumises et votées par l'Assemblée Générale ordinaire de notre société tenue en date du 24 janvier 2023, après avoir entendu lecture du rapport spécial établi par vos Commissaires aux Comptes.

Nous vous proposons de donner quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur à M. Loo Cheau Leong.

Les mandats des commissaires aux comptes de DELOITTE AUDIT et ERNST & YOUNG, viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

En application des dispositions de l'article 142 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, nous vous présentons ci-après la liste des mandats, fonctions et emplois des membres de notre conseil d'administration dans d'autres sociétés, au cours de l'exercice 2022 :

M. Hicham BELMRAH

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général
Mutuelle Attamine Chaabi	Président du Directoire
MAMDA RE	Administrateur Directeur Général
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESORT DEVELOPEMENT	Président du Conseil d'Administration
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Surveillance
MCR	Vice-Président du Conseil d'Administration
EURESA	Membre du Conseil de gérance
SUNABEL	Président du Conseil d'Administration
SURAC	Président du Conseil d'Administration
SUTA	Président du Conseil d'Administration
SUCRUNION	Président du Conseil d'Administration
COMAGUIS	Président du Conseil d'Administration
DURRAH ADVANCED DEVELOPMENT COMPANY	Vice-Président du Conseil d'Administration
WILMACO	Administrateur

M. Jean-Luc Robert Bohbot

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CHELSEA ESTATES NZ PTY LIMITED	Administrateur
PIONEER SUGAR MILLS PTY. LTD	Administrateur
WILMAR AUSTRALIA PTY LIMITED	Administrateur
WILMAR AUSTRALIA HOLDINGS PTY LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN AUSTRALIA PTY LTD)	Administrateur
WILMAR BIOETHANOL (AUSTRALIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN BIOETHANOL PTY LTD)	Administrateur
WILMAR ETHANOL (AUSTRALIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN ETHANOL PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA HOLDINGS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN HOLDINGS PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (HERBERT) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (HERBERT) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA INVESTMENTS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN INVESTMENTS PTY LTD)	Administrateur

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
WILMAR SUGAR (INVICTA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (INVICTA) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (KALAMIA) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (KALAMIA) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA LIMITED (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN LIMITED)	Administrateur
WILMAR SUGAR PLANE CREEK PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN PLANE CREEK PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR (PROSERPINE) PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN (PROSERPINE) PTY LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR REFINING INVESTMENTS PTY LTD (FORMERLY KNOWN AS SUCROGEN REFINING INVESTMENTS PTY LTD)	Administrateur
SUGAR AUSTRALIA PTY LIMITED	Administrateur
THE HAUGHTON SUGAR COMPANY PTY. LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR AUSTRALIA TRADING PTY. LTD.	Administrateur
RAIZEN E WILMAR AÇUCAR LTDA	Administrateur
CSC SUGAR, LLC	Administrateur
WILMAR SUGAR AMERICA INC.	Administrateur et Président
SHREE RENUKA SUGARS LIMITED (LISTED ON BSE LTD & NATIONAL STOCK EXCHANGE OF INDIA LTD)	Administrateur
WILMAR SUGAR INDIA PRIVATE LIMITED	Administrateur
NEW ZEALAND SUGAR COMPANY LIMITED	Administrateur
WILMAR SUGAR PTE. LTD.	Administrateur et Directeur Général
WILMAR SUGAR HOLDINGS PTE. LTD.	Administrateur
RAIZEN AND WILMAR SUGAR PTE. LTD.	Président Directeur Général
WILMAR AGRI TRADING DMCC	Administrateur et Directeur

M. Mohamed Hicham Chebihi Hassani

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
La COMPAGNIE FINANCIERE HOLDING ATLAS	Président Directeur Général Représentant de l'administrateur Sefin Holding
Atlas CAPITAL FINANCE	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS CAPITAL MANAGEMENT	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS CAPITAL BOURSE	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS PORTOFOLIO MANAGEMENT	Représentant de l'administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
VIDAL ASSURANCES	Président Directeur Général
ATLAS CAPITAL REAL ESTATE MANAGEMENT	Président Directeur Général

JARDIN DE SAFI	Président Directeur Général
INETUM CONSULTING MAROC	Président Directeur Général

M. Khalid Cheddadi

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
AFMA	Représentant de la CIMR Administrateur
AL MADA HOLDING	Représentant de la CIMR Administrateur
AKILAM	Président Directeur Général
AKWA AFRICA	Représentant de la CIMR Administrateur
A6 IMMOBILIER	Représentant de la CIMR Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
AUTO HALL	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Représentant de la CIMR Administrateur
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
CFG BANK	Représentant de la CIMR Administrateur
CIMENTS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
CIMR	Président Directeur Général
CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER	Administrateur
EQDOM	Représentant de la CIMR Administrateur
HPARTNER	Représentant de la CIMR membre
IMC	Président du Conseil d'administration
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Représentant de la CIMR Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
LARBEL	Gérant
LESIEUR CRISTAL	Président du Conseil d'administration
OLEA CAPITAL FUND	Représentant de la CIMR Administrateur
OLEA TRADING	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
RAMICAL	Président Directeur Général
RISMA	Représentant de la CIMR Administrateur
SAPRESS	Représentant de la CIMR Administrateur
SICAV CIMR AJIAL	Président Directeur Général
SICAV CIMR ATTADAMOUN	Président Directeur Général
SICAV CIMR FONCIA	Gérant
SICAV CIMR IDDIKHAR	Président Directeur Général
SICAV PREVOYANCE	Président Directeur Général
SICAV TRESO PLUS	Président Directeur Général
SOCHPRESS	Représentant de la CIMR Administrateur

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
SOMED	Représentant de la CIMR Administrateur
SONASID	Représentant de la CIMR Administrateur
UPLINE VENTURES	Représentant de la CIMR Administrateur
WARAK PRESS	Représentant de la CIMR Administrateur

M. Abdellaziz Abarro

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFRIMINES	Gérant
AB2 CONSULT	Gérant

M. Kwek Ju-Yang, Mark

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Wilmar Sugar Pte Ltd	Senior Manager
Wilmar Sugar USA Inc.	Administrateur et Secrétaire
Wilmar Sugar India Private Limited	Administrateur
Wilmar Sugar Americas, S. de R.L. de C.V.	Administrateur
Raizen and Wilmar Sugar Pte. Ltd.	Administrateur
Wilmar Sugar Americas Trading Pte. Ltd. (formerly known as Wilmar Sugar Americas Pte. Ltd.)	Administrateur

M. Vishesh Kathuria

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Durrah Advanced Development Co	Membre du Comité de Risque et d'Audit

M. Régis Karim Salamon

Aucun mandat

M. Virgilio Lopes Fagundes

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CSC Sugar LLC	Administrateur

M. Emile Zakhya

(non communiqué)

MAMDA

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
LESIEUR CRISTAL	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur

OLEA CAPITAL	Administrateur
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre de Conseil de Surveillance
OPCI EDUCAPITAL	Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
AL MADA VENTURE CAP	Administrateur
AHLIF	Membre du Conseil
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
AHLIF	Membre du Conseil
MSF	Administrateur
SUNABEL	Président du Conseil d'administration
SURAC	Président du Conseil d'administration

RCAR représenté par Mme Ouafae Mriouah

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Marsa Maroc	Administrateur Membre du Comité Stratégie et investissements Présidente du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance
JFC V	Administrateur
Chwiter Jdid (Ex SAI Mdia)	Administrateur
FUIR	Administrateur
Cap Mezzanine II	Administrateur

Wafa Assurance, représentée par M. Mohamed Ramses Arroub

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISE)	Administrateur
Wafa Assurance VIE SENEGAL	Administrateur
Wafa Assurance SENEGAL SA Non Vie	Administrateur
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur
PRO Assurance SA CAMEROUN	Administrateur
Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire	Administrateur
Wafa Assurance SA Côte d'Ivoire	Administrateur
A6 Immobilier	Administrateur
ACAMSA	Administrateur
Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
SUTA	Administrateur
SUCRUNION	Administrateur
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
MARSA MAROC	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa TAKAFUL	Administrateur

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Immobilisations en non-valeur (A)	100 099 396,00	60 059 637,60	40 039 758,40	60 059 637,60
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	100 099 396,00	60 059 637,60	40 039 758,40	60 059 637,60
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (B)	86 085 301,06	33 860 342,27	52 224 958,79	56 156 910,55
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 365 446,88	31 083 909,27	24 281 537,61	28 213 489,37
Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	97 520,40	97 520,40
Immobilisations corporelles (C)	6 427 765 563,89	4 591 560 831,07	1 836 204 732,82	1 955 846 659,62
Terrains	616 986 277,89	1 156 453,00	615 829 824,89	616 062 903,49
Constructions	853 390 938,84	515 000 111,08	338 390 827,76	354 968 810,14
Installations techniques, matériel et outillage	4 476 256 232,50	3 787 891 820,82	688 364 411,68	804 619 161,27
Matériel de transport	37 942 004,90	32 994 623,14	4 947 381,76	7 319 980,79
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	306 749 006,75	254 517 823,03	52 231 183,72	46 074 808,10
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	136 441 103,01	-	136 441 103,01	126 800 995,83
Immobilisations financières (D)	2 061 609 035,68	1 250 090,99	2 060 358 944,69	2 058 352 009,43
Prêts immobilisés	7 986 940,89	1 250 090,99	6 736 849,90	3 759 014,64
Autres créances financières	1 963 431,66	-	1 963 431,66	1 934 431,66
Titres de participation	2 051 658 663,13	-	2 051 658 663,13	2 052 658 563,13
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Écarts de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 675 559 296,63	4 686 730 901,93	3 988 828 394,70	4 130 415 217,20
Stocks (F)	1 703 026 027,83	28 705 731,84	1 674 320 295,99	1 780 261 639,16
Marchandises	-	-	-	-
Matières et fournitures consommables	918 786 740,10	28 705 731,84	890 081 008,26	918 322 064,20
Produits en cours	437 413 599,13	-	437 413 599,13	436 896 531,96
Produits intermédiaires et produits résiduels	6 312 318,91	-	6 312 318,91	5 280 164,00
Produits finis	340 513 369,69	-	340 513 369,69	419 762 879,00
Créances de l'actif circulant (G)	3 655 760 552,27	30 436 516,53	3 625 324 035,74	2 911 207 721,09
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	93 171 625,92	16 935 890,77	76 235 735,15	27 163 946,22
Clients et comptes rattachés	967 703 622,99	13 500 625,76	954 202 997,23	864 388 075,94
Personnel	2 025 547,48	-	2 025 547,48	2 286 811,74
État	2 305 741 311,69	-	2 305 741 311,69	1 787 014 754,52
Comptes d'associés	63 000 000,00	-	63 000 000,00	47 000 000,00
Autres débiteurs	216 097 644,40	-	216 097 644,40	175 187 787,66
Comptes de régularisation - Actif	8 020 799,79	-	8 020 799,79	8 166 345,01
Titres et valeurs de placement (H)	-	-	-	-
Écarts de conversion-Actif (I) (Éléments circulants)	22 543 058,15	-	22 543 058,15	50 979 722,96
TOTAL II (F+G+H+I)	5 381 329 638,25	59 142 248,37	5 322 187 389,88	4 742 449 083,21
TRÉSORERIE - ACTIF	241 447 428,79	-	241 447 428,79	654 541 629,60
Chèques et valeurs à encaisser	119 381 122,08	-	119 381 122,08	45 814 735,22
Banques, T G et C C P	120 742 764,68	-	120 742 764,68	606 817 766,27
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 323 542,03	-	1 323 542,03	1 909 128,11
TOTAL III	241 447 428,79	-	241 447 428,79	654 541 629,60
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	14 298 336 363,67	4 745 873 150,30	9 552 463 213,37	9 527 405 930,01

BILAN PASSIF

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	4 216 647 389,13	3 927 112 672,71
Capital social ou personnel (1)	944 871 430,00	944 871 430,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé	944 871 430,00	944 871 430,00
dont versé	944 871 430,00	944 871 430,00
Primes d'émission, de fusion et d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	94 487 143,00	94 487 143,00
Autres réserves	2 143 667 149,07	1 864 667 149,07
Report à nouveau (2)	1 182 170,42	1 232 729,74
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	856 457 574,42	845 872 298,68
Total des capitaux propres (A)	4 216 647 389,13	3 927 112 672,71
Capitaux propres assimilés (B)	419 196 839,29	490 998 737,60
Subventions d'investissement	2 218 322,54	3 054 985,54
Provisions réglementées	416 978 516,75	487 943 752,06
Dettes de financement (C)	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	-	-
Provisions durables pour risques et charges (D)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Écarts de conversion - Passif (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	4 635 844 228,42	4 418 111 410,31
Dettes du passif circulant (F)	3 609 611 009,43	4 125 336 124,96
Fournisseurs et comptes rattachés	3 243 131 628,63	3 777 074 562,59
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 509 998,26	10 965 304,04
Personnel	9 187 455,17	8 491 834,90
Organismes sociaux	16 111 206,24	15 480 119,16
État	47 000 875,94	55 083 447,79
Comptes d'associés	122 840 785,00	84 481 861,00
Autres créanciers	13 030 708,52	23 326 690,97
Comptes de régularisation - Passif	145 798 351,67	150 432 304,51
Autres provisions pour risques et charges (G)	73 427 120,99	64 522 785,41
Écarts de conversion-Passif (Éléments circulants) (H)	11 204 319,10	12 129 950,64
TOTAL II (F + G + H)	3 694 242 449,52	4 201 988 861,01
TRÉSORERIE PASSIF	1 222 376 535,43	907 305 658,69
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	900 000 000,00	740 000 000,00
Banques de régularisation	322 376 535,43	167 305 658,69
TOTAL III	1 222 376 535,43	907 305 658,69
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	9 552 463 213,37	9 527 405 930,01

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précéd.		
	1	2	3 = 1 + 2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION	11.839.898.745,70	341.273,75	11.840.240.019,45	9.745.869.284,98
Vente de marchandises (en l'État)	-	-	-	3.416.140,00
Vente de biens & services produits	9.293.497.273,65	101.273,75	9.293.598.547,40	7.549.399.366,88
Chiffre d'Affaires	9.293.497.273,65	101.273,75	9.293.598.547,40	7.552.815.506,88
Variation de stocks de produits (1)	-77.700.287,23	-	-77.700.287,23	-205.246.158,52
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	2.580.441.420,34	-	2.580.441.420,34	2.369.369.799,36
Autres produits d'exploitation	14.935.035,53	240.000,00	15.175.035,53	557.730,00
Reprises d'exploitation: Transferts de charges	28.725.303,41	-	28.725.303,41	28.372.407,26
TOTAL I	11.839.898.745,70	341.273,75	11.840.240.019,45	9.745.869.284,98
II CHARGES D'EXPLOITATION	10.769.581.236,57	-27.470.915,22	10.742.110.321,35	8.729.605.768,01
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	3.254.179,80
Achats consommés (2) de matières & fournitures	9.598.545.845,56	-29.405.289,95	9.569.140.555,61	7.529.530.380,52
Autres charges externes	502.672.145,88	1.930.221,85	504.602.367,73	547.481.474,71
Impôts & taxes	16.664.241,59	-	16.664.241,59	17.625.737,70
Charges de personnel	378.366.395,00	4.152,88	378.370.547,88	364.967.303,48
Autres charges d'exploitation	2.099.000,00	-	2.099.000,00	1.550.000,00
Dotations d'exploitation	271.233.608,54	-	271.233.608,54	265.196.691,80
TOTAL II	10.769.581.236,57	-27.470.915,22	10.742.110.321,35	8.729.605.768,01
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1.070.317.509,13	27.812.188,97	1.098.129.698,10	1.016.263.516,97
IV PRODUITS FINANCIERS	198.272.617,39	-	198.272.617,39	274.709.936,48
Produits des titres de participation & autres titres financiers	138.615.359,00	-	138.615.359,00	149.120.351,00
Gains de change	1.118.178,34	-	1.118.178,34	84.425.164,17
Intérêts & autres produits financiers	6.537.288,39	-	6.537.288,39	17.772.844,71
Reprises financières : Transferts de charges	52.001.791,66	-	52.001.791,66	23.391.576,60
TOTAL IV	198.272.617,39	-	198.272.617,39	274.709.936,48
V CHARGES FINANCIÈRES	57.536.603,81	-	57.536.603,81	118.188.048,03
Charges d'Intérêts	25.841.810,78	-	25.841.810,78	35.624.191,14
Pertes de changes	9.151.734,88	-	9.151.734,88	31.584.133,93
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	22.543.058,15	-	22.543.058,15	50.979.722,96
TOTAL V	57.536.603,81	-	57.536.603,81	118.188.048,03
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	140.736.013,58	-	140.736.013,58	156.521.888,45
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	1.211.053.522,71	27.812.188,97	1.238.865.711,68	1.172.785.405,42
VIII PRODUITS NON COURANTS	106.068.357,77	5.424.877,97	111.493.235,74	115.504.425,73
Produits des cessions d'immobilisation	1.014.055,71	-	1.014.055,71	775.855,30
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	836.663,00	-	836.663,00	836.663,00
Autres produits non courants	272.205,66	5.424.877,97	5.697.083,63	24.364.765,21
Reprises non courantes : Transferts de charges	103.945.433,40	-	103.945.433,40	89.527.142,22
TOTAL VIII	106.068.357,77	5.424.877,97	111.493.235,74	115.504.425,73
IX CHARGES NON COURANTES	143.951.127,00	4,00	143.951.131,00	133.452.829,47
Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations Cédées	999.900,00	-	999.900,00	202.236,34
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	52.630.028,52	4,00	52.630.032,52	61.424.596,12
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	90.321.198,48	-	90.321.198,48	71.825.997,01
TOTAL IX	143.951.127,00	4,00	143.951.131,00	133.452.829,47
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-37.882.769,23	5.424.873,97	-32.457.895,26	-17.948.403,74
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)	1.173.170.753,48	33.237.062,94	1.206.407.816,42	1.154.837.001,68
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	349.950.242,00	-	349.950.242,00	308.964.703,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	823.220.511,48	33.237.062,94	856.457.574,42	845.872.298,68

(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	12.144.239.720,86	5.766.151,72	12.150.005.872,58	10.136.083.647,19
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	11.321.019.209,38	-27.470.911,22	11.293.548.298,16	9.290.211.348,51
XVI RÉSULTAT NET (XIV - XV)	823.220.511,48	33.237.062,94	856.457.574,42	845.872.298,68

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		3 416 140,00
	2	- Achats revendus de marchandises		3 254 179,80
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		161 960,20
	+	PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	9 215 898 260,17	7 344 153 208,36
II	3	Ventes de biens et services produits	9 293 598 547,40	7 549 399 366,88
	4	Variation de stocks de produits	-77 700 287,23	-205 246 158,52
	5	Immobilisations produites par le Groupe pour elle-même		
	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	10 073 742 923,34	8 077 011 855,23
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	9 569 140 555,61	7 529 530 380,52
	7	Autres charges externes	504 602 367,73	547 481 474,71
IV	=	VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	-857 844 663,17	-732 696 686,67
V	8	Subventions d'exploitation	2 580 441 420,34	2 369 369 799,36
	9	- Impôts et taxes	16 664 241,59	17 625 737,70
	10	- Charges de personnel	378 370 547,88	364 967 303,48
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	1 327 561 967,70	1 254 080 071,51
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)		
	11	+ Autres produits d'exploitation	15 175 035,53	557 730,00
	12	- Autres charges d'exploitation	2 099 000,00	1 550 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	28 725 303,41	28 372 407,26
	14	- Dotations d'exploitation	271 233 608,54	265 196 691,80
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 098 129 698,10	1 016 263 516,97
VII	+ ou -	RÉSULTAT FINANCIER	140 736 013,58	156 521 888,45
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 238 865 711,68	1 172 785 405,42
IX	+ ou -	RÉSULTAT NON COURANT	-32 457 895,26	-17 948 403,74
	15	- Impôts sur les résultats	349 950 242,00	308 964 703,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	856 457 574,42	845 872 298,68
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT				
	1	Résultat de l'exercice	856 457 574,42	845 872 298,68
		* Bénéfice	856 457 574,42	845 872 298,68
		* Perte		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	240 050 436,89	236 679 423,11
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)	52 283 198,09	61 417 934,56
	5	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	104 085 096,40	89 161 005,22
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	1 014 055,71	775 855,30
	9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	999 900,00	202 236,34
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	1 044 691 957,29	1 054 235 032,17
	10	- Distributions de bénéfices	566 922 858,00	566 922 858,00
II		AUTOFINANCEMENT	477 769 099,29	487 312 174,17

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants & à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan

	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	4 635 844 228,42	4 418 111 410,31	-	217 732 818,11
2	Moins actif immobilisé	3 988 828 394,70	4 130 415 217,20	-	141 586 822,50
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 647 015 833,72	287 696 193,11	-	359 319 640,61
4	Actif circulant	5 322 187 389,88	4 742 449 083,21	579 738 306,67	-
5	Passif circulant	3 694 242 449,52	4 201 988 861,01	507 746 411,49	-
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 1 627 944 940,36	540 460 222,20	1 087 484 718,16	-
7	= Trésorerie nette (Actif-Passif) (A - B)	-980 929 106,64	-252 764 029,09	-	728 165 077,55

II Emplois et Ressources

		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)		477 769 099,29		487 312 174,17
Capacité d'autofinancement			1 044 691 957,29		1 054 235 032,17
- Distribution de bénéfices			566 922 858,00		566 922 858,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)		1 014 055,71		775 855,30
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			831 750,00		775 855,30
Cession d'immobilisations financières			182 305,71		
Récupération sur créances Immobilisées					
Récupération sur prêts immobilisés					
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	(C)	-	-	-	-
Augmentations de capital, apports			-		-
Subventions d'investissement			-		-
Provision durable			-		-
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)				
TOTAL I. DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			478 783 155,00		488 088 029,47
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	119 463 514,39		157 161 223,18	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		72 651,25		-	
Acquisition d'immobilisations corporelles		116 384 027,88		156 816 012,74	
Acquisition d'immobilisations financières				345 210,44	
Augmentation des créances immobilisées					
Augmentation des prêts immobilisés		3 006 835,26			
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)				
EMPLOIS EN NON-VALEURS	(H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		119 463 514,39		157 161 223,18	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		1 087 484 718,16	-	-	796 106 748,56
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		-	728 165 077,55	1 127 033 554,85	-
TOTAL GÉNÉRAL		1 206 948 232,55	1 206 948 232,55	1 284 194 778,03	1 284 194 778,03

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par le Groupe pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	104 232 047,06	-	-	-	-	4 132 651,06	-	100 099 396,00
* Frais préliminaires	2 099 914,30					2 099 914,30		0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	102 132 132,76					2 032 736,76		100 099 396,00
* Primes de remboursement des obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 253 031,28	72 651,25	-	1 759 618,53	-	-	-	86 085 301,06
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	53 533 177,10	72 651,25		1 759 618,53				55 365 446,88
* Fonds commercial	30 622 333,78							30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40							97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 315 861 183,79	116 384 027,88	-	73 211 361,41	2 720 029,25	-	74 970 979,94	6 427 765 563,89
* Terrains	616 986 277,89							616 986 277,89
* Constructions	838 194 285,26	4 120 391,23		11 076 262,35				853 390 938,84
* Installations techniques, matériel et outillage	4 403 119 435,74	24 859 790,79		48 277 005,97				4 476 256 232,50
* Matériel de transport	40 647 576,55	14 457,60			2 720 029,25			37 942 004,90
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	290 112 612,52	2 778 301,14		13 858 093,09				306 749 006,75
* Autres immobilisations corporelles	-							-
* Immobilisations corporelles en cours	126 800 995,83	84 611 087,12					74 970 979,94	136 441 103,01

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DURRAH		Raffinerie	1.084.720.000,00	43,275%	447 449 211,54	447 449 211,54	31/12/2022			
SUTA	6140900	Sucrierie	231.263.300,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2022	739 294 288,28	-19 764 842,99	64 647 072,00
SURAC	3700758	Sucrierie	146.926.800,00	100%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2022	291 636 653,92	-5 126 745,90	
SUNABEL	3727033	Sucrierie	190.173.300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2022	686 645 276,74	90 791 852,82	73 538 088,00
AGA INGENIEURIE	3315260	Formation	5.150.000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2022	17 408 798,38	-42 788,40	-
BANQUE POPULAIRE	1084612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00	31/12/2022			4 400,00
CELACO	1085018	Immobilier	3.000.000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2022	8 570 238,10	937 517,00	425 799,00
SGA		Commerciale	20.000.000,00	0,00%	100,00	100,00	31/12/2022			
SUCRUNION	1642682	Sucrierie	25.000.000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2022	23 917 751,84	2 558 439,63	
GAFA SUGAR CO. LTD.		Sucrierie	1.119.200,00	100%	1 119 200,00	1 119 200,00	31/12/2022			
WILMACO	26122221	Industrie	153.300.000,00	45%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2022	106 887 044,15	-35 780 343,67	
COMAGUIS		Industrie	12.919.175,60	55,00%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2022			
		Total	1 873 571 775,60		2 051 658 663,13	2 051 658 663,13		1 874 360 051,41	33 573 088,49	138 615 359,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 090,99							1 250 090,99
2 Provisions réglementées	487 943 752,06			32 283 198,09			103 248 433,40	416 978 516,75
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	489 193 843,05	0,00	0,00	32 283 198,09	0,00	0,00	103 248 433,40	418 228 607,74
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	55 720 384,72	31 183 171,65			27 761 308,00			59 142 248,37
5 Autres provisions pour risques et charges	64 522 785,41		22 543 058,15	38 038 000,39		50 979 722,96	697 000,00	73 427 120,99
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	120 243 170,13	31 183 171,65	22 543 058,15	38 038 000,39	27 761 308,00	50 979 722,96	697 000,00	132 569 369,36
TOTAL (A + B)	609 437 013,18	31 183 171,65	22 543 058,15	70 321 198,48	27 761 308,00	50 979 722,96	103 945 433,40	550 797 977,10

TABLEAU DES CRÉANCES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	9 950 372,55	6 860 700,89	1 839 580,67	1 250 090,99				
Prêts immobilisés	7 986 940,89	4 897 269,23	1 839 580,67	1 250 090,99				
Autres créances financières	1 963 431,66	1 963 431,66						
TOTAL	9 950 372,55	6 860 700,89	1 839 580,67	1 250 090,99				
DE L'ACTIF CIRCULANT	3 655 760 552,27		3 625 324 035,74	30 436 516,53		2 305 741 311,69	109 613 208,10	
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	93 171 625,92		76 235 735,15	16 935 890,77				
Clients & comptes rattachés	967 703 622,99		954 202 997,23	13 500 625,76				
Personnel	2 025 547,48		2 025 547,48					
État	2 305 741 311,69		2 305 741 311,69			2 305 741 311,69		
Comptes d'associés	63 000 000,00		63 000 000,00				63 000 000,00	
Autres débiteurs	216 097 644,40		216 097 644,40				46 613 208,10	
Comptes de régularisation - Actif	8 020 799,79		8 020 799,79					
TOTAL	3 655 760 552,27	-	3 625 324 035,74	30 436 516,53		2 305 741 311,69	109 613 208,10	

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
TOTAL								
DU PASSIF CIRCULANT	3 609 611 009,43		3 609 611 009,43			47 000 875,94		1 342 946 583,67
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 243 131 628,63		3 243 131 628,63					1 342 946 583,67
* Clients créditeurs , avances et acomptes	12 509 998,26		12 509 998,26					
* Personnel	9 187 455,17		9 187 455,17					
* Organismes sociaux	16 111 206,24		16 111 206,24					
* État	47 000 875,94		47 000 875,94			47 000 875,94		
* Comptes d'associés	122 840 785,00		122 840 785,00					
* Autres créanciers	13 030 708,52		13 030 708,52					
* Comptes de régularisation-Passif	145 798 351,67		145 798 351,67					
TOTAL	3 609 611 009,43		3 609 611 009,43			47 000 875,94		1 342 946 583,67

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	307 718 000,00	893 250 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	31 544 000,00	13 572 000,00
TOTAL (1)	339 262 000,00	906 822 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	83 033 300,30	72 953 087,64
Autres engagements reçus		4 333,57
TOTAL (2)	83 033 300,30	72 957 421,21

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues					

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par le Groupe provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires	10 432,9	9 112,5
Autres produits de l'activité	2 980,6	2 672,1
Produits des activités ordinaires	13 413,5	11 784,6
Achats	(10 596,0)	(8 783,3)
Autres charges externes	(634,0)	(687,3)
Frais de personnel	(431,7)	(427,6)
Impôts et taxes	(33,8)	(39,0)
Amortissements et provisions d'exploitation	(427,0)	(441,2)
Autres produits et charges d'exploitation nets	3,2	1,9
Charges d'exploitation courantes	(12 119,2)	(10 376,5)
Résultat d'exploitation courant	1 294,3	1 408,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(99,5)	(98,0)
Résultat des activités opérationnelles	1 194,7	1 310,1
Résultat financier	43,2	(61,8)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 237,9	1 248,3
Impôts exigibles	(479,5)	(412,4)
Impôts différés	67,8	4,7
Résultat net des entreprises intégrées	826,2	840,7
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0,4	(76,7)
Résultat net des activités poursuivies	826,6	764,0
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	826,6	764,0
Intérêts minoritaires	(0,7)	(1,0)
Résultat net - Part du groupe	825,9	763,0

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Résultat de l'exercice	826,6	764,0
Écart de conversion des activités à l'étranger	37,9	13,4
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	8,2	3,8
Résultat Global	872,7	781,1
Intérêts Minoritaires	(0,7)	(1,0)
Résultat Global net - Part du Groupe	872,0	780,1

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Écarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2021	944,9	176,0	4 117,0	-27,8	-6,0	5 204,0	7,6	5 211,7
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :			-5,8			-5,8		-5,8
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 111,2	-27,8	-6,0	5 198,3	7,6	5 205,9
Variation CP pour 2021								
Résultat net de la période			763,0			763,0	1,0	764,0
Pertes et profits de conversion				13,4		13,4		13,4
Gains / pertes actuariels					3,8	3,8		3,8
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	763,0	13,4	3,8	780,1	1,0	781,1
Dividendes distribués			-566,9			-566,9	-0,7	-567,6
Total des transactions avec les actionnaires		0,0	-566,9			-566,9	-0,7	-567,6
Au 31 décembre 2021	944,9	176,0	4 307,3	-14,5	-2,2	5 411,4	7,9	5 419,4
Au 1^{er} janvier 2022	944,9	176,0	4 307,3	-14,5	-2,2	5 411,4	7,9	5 419,4
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,5			0,5		0,5
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 307,8	-14,5	-2,2	5 412,0	7,9	5 419,9
Variation CP pour 2022								
Résultat net de la période			825,9			825,9	0,7	826,6
Pertes et profits de conversion				37,9		37,9		37,9
Gains / pertes actuariels					8,2	8,2		8,2
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	825,9	37,9	8,2	871,9	0,7	872,7
Dividendes distribués			-566,9			-566,9	-0,7	-567,7
Autres transactions avec les actionnaires		0,0	-100,8			-100,8	-0,2	-101,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-667,7	0,0	0,0	-667,7	-0,9	-668,6
Au 31 décembre 2022	944,9	176,0	4 466,0	23,4	5,9	5 616,2	7,7	5 624,0

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF (En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	21,9	26,7
Immobilisations corporelles	4.275,5	4.403,2
Immobilisations en droit d'usage	62,3	66,4
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	344,2	305,4
Autres actifs financiers	222,7	253,9
- Prêts et créances	85,1	115,3
- Actifs disponibles à la vente	137,6	138,6
Actif non courant	5.186,4	5.315,4
Autres actifs financiers	-	45,1
- Instruments dérivés de couverture		45,1
Stocks et en-cours	2.129,9	2.335,7
Créances clients	988,9	900,7
Autres débiteurs courants	3.396,8	2.886,6
Trésorerie et équivalent de trésorerie	284,1	671,8
Actif courant	6.799,7	6.839,9
TOTAL ACTIF	11.986,1	12.155,3
PASSIF (En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3.646,1	3.542,1
Écart de conversion	23,4	-14,5
Résultat net part du groupe	825,9	763,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5.616,2	5.411,4
Intérêts minoritaires	7,7	7,9
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5.623,9	5.419,4
Provisions	100,1	132,1
Avantages du personnel	123,5	133,3
Dettes financières non courantes	74,3	76,9
Impôts différés Passifs	772,5	744,3
Autres créditeurs non courants	18,8	22,7
Passif non courant	1.089,2	1.109,3
Dettes financières courantes	1.279,4	1.047,5
- Dettes envers les établissements de crédit	1.279,4	1.047,5
- Instruments dérivés de couverture		
Dettes fournisseurs courantes	3.562,0	4.170,4
Autres créditeurs courants	431,5	408,7
Passif courant	5.272,9	5.626,7
TOTAL PASSIF	6.362,1	6.736,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	11.986,1	12.155,3

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé	826,6	764,0
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	381,8	509,7
Autres ajustements	9,3	80,2
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 217,7	1 353,9
Élimination de la charge (produit) d'impôts	411,7	407,6
Élimination du coût de l'endettement financier net	17,0	24,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 646,4	1 786,2
Incidence de la variation du BFR	(918,0)	699,4
Impôts payés	(479,5)	(412,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	248,8	2 073,2
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(282,6)	(268,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,2	0,8
Autres flux	31,7	(4,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(249,7)	(271,6)
Remboursement d'emprunts	(0,1)	(0,0)
Variation de dettes résultant de contrats de location	(2,5)	(9,5)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(566,9)	(566,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,7)	(0,7)
Coût de l'endettement financier net	(17,0)	(24,7)
Variation des comptes d'associés	(12,8)	(47,7)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(599,9)	(649,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(600,9)	1 152,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(375,7)	(1 527,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(976,5)	(375,7)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(600,9)	1 152,0

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Cosumar sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. À cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe COSUMAR répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société ;
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, L'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe COSUMAR applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, L'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1^{er} janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société COSUMAR avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe COSUMAR puisque plus de 99% des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- État détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- État commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2022.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
Durrah Advanced Development	43,28%	43,28%	Mise en équivalence

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COSUMAR S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.635.844.228,42 MAD dont un bénéfice net de 856.457.574,42 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 mars 2023.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COSUMAR S.A.** au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de votre société au 31 décembre 2022 pour un montant net de MMAD 2.052.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.</p> <p>Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ;- Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ;- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires
Groupe Cosumar
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Cosumar S.A. et de ses filiales (Groupe Cosumar), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés 5.623,9 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 826,6 millions de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. *Convention de location des machines SMART BLENDER entre Cosumar et Green Tech (convention écrite)*

Personnes Concernées : Green Tech (ex Cosumatrade) est une filiale détenue à 100% par Sunabel. Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel. Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel. Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la mise à disposition par Cosumar à Green Tech de onze machines Smart Blender pour servir les agriculteurs betteraviers, dans le cadre de la production des engrais sur mesure (Smart Blender).

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2022

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en produit en 2022 au titre de cette convention s'élève à 358,3 KMAD non encaissé au 31 décembre 2022.

1.2. *Convention de prestations de raffinage entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)*

Personnes Concernées :
Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel.
Monsieur Jean Luc Bohbot est administrateur de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2022
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2022 : 3.126,26 tonnes

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 1.875,76 KMAD, non décaissé au 31 décembre 2022.

1.3. *Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Surac (Convention écrite)*

Personnes Concernées :
Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Surac
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Surac.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2022
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le granulé 1 kg ;
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le granulé 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2022 : 19.117,03 tonnes

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5.251,4 KMAD décaissé à hauteur de 2.916,3 KMAD au 31 décembre 2022.

1.4. *Convention de prestations de raffinage entre Cosumar et Surac (Convention écrite)*

Personnes Concernées :
Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Surac.
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Surac.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2022
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2022 : 34.808,95 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 20.885,37 KMAD, décaissé à hauteur de 8.956,62 KMAD au 31 décembre 2022.

1.5. Convention de prestations de raffinage entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Suta
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Suta.
Monsieur Mohamed Ramses Arroub est Administrateur de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2022
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2022 : 4.796,45 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 2.877,87 KMAD, non décaissé au 31 décembre 2022.

1.6. Convention de prestations de conditionnement entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Suta
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Suta.
Monsieur Mohamed Ramses Arroub est Administrateur de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2022
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1 kg ;
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2022 : 10.263,104 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.916,86 KMAD décaissé en totalité au 31 décembre 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar & WILMACO (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Administrateur de Wilmaco
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Wilmaco.
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Administrateur de Wilmaco.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les termes et conditions de mise à disposition et remboursement des avances octroyées par COSUMAR et de faciliter le financement des projet WILMACO.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2021
- Rémunération : Taux directeur plus 3,75% l'an.

Montants comptabilisés :

Le solde du compte courant débiteur de Wilmaco s'élève à 63 MMAD au 31 décembre 2022.
Le montant comptabilisé en produits en 2022 au titre de cette convention s'élève à 2.980,1 KMAD, encaissé à hauteur de 2.134,8 KMAD au 31 décembre 2022.

2.2. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.
Monsieur Mohamed Ramses Arroub est Administrateur de Cosumar, Suta, et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs

Montants comptabilisés :

(KMAD)	Solde Compte Courant au 31.12.2022	Charges de l'exercice 2022	Décaissements durant l'exercice 2022
Suta	24.000	218,8	218,8
Sunabel	61.000	1 095,2	1.000,5
Surac	3.000	419,7	9,7
Sucrunion	0	84,9	65,1

2.3. Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion

Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Monsieur Mohamed Ramses Arroub est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de services fournies par Sucrunion à Cosumar dans le cadre de l'accompagnement et le développement des produits et services dans le marché de l'industrie pharmaceutique.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Octobre 2015

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.716,3 KMAD décaissé à hauteur de 2.183,4 KMAD au 31 décembre 2022.

2.4. Convention de prestations de services entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah, est Président du Conseil d'Administration de Cosumar, Suta, Sunabel et Surac.

Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta, Sunabel et Surac

Monsieur Mohamed Ramses Arroub, Administrateur de Cosumar et Suta.

Monsieur Jean Luc Bohbot, Administrateur de Cosumar, Surac, Sunabel et Suta

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies aux sociétés Suta, Sunabel et Surac par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 40 par tonne de sucre vendue

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2022 au titre de cette convention s'élève à 14.920,1 KMAD encaissé à hauteur de 11.742,7 KMAD au 31 décembre 2022.

2.5. Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion

Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Monsieur Mohamed Ramses Arroub est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies à la société Sucrunion par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 2007
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,85% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 35 par tonne de sucre vendue.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2022 au titre de cette convention s'élève à 800,3 KMAD encaissé à hauteur de 591,6 KMAD au 31 décembre 2022.

2.6. Conventions conclues entre Cosumar et Wilmar

Personne Concernée :

Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur commun de Wilmar et de Cosumar.

2.6.1. Contrat de prestations de services

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation par Wilmar au profit de Cosumar de prestations dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technico-commerciale, de l'assistance à l'investissement et de l'assistance financière.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 octobre 2013
- Durée : renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes plafonnée à 12.550 KMAD.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 12.550 KMAD non décaissé au 31 décembre 2022.

Le solde de la dette relative à cette convention s'élève à MMAD 75 au 31 décembre 2022.

2.6.2. Convention d'achat de sucre brut

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation d'opérations d'approvisionnement de sucre brut auprès de Wilmar.

Modalités essentielles :

- Tonnage sucre brut acheté en 2022 : 949.928,48 Tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention pour l'achat de sucre brut s'élève à 4.724.804,45 KMAD.

Les décaissements enregistrés au titre de cette convention s'élèvent à KMAD 5 289 992 durant l'exercice 2022.

2.6.3. Convention de vente de sucre blanc

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation d'opérations de vente de sucre blanc par Cosumar S.A à Wilmar.

Modalités essentielles :

- Tonnage sucre blanc vendu en 2022 : 588.976,6 Tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits en 2022 au titre de cette convention pour la vente de sucre blanc s'élève à 3.582.131,74 KMAD

Les encaissements enregistrés au titre de cette convention s'élèvent à KMAD 3 427 045,22 durant l'exercice 2022.

2.7. Convention conclue entre Cosumar et MCMA

Personne Concernée :

Monsieur Hicham Belmrah, est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Président Directeur Général de MCMA.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture assurance fournie par MCMA dans le domaine multirisque (incendie et autres).

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 3.650 KMAD

Le montant comptabilisé en produits en 2022 au titre de cette convention s'élève à 5,6 KMAD

2.8. Convention conclue entre Cosumar et AXA assurances Maroc

Personne Concernée :

Monsieur Khalid Cheddadi, est Administrateur commun de Cosumar et AXA assurances Maroc.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture Assurance fournie par AXA assurance à Cosumar S.A. dans les domaines multirisque (incendie et autres) et retraite complémentaire AXA Futuris.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 3.395,7 KMAD

Le montant comptabilisé en produits en 2022 au titre de cette convention s'élève à 2,6 KMAD

2.9. Convention conclue entre Cosumar et CIMR

Personne Concernée :

Monsieur Khalid Cheddadi, est Administrateur de Cosumar et Président Directeur Général de CIMR.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la prestation de caisse de retraite fournie par la CIMR en faveur des salariés de la Cosumar.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 19.386,2 KMAD

2.10. Convention conclue entre Cosumar et CDG Capital

Personne Concernée :

Madame Ouafae Mriouah est Administrateur de Cosumar et Directeur Général Délégué de CDG Capital.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la mise en place d'une ligne de facilité de caisse Cosumar chez CDG Capital.

Modalités essentielles :

- Montant la ligne de crédit : 200.000 KMAD
- Taux débiteur : 3,10% l'an hors TVA.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 2.357,06 KMAD

2.11. Convention conclue entre Cosumar et Wafa assurance

Personne Concernée :

Monsieur Mohamed Ramses Arroub est Administrateur de Cosumar et Président Directeur Général de Wafa assurance.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture Assurance fournie par Wafa assurance à Cosumar S.A. dans les domaines du social (décès, Invalidité..) et multirisque (incendie et autres).

Modalités essentielles :

- Date effet : Janvier 2010
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction.

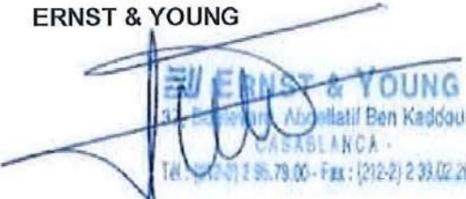
Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2022 au titre de cette convention s'élève à 54.152,2 KMAD

Le montant comptabilisé en produits en 2022 au titre de cette convention s'élève à 39 KMAD

Casablanca, le 3 janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



البركة تجمعنا
Partageons le Progrès
Sharing Progress